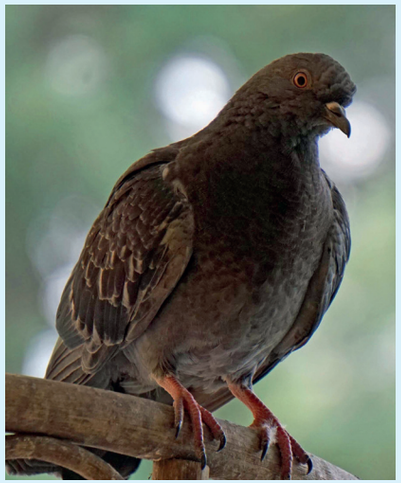

Qui est véritablement cet oiseau que nous appelons pigeon des villes ?

Découvrez au travers de cet ouvrage, un oiseau atypique : ni domestique, ni sauvage, parfois utile et même vénéré ou à l'inverse, indésirable et rejeté.

En s'appuyant sur des études scientifiques agrémentées d'illustrations parlantes, nous avons voulu éviter de ne parler de lui que comme un envahisseur, source de nuisances ou à l'opposé de le présenter sous le seul angle de sa protection.

Les étapes de ce livre vous emmèneront au sein d'un parcours dans le temps, explorant les multiples facettes de cette relation hommes/pigeons. Un chemin qui mène jusqu'aux solutions d'avenir nécessaires pour cohabiter sereinement avec cet animal.

Un livre pour poser un autre regard sur le pigeon des villes.

Les auteur.e.s sont des passionnés de la présence de la nature en ville. Ils agissent pour une cohabitation harmonieuse entre les hommes et les animaux.

Didier Lapostre, Président de AERHO
Marie-Hélène Goix, Photographe, iconographe

En collaboration avec
Pascale Beauvois et **Catherine Dehay**, cofondatrices de l'association AERHO

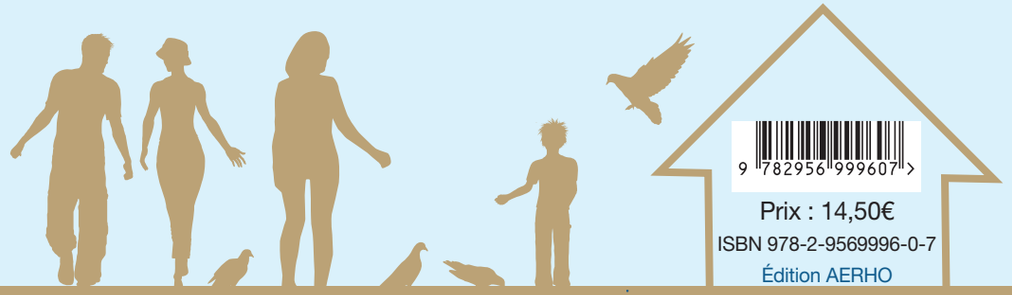

9 782956 999607 >
Prix : 14,50€
ISBN 978-2-9569996-0-7
Édition AERHO

#despigeonsdanslaville

www.aerho-oiseauxdesvilles.org - aerhooiseaux@sfr.fr

www.facebook.com/aerhooiseaux - @aerhooiseaux

Des pigeons dans la ville

Édition AERHO

Des pigeons dans la ville

Secrets d'une relation millénaire entre 2 bipèdes

Didier Lapostre - Marie-Hélène Goix
en collaboration avec Pascale Beauvois et Catherine Dehay

Édition AERHO

COUV+4+TRANCHE.indd 1
07/10/2019 19:25

Des pigeons dans la ville.indb 1 07/10/2019 19:20

Des pigeons dans la ville.indb 2 07/10/2019 19:20

Introduction

Lorsqu'une ville nous demande d'intervenir pour réduire des nuisances et identifier les responsables, tels des enquêteurs, nous partons à la recherche des coupables. Qui sont-ils ? Où sont-ils donc ces êtres qui osent salir nos façades, voitures et balcons ? Où sont-ils ces bruyants individus qui réveillent certains habitants aux aurores avant même le bruit des voitures ?

Progressant dans la ville, nous les découvrons enfin. Ils sont perchés sur nos rebords de fenêtres ou encore regroupés au sol dans nos rues, colonisant nos places et parcs. Présents aux différents endroits de la ville, n'ayant peur de rien, ils nous narguent. Ce sont eux, les coupables… **les pigeons.**

Il serait vain de le nier : ces oiseaux sont objet de tensions et de discorde au sein de la ville. Ils représentent aux yeux de nombreux habitants « la salissure » et sont dénommés les « rats volants ». Tandis que d'autres les chérissent, leur accordant attention et compassion.

Comment écrire sur cet oiseau, animal atypique, ni domestique, ni sauvage, ni vraiment libre, qui oscille, au fil des siècles du statut d'animal utile à celui d'animal respecté, voire aimé jusqu'à celui de nuisible.

Serions-nous contraints de n'en parler que comme un envahisseur, source de nuisances, ou à l'opposé le présenter sous le seul angle de sa nécessaire protection ?

Notre choix : proposer un ouvrage reposant sur des bases scientifiques tout en épargnant au lecteur des graphiques fastidieux, pour laisser la place à des illustrations.

Notre objectif : sortir des a priori et autres fantasmes anxiogènes, présenter des analyses équilibrées.

À travers ce livre, nous convions le lecteur à un voyage à la découverte du pigeon des villes. Véritable parcours dans le temps sur cette histoire commune entre ce pigeon et l'homme. Chemin qui conduit jusqu'aux réponses aux questions que se posent les acteurs institutionnels et citoyens sur cet animal.

Des pigeons dans la ville.indb 1 07/10/2019 19:20

Les étapes de ce périple

P comme Pigeon biset 4
Une première étape à la découverte de ce pigeon ; ses caractéristiques et sa place au sein de notre histoire.

I comme Inquiétant 20
Un plongeon dans ce qui inquiète chez ce pigeon qui se permet de choisir nos villes pour y vivre et s'y rassembler : est-il invasif ? indésirable ?

G comme Gênant 40
Un détour dans ce qui nous gêne chez cet animal, les nuisances qui lui sont imputées.

E comme Extermination 56
Une halte difficile et pourtant indispensable pour comprendre comment notre pigeon, héros de guerre, est devenu un ennemi à abattre.

O comme Oiseau Objet Social 84
Un survol nécessaire pour comprendre comment le statut de cet animal varie en fonction du rôle que l'humain lui a attribué.

N comme Nourriture et Nourrissage 118
Une escale obligatoire sur les ressources alimentaires offertes par la ville, les différents types de nourrissage, leur histoire, la législation et les liens qui unissent cet animal à l'homme.

S comme Solutions, Savoirs et Stratégie 142
Puisque, pour nous, la présence des pigeons et des animaux en ville doit reposer tout à la fois sur le respect de ces êtres vivants et sur la prise en compte de l'impact de leur présence aux côtés des humains, il nous faut donc terminer en proposant un nouveau chemin, une nouvelle stratégie pour demain.

Des pigeons dans la ville.indb 2 07/10/2019 19:20

Avant de prendre votre envol…

Cela pourrait être une autre histoire, et pourtant autour de ce pigeon des villes, il s'agit aussi d'une histoire de rencontres. Car ce livre collectif est aussi une aventure humaine.

Et comme avant tout envol, il nous faut ici vous présenter l'ensemble de l'équipage.

Aux postes de commande, deux pilotes, Marie-Hélène et Didier et deux copilotes, Catherine et Pascale. Chacune et chacun ayant sa propre histoire, son propre parcours. Néanmoins, quelques points communs montrent que leur rencontre n'est pas le seul fait du hasard. Acteur et actrices de la société civile, ils n'opposent pas les causes. Leur engagement pour la préservation de la nature ne les empêche pas de militer contre les violences et discriminations ou encore de s'engager dans le syndicalisme ou pour l'éducation des enfants. Femmes et homme aux parcours professionnels atypiques : ils sont cheffe d'entreprise, commerciale, cadre SNCF ou responsable asscociatif. Autodidactes, chacun s'est enrichi tout au long de sa vie grâce à des formations qualifiantes et/ou diplômantes, aussi variées qu'écologue, photographe et encore historien.

Aux postes de relecture et autres critiques constructives, d'autres bipèdes : Hélène, Henriette, Emmanuelle, Marie, Nanou et une autre Pascale, sans lesquelles le voyage n'aurait pu se réaliser.

Certains membres de l'équipage se sont engagés il y a plus de 15 ans maintenant dans la création de AERHO, **l'Association Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux**. D'autres se sont engagés plus récemment.

Peu importe, sachez simplement que tout ce petit monde s'est rencontré à différents moments de leur vie grâce à ce pigeon pourtant source de tant de divisions entre les êtres humains. Tous les membres ont le même objectif : contribuer à partager l'espace urbain entre les hommes et les animaux et plus précisément contribuer à redonner une place à ce pigeon qui provoque encore parfois une « peur sur la vile ».

Riches d'une forte expérience de terrain à « bord d'AERHO » avec près de 40 études sur des villes de toute taille, dont Paris, il est temps de vous présenter maintenant notre journal de bord.

Alors :
« Mesdames et Messieurs, Ladies and Gentlemen,
Bienvenue à bord. Nous atteindrons notre destination à l'issue de votre lecture. Nous vous prions de bien vouloir rester confortablement assis à la place que vous avez choisie. Nous vous remercions par avance de vos appréciations et remarques pour autant qu'elles soient constructives.

Bon vol avec nous dans le sillage de notre pigeon à la découverte des secrets d'une relation millénaire entre 2 bipèdes. »

Des pigeons dans la ville.indb 3 07/10/2019 19:20

P comme Pigeon Biset

Origine et étymologie ..... p. 6
Qui suis-je vraiment ? ..... p. 8
Quelques pages d'histoire du pigeon ..... p. 14
Un style de vie urbain pour le pigeon ..... p. 16

Pigeon des villes, pigeon des clochers, pigeon des arbres, pigeon fuyard ?

Qui suis-je ?

Dans ce livre, nous traitons d'un oiseau présent dans nos villes et si controversé : le pigeon BISET. Pourquoi choisir spécifiquement cet oiseau ? Parce qu'il est le pigeon le plus répandu dans les villes.

Origine et étymologie

À l'état sauvage, dans son milieu originel, le pigeon biset (Columba livia) vivait sur les falaises et autres milieux rocheux. Voici environ 5 000 ans, l'homme a recherché le contact avec cet oiseau. Au cours de l'histoire, les aïeux de notre actuel pigeon des villes ont été domestiqués, donnant naissance à de nombreuses races élevées au profit des activités humaines. Ainsi est née la colombiculture.
La proximité avec l'homme a perduré, car le pigeon a de nombreuses vertus :

- ✔ une reproduction et une rapidité de croissance donnant une nourriture abondante, tant en œufs qu'en viande,
- ✔ une fiente utile à l'agriculture comme fertilisant,
- ✔ une capacité à revenir d'un endroit à un autre lui donnant un rôle de messager,
- ✔ une sociabilité permettant la création de races ou de variétés pour le plaisir et les jeux.

Certains de ces pigeons bisets « créés » par l'homme, pour l'homme, se sont ensuite échappés et ont retrouvé leur liberté. Parmi les animaux libres, vivant à nos côtés leurs descendants sont les plus visibles dans les villes françaises. Et pour nombre d'entre eux, les rebords de fenêtres et les balcons de nos immeubles ont remplacé les anfractuosités des falaises.

Au cours des siècles, les relations établies entre les hommes et ces pigeons ne furent pas un long fleuve tranquille. Cette relation atypique, véritable ami pour les uns, utile pour certains et nuisible pour les autres, en a fait selon les époques une gêne ou un atout.

Un peu d'étymologie

Découvrons l'origine de son nom en français. On retrouve « PIJON » dans l'ancien français qui remonte au latin populaire pibionem, petit oiseau qui pépie Depuis la fin du XVe siècle, un pigeon, par métaphore, désigne une dupe, un homme qu'on attire dans une affaire pour le dépouiller, le tromper. De ce mot est dérivé le verbe 'pigeonner'. L'étymologie du mot « dupe » explique l'origine de cette métaphore. « Dé-hupper » (contracté en 'duper'), c'est enlever la huppe de l'animal, donc le plumer. Autrement dit, le dupé s'est fait plumer (voler ou dépouiller). Et comme le pigeon est un animal bien plus fréquemment rencontré que la huppe, mais tout aussi déplumable, il est rapidement devenu un synonyme de « dupe », puis de « sot » puisque celui qui se laisse duper est forcément considéré comme un naïf.

Des pigeons dans la ville.indb 6 07/10/2019 19:20

Pour ne pas confondre, voici deux autres pigeons qui se différencient du pigeon biset

LE PIGEON RAMIER

Également présent dans nos villes, (Columba palumbus)

À l'origine, il migrait vers l'Afrique pour l'hiver. Mais depuis quelques années, il se sédentarise de plus en plus sous nos latitudes. Il niche généralement dans les arbres par petits groupes (2 à 6 oiseaux). Plus gros que le biset, il pèse environ 500g et son régime alimentaire est principalement végétal, même s'il se nourrit de quelques insectes.

Ce pigeon est celui que l'on pourrait appeler le pigeon des arbres, car il s'y perche, mais surtout il y nidifie. Du coup tout ce qui se trouve dessous, voitures, bancs, allées bitumées portent les stigmates de sa présence. Certains individus de cette espèce sauvage ont été vu nidifier dans les bacs à fleurs des balcons.

LE PIGEON COLOMBIN

Beaucoup plus rare (Columba oenas)

Il s'agit d'une espèce plus rare en agglomération et ressemblant au pigeon biset. Il est le plus petit de cette famille et son plumage est bleuté. Cet oiseau recherche les cavités naturelles comme les vieux arbres. De par son éloignement de l'homme, cet oiseau n'est source d'aucune nuisance.

Des pigeons dans la ville.indb 7 07/10/2019 19:20

Qui suis-je vraiment ?

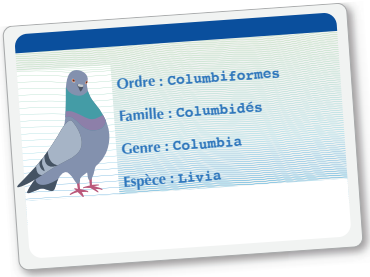

Commençons par ma carte d'identité.

Poursuivons par mes caractéristiques telles qu'elles sont perçues par l'homme.

Plumage

Le biset originel, dit de roches, a un plumage gris bleuté, avec des tons verts et violacés sur les côtés du cou. Mais, en raison des différents croisements réalisés par l'homme au cours des siècles, **notre pigeon des villes a lui un plumage qui varie du noir au blanc et du marron au plus bigarré.**

Du pigeon biset blanc au pigeon biset noir

Des pigeons dans la ville.indb 8 07/10/2019 19:20

Une simple observation des pigeons des villes suffit pour constater la diversité de couleurs du plumage. Contrairement à d'autres espèces d'oiseaux, cette différence d'apparence n'est pas en lien avec le sexe, car il n'y a pas de dimorphisme sexuel[1] chez les pigeons.

« Un pigeon blanc, non, vous confondez vous parlez des colombes. » Voilà une phrase qui montre une véritable ségrégation envers les pigeons, selon la couleur de leur plumage, le noir étant plus discriminé que le blanc. Plus on s'éloigne de la pureté représentée par l'image de la blanche colombe, plus le pigeon est décrié. Rien d'étonnant donc, de voir s'exprimer un favoritisme, à l'image de notre société, envers le pigeon blanc.

Morphologie

Sa tête est petite, son bec mince et court de couleur gris à la base blanche. Son iris est orange rougeâtre avec un anneau oculaire intérieur jaune. Il a des ailes étroites et pointues et des pattes et pieds rouges. Selon les villes, notre pigeon a un corps plus ou moins trapu et son poids oscille entre 250 à 350g.

Roucoulement

Le pigeon biset a un chant assez monocorde : on dit qu'il roucoule. Il pousse également des « râles » lorsque par exemple il n'est pas content ou réclame quelque chose.

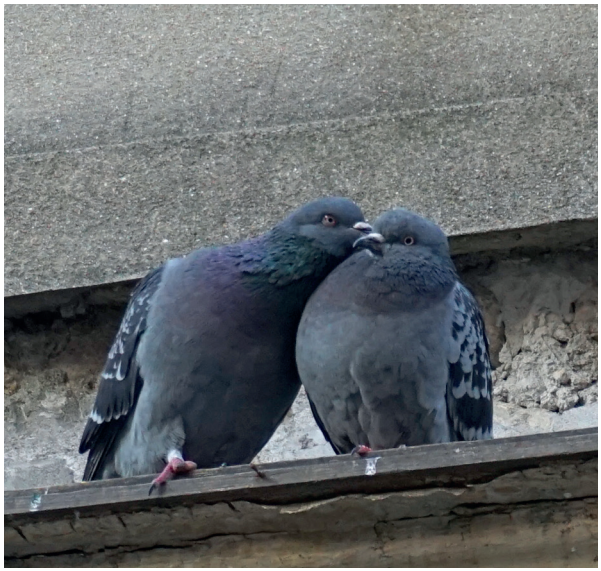

Vie de couple

Officiellement, il est considéré comme monogame. Dans « la vraie vie », il est plutôt commun d'observer que l'un ou l'une des partenaires d'un couple puisse aller conter fleurette ailleurs. Ils s'accouplent parfois pour la vie, mais les copulations extra-couples sont fréquentes.

1 Dimorphisme sexuel : Ensemble des différences entre le mâle et la femelle d'une même espèce, en dehors de celles des organes sexuels eux-mêmes (Larousse)

Des pigeons dans la ville.indb 9 07/10/2019 19:20

Parade amoureuse

Chacun a pu voir des parades amoureuses de pigeons. Pour séduire la femelle, le mâle gonfle sa gorge, balayant le sol de sa queue, accompagnant d'un roucoulement sa danse de séduction autour de sa désirée. C'est le seul moment où l'on peut distinguer les mâles des femelles.

Reproduction

Après une gestation de 3 semaines, la femelle pond deux œufs à 24 ou 48h d'intervalle. Les parents participent ensuite au nourrissage des jeunes. Si les deux parents couvent pendant les 3 semaines, la femelle assume les ¾ de la couvaison.

La reproduction est-elle similaire pour le pigeon en ville, en élevage ou à l'état sauvage ? S'il existe de nombreuses publications sur la reproduction en élevage, peu d'études relatent la dynamique de population des pigeons bisets à l'état sauvage et en milieu urbain. En volière fermée, à but de production intensive d'œufs ou de pigeons de chair, le nombre de pontes peut dépasser la dizaine par an, avec un succès important à l'éclosion et à l'envol des jeunes oiseaux.

Pour les pigeons à l'état sauvage, une étude montre que par exemple en Corse, le taux d'éclosion des œufs varie de 40% à plus de 70%[2]. Pour les pigeons urbains, certains scientifiques[3] ont annoncé un « taux de reproduction élevé » voir « énorme » : un couple pourrait avoir jusqu'à « 12 novices par an ». À partir de nos observations récentes de terrain, nous relativisons ces chiffres : un couple de pigeons peut avoir plusieurs pontes par an, entre 3 et 4 maximum, soit de 6 à 8 novices.

Pigeonneaux d'un jour

Pigeonneaux de 3 semaines

Pigeonneaux de 5 semaines

2 Pigeon biset, Columba livia (Gmelin, 1789) - INPN – MNHN https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/Pigeon-biset.pdf
3 Dont Daniel Haag dans un article sur l'histoire des pigeons en ville

Des pigeons dans la ville.indb 10 07/10/2019 19:20

Ensuite, quand les pigeonneaux prennent leur envol plus d'un mois après leur naissance, la période est difficile pour eux dans nos villes. Ils prennent leur indépendance avec tous les risques que cela comporte pour leur survie.

Cependant, nous partageons avec les scientifiques[4], l'analyse selon laquelle les pigeons ont la capacité à compenser la mortalité naturelle ou imposée par l'homme[5].

Spécificité physique : le lait de jabot

Le jabot est situé dans l'œsophage : il s'agit d'une première poche digestive dans laquelle les graines ingérées gonflent avec l'eau de boisson et se ramollissent.

Le pigeon possède cette particularité physiologique très étonnante qu'il a en commun avec seulement quelques autres espèces d'oiseaux comme le flamant et le manchot. Mâles et femelles sécrètent un « lait de jabot » qu'ils régurgitent pour nourrir leurs pigeonneaux les premiers jours après la naissance. Si l'alimentation des 3 premiers jours est exclusivement du lait de jabot, les jeunes sont nourris ensuite d'un mélange de lait et de graines pendant environ 3 semaines. Ce lait, riche en protéines, apporte les nutriments nécessaires à la croissance rapide des pigeonneaux et contient en plus des éléments pour protéger le jeune des maladies.

Régime alimentaire

Le pigeon en volière est considéré comme un granivore et consomme 30 à 50g de graines par jour. Le pigeon urbain a lui un régime alimentaire plus diversifié : on peut dire qu'il s'est adapté et est devenu omnivore. Mangeant toutes les miettes et autres petits déchets, même d'origine animale, il est appelé aussi, le « nettoyeur des trottoirs ».

4 Daniel Haag
5 Kautz et Malecki, 1990

Des pigeons dans la ville.indb 11 07/10/2019 19:20

Besoin d'eau : pour boire et se laver

Comme tous les êtres vivants, le pigeon a besoin de boire. Une de ses particularités réside dans sa façon de s'abreuver. En effet, alors que beaucoup d'autres oiseaux s'hydratent en cueillant l'eau, puis en élevant la tête pour faciliter l'ingurgitation, le pigeon plonge son bec et aspire l'eau par courant continu. D'autre part, il apprécie les flaques d'eau ou les fontaines pour se déparasiter et se lisser le plumage.

Espérance de vie en ville

La longévité maximale du pigeon est de 31 ans en captivité. La durée de vie en ville n'a pas été étudiée, mais elle est nettement plus faible et estimée autour de cinq ans.

Se cachent-ils pour mourir ?

Préoccupation bien compréhensible, comme l'interroge le titre d'un roman bien connu, « Les oiseaux se cachent pour mourir » de Colleen McCullough. En effet, nous croisons bien moins de cadavres d'oiseaux qu'ils n'en meurent sans doute. Si ce roman y a perçu une part de vérité en prétendant qu'ils se cachent pour mourir, c'est sans doute parce qu'on aimerait croire qu'ils cherchent un endroit paisible pour mourir en paix lorsqu'ils sentent leurs derniers instants venir.

Des pigeons dans la ville.indb 12 07/10/2019 19:20

Que sait-on des déplacements de cet oiseau en ville ?

Les facultés de navigation du pigeon intriguent depuis des siècles. Comment le pigeon vivant en liberté dans nos villes se déplace-il ?

L'étude réalisée à Bâle (Suisse) en 2006, a montré que cet oiseau développe des stratégies personnelles dans la recherche de nourriture. Ainsi, 80 pigeons fidélisés à un pigeonnier ont été équipés de GPS. Les résultats montrent que :

- ✔ 1/3 des pigeons restent à 300m de leur lieu de nidification (habitat).
- ✔ 1 sur 10 parcourt des distances de plus de 2km.
- ✔ Les femelles couvrent de plus grandes distances.
- ✔ Les pigeons utilisent 1 ou 2 sites principaux de nourriture, et en moyenne, ils fréquentent une dizaine de sites (jusqu'à 33 sites pour l'un d'entre eux).

De nouvelles études sont en cours dans d'autres lieux afin de renforcer ces résultats. Depuis 2018, une expérience est menée dans un pigeonnier urbain en partenariat avec l'Institut d'écologie et des sciences environnementales de Paris Sorbonne Université, la ville de Fontenay-sous-Bois (94) et l'association AERHO. Les résultats de cette nouvelle étude concourront à faire avancer la connaissance du comportement de ces oiseaux.

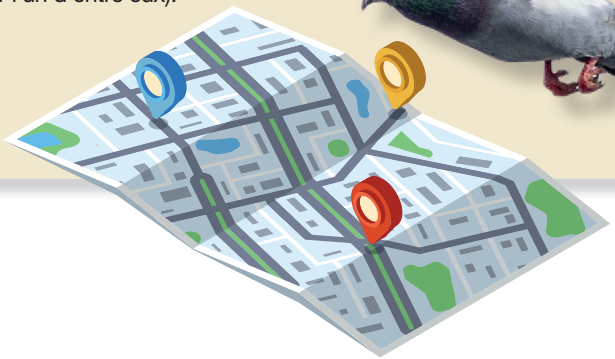

Des pigeons dans la ville.indb 13 07/10/2019 19:20

Quelques pages d'histoire

La domestication des pigeons remonte au début de l'antiquité (5000 ans avant JC.). On trouve trace de cette présence chez les Egyptiens, les Grecs, puis les Romains, mais aussi chez les Chinois. Dans de grands pigeonniers, ces oiseaux servent comme nourriture, pour la récupération de leurs fientes en tant que engrais et comme messagers pour le commerce et la guerre.

Au Moyen-Âge, Charlemagne rend l'élevage du pigeon « privilège nobiliaire », interdisant aux paysans d'élever ou de tuer des pigeons. Jusqu'en 1789, chaque seigneur possède un pigeonnier, dont la taille est proportionnelle à sa puissance. On évalue alors le nombre de ces édifices dans les campagnes de France entre 30 000 et 50 000.

Comment les naturalistes parlaient du pigeon au 18ème et 19ème siècle ?

En premier, à tout seigneur, tout honneur, citons le Comte Georges-Louis Leclerc Buffon[6] dans son Histoire naturelle des années 1770[7] :

« *Les Pigeons ne sont réellement* ***ni domestiques comme les chiens et les chevaux, ni prisonniers comme les poules, ce sont plutôt des captifs volontaires, des hôtes fugitifs****, qui ne se tiennent dans le logement qu'on leur offre qu'autant qu'ils s'y plaisent, autant qu'ils y trouvent la nourriture abondante, le gîte agréable et toutes les commodités, toutes les aisances nécessaires à la vie : pour peu que quelque chose leur manque ou leur déplaise, ils quittent et se dispersent pour aller ailleurs ; il y en a même qui préfèrent constamment les trous poudreux des vieilles murailles aux boulins les plus propres de nos colombiers ; d'autres qui se gîtent dans des fentes et des creux d'arbres ; d'autres qui semblent fuir nos habitations et que rien ne peut y attirer ; tandis qu'on en voit au contraire qui n'osent les quitter, et qu'il faut nourrir autour de leur volière qu'ils n'abandonnent jamais.* »

Le Comte constate que certains pigeons quittent les colombiers, « *quoiqu'en apparence accoutumés comme les autres à un domicile fixe,(…) ils fuient nos colombiers pour aller habiter solitairement quelques trous de muraille,*

Des pigeons dans la ville.indb 14 07/10/2019 19:20

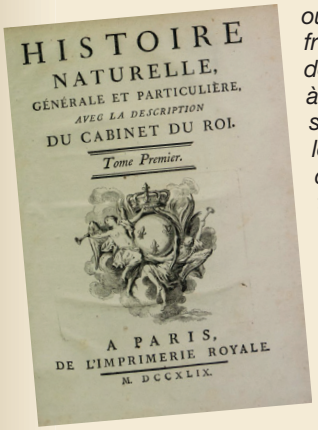

ou bien en petit nombre se réfugient dans une tour peu fréquentée ; et malgré les dangers, la disette et la solitude de ces lieux où ils manquent de tout, où ils sont exposés à la belette, aux rats, à la fouine, à la chouette, et où ils sont forcés de subvenir en tout temps à leurs besoins par leur seule industrie ; ils restent néanmoins constamment dans ces habitations incommodes, et les préfèrent pour toujours à leur premier domicile, (…) ***ces pigeons de murailles*** *sont beaucoup plus près de l'état libre que de la condition domestique.* »

L'homme de sciences nomme ces pigeons qui ont recouvré leur liberté, les fuyards, et les oppose à cet « *esclave libre* » qu'est le pigeon de colombier. Ce dernier terme est repris par les disciples du maître dans l'Encyclopédie Méthodique[8] en 1784.

C'est à travers cette écriture lyrique, quelques années avant la Révolution française, que l'on peut déjà percevoir dans le pigeon du colombier, un sujet soumis à la noblesse et dans le « fuyard » le citoyen libre de demain. Ce parallèle entre le pigeon et l'histoire de France, met en évidence la proximité de cet oiseau avec les représentations de l'époque.

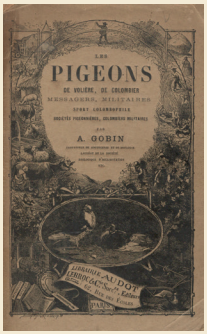

Un des successeurs de Buffon, Alphonse Gobin, à la fin du 19ème siècle, décrit précisément le mode de vie de ce type de pigeon fuyard : « *il fuit les lieux couverts et le silence des forêts. Ordinairement il habite les trous de murailles dans les vieux bâtiments, les clochers, les tours abandonnées, ou même les fentes de rochers. Depuis un grand nombre d'années, quelques paires se sont emparées des trous qui existent sous les arches du Pont-Neuf à Paris, et y élèvent tranquillement leur postérité au milieu du tumulte de la capitale. C'est évidemment un oiseau échappé de nos colombiers…* »

Assurément, ce pigeon est bien celui qui, plusieurs centaines d'années après, nous rappelle, par de nombreux traits, notre pigeon des villes.

6 Georges-Louis Leclerc, comte de Buffon (1707-1788) est un naturaliste et biologiste français, 1707- 1788

7 Buffon et l'histoire naturelle, Tome 17, p491 : édition en ligne [archive], site édité par Pietro Corsi (université d'Oxford) et Thierry Hoquet (université Paris-X) et réalisé par le Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques (CNRS/Cité des sciences et de l'industrie)

8 L'Encyclopédie méthodique, (Tome 2, p 363)

Des pigeons dans la ville.indb 15 07/10/2019 19:20

Un style de vie urbain pour le pigeon ?

La vie communautaire de notre pigeon biset

Il existe une vraie diversité de comportement social chez ce pigeon. Il vit parfois seul, en couple ou en groupe de plusieurs dizaines d'individus. Il peut se nourrir en groupe et dormir seul sur un rebord de fenêtre. Ou à l'inverse être aperçu seul en train de grignoter au sol et rejoindre un lieu de perchage collectif. Le pigeon urbain trouve son habitat dans les cavités, sur les façades des bâtiments et des édifices. Il profite de la moindre corniche, des excédents de toiture, des ponts et balcons. Lorsqu'il est en couple, il peut alors y nidifier[9]. À l'inverse, lorsqu'il est célibataire, il privilégie plutôt des lieux de perchage collectif.

Trouver la nourriture.

Dès le lever du jour, le pigeon part à la recherche de sa nourriture. Comme l'a montré Eva Rose[10] en 2006, il a un ou plusieurs sites de nourrissage potentiels. S'il ne trouve pas suffisamment en quantité sur le premier site, il part vers un second. En général, cette activité de nourrissage a lieu jusqu'en fin de matinée.

Habiter ou non à proximité de son lieu de restauration

Là encore les comportements sont diversifiés. Certains pigeons sont sédentarisés, mais il est fréquent aussi d'observer très haut dans le ciel, un flux migratoire sous forme d'un aller-retour quotidien de 5 à 20 pigeons. Ils se déplacent depuis leur site d'habitat, où ils ont passé la nuit, vers un site de nourrissage où ils resteront une partie de la journée. Cette observation peut se faire par exemple le matin à l'ouest de la capitale, depuis Paris vers sa banlieue. Puis, le soir, toujours à contre sens de la circulation humaine, les pigeons rentrent dormir à Paris.

9 Nicher ou nidifier : même l'académie Française semble continuer à débattre et nous serions enclins à prendre pour usage la réponse qu'elle a proposé en 2015 : « Dans la mesure où on reconnaît un peu dans nidifier la racine latine facere, « faire », il semble que l'on pourrait garder nidifier pour « faire un nid » et nicher pour « couver »

10 Eva ROSE, scientifique suisse a publié de nombreux articles avec le professeur Haag

Des pigeons dans la ville.indb 16 07/10/2019 19:20

Proche ou non de l'homme ?

Le pigeon adapte son comportement aux humains qu'il côtoie. Il garde parfois ses distances et s'envole dès que la proximité avec l'homme lui semble inquiétante. Et dans d'autres circonstances, sans gêne, ni peur, il s'approche au contact même de l'homme.

Opportuniste, le pigeon s'approchera également d'une personne inconnue qui mange un sandwich sur un banc. Il est fréquent d'observer aussi des enfants courir après des pigeons sans que nos amis ailés soient effrayés. On pourrait penser qu'il s'agit d'une sorte de jeu, puisqu'ils reviennent d'eux mêmes vers les enfants. Nos observations, confirmées par différentes études, ont montré que dans les conditions de vie urbaine, le pigeon peut rapidement repérer et différencier les humains, comme les nourrisseurs par exemple.

Climat social entre pigeons ?

Les pigeons sont-ils agressifs entre eux ? On observe parfois des bagarres pour une femelle ou pour une place, sur une rambarde ou un rebord de fenêtre. Par contre, pour la nourriture, leur comportement ressemble plus à « jouer des ailes », c'est-à-dire à se bousculer pour pouvoir manger en premier.

Des pigeons dans la ville.indb 17 07/10/2019 19:20

En groupe, le pigeon n'est pas à l'abri d'attitudes qui peuvent paraître parfois cruelles. Ce comportement ressemble beaucoup à celui d'autres êtres vivants comme ces deux exemples que nous avons observés :

- ✔ des pigeonneaux prêts à l'envol sont éjectés du nid par les parents, car il n'y a pas de place pour les « Tanguy »[11] chez les pigeons !
- ✔ un pigeon peut être frappé par plusieurs de ses congénères à coups de becs sur la tête et le corps. Les raisons peuvent être multiples, entre autres, une question de dominance et/ou de territoire.

Les pigeons et les autres oiseaux : relations de bon voisinage ?

Souvent les amoureux des oiseaux s'interrogent sur l'attitude des pigeons avec leurs autres voisins volants. Sont-ils agressifs, voire dangereux pour les autres espèces plus petites ? Quel est leur impact sur la présence des autres oiseaux ? Sont-ils des prédateurs ?

Ces questions sont importantes, car elles abordent la notion de l'équilibre des espèces. Les oiseaux doivent se partager un espace très restreint dans nos villes aseptisées et bétonnées et leur présence a considérablement évolué depuis les années 2000.

En effet, lorsqu'on feuillette les cartes postales de 1900, du jardin des Tuileries avec le charmeur d'oiseaux, on le voit entouré de bisets, ramiers et moineaux.

À cette époque, corvidés[12] et laridés[13] n'avaient pas encore rejoint en nombre les villes. Aujourd'hui, ces deux espèces s'installent massivement dans nos villes.

Des personnes s'interrogent « la présence de pigeons explique-t-elle la diminution du nombre de moineaux ?».

Les comptages du CRBPO[14] montrent, en effet, une diminution du nombre de moineaux et passereaux dans les villes. **Une certitude : le pigeon ne les tue pas, il n'est pas un prédateur.** Et nos observations de terrain révèlent que les moineaux se nourrissent à proximité des pigeons mangeant ensemble sans crainte.

11 Expression née d'un film, dans lequel Tanguy est un jeune adulte qui prend racine dans la maison de ses parents.
12 Corvidés : oiseaux de la famille des passereaux comprenant des corbeaux, corneilles, pies, et geais
13 Laridés : Famille d'oiseaux comprenant entre autres les mouettes et les goélands
14 CRBPO : Centre de Recherche par le Baguage des Populations d'Oiseaux
15 L'artificialisation du sol ou d'un milieu, d'un habitat naturel ou semi-naturel, est la perte des qualités qui sont celles d'un milieu naturel : sa naturalité, qualité qui inclut une capacité auto-entretenue à abriter une certaine biodiversité, des cycles naturels (cycles du carbone, de l'azote, de l'eau, de l'oxygène…) et ses qualités biogéochimiques (puits de carbone par exemple). Source Wikipedia

Des pigeons dans la ville.indb 18 07/10/2019 19:20

La diminution drastique de nombreux milieux naturels et leur artificialisation[15] jouent un rôle prépondérant dans la crise qui touche actuellement le monde vivant. Si certaines espèces disparaissent, d'autres savent profiter du bouleversement induit. Les espèces dites généralistes, dont fait partie le pigeon biset, sont en mesure de prospérer dans un grand nombre de conditions environnementales et peuvent faire usage d'une grande variété de ressources. À l'inverse, d'autres espèces dites spécialisées, comme les moineaux, ne peuvent s'épanouir que dans une gamme étroite de conditions environnementales ou d'alimentation.

Ce qui contribue à la diminution de certaines espèces d'oiseaux, ce n'est pas la présence de pigeons mais bien la bétonisation de certaines agglomérations.

Comme nous l'avons vu dans ce chapitre, le pigeon de nos villes présente des caractéristiques originales, ainsi qu'un comportement spécifique. C'est surtout cette proximité avec l'homme tout au long de l'histoire qui est le plus captivant. Certaines personnes veulent l'éradiquer au motif des nuisances qu'il causerait, quand d'autres l'idéalisent en lui attribuant des qualités d'amour et de fidélité. Une sorte d'amour-rejet : un « je t'aime, moi non plus ».

Alors, y-a-t-il des raisons objectives de craindre ce pigeon des villes, ce pigeon libre ? Est-il réellement inquiétant ?

Des pigeons dans la ville.indb 19 07/10/2019 19:20

I comme Inquiétant
PIGEONS

Invasif ! Prolifération ! Fléau !

Que de mots forts pour qualifier la présence des pigeons dans nos villes ! Pourquoi le pigeon inquiète-t-il ? D'où viennent ces discours alarmistes ? Qui véhicule ces messages ? Ces affirmations sont-elles fondées ou non ? Autant de questions auxquelles nous allons répondre dans ce chapitre.

I comme Invasif ..... p. 22
I comme Inquiétant..... p. 30
I comme Indésirable..... p. 34
I comme Indispensable ..... p. 39

PEUR SUR LA VILLE

I comme Invasif

Nous pourrions citer une multitude d'articles de presse énonçant les dégâts occasionnés par les pigeons et les supposés dangers de cette présence pour l'homme. Articles sur telle ville ou village du nord au sud de la France. Parmi tous ces textes, celui édité en octobre 2016 par la ville de Paris « Je favorise la nature », synthétise la pensée dominante :

« le nombre des pigeons n'a cessé de fluctuer au cours des précédentes décennies. Ces oiseaux détériorent l'environnement urbain y compris les plantations florales (...) »

Une forte prolifération...

« Ce nombre peut croître de façon expotentielle, avec six couvées de deux oeufs par an et une capacité de reproduction dès l'âge de quatre semaines. » (…)

« Les pigeons, lorsque leur concentration est trop dense, peuvent occasionner l'accumulation de fientes, et provoquer des dégâts considérables sur les biens publics et privés ». (…)

Ces discours colportent toujours ce même message d'invasion, de surpopulation des pigeons.

Une dramatisation au profit d'acteurs économiques

Un discret et très puissant lobby profite de cette dramatisation : les entreprises 3D organisées par la CS3D… Mais, ces sigles énigmatiques, que signifient-ils ?

Il s'agit de la **Chambre Syndicale des entreprises de Désinfection, Désinsectisation et Dératisation**. Fondée en 1946, cette Chambre Syndicale 3D fédère les entreprises de ce secteur d'activité et représente en France, un chiffre d'affaires global de plus de 500 millions d'€uros, réalisé par plus de 1 200 entreprises, dont 80% de TPE de moins de 9 salariés et employant globalement plus de 5 000 salariés[16].

Depuis les années 1960, ces entreprises spécialisées ont élargi leur champ de compétence et d'intervention aux pigeons en créant une quatrième activité : la **« dépigeonnisation »**. Ces stuctures surfent allègrement sur des messages alarmistes pour faire fructifier leurs fonds de commerce, martelant des propos exacerbés pour entretenir la peur. Il suffit de taper le mot « pigeon » sur internet pour trouver rapidement les publicités de ces entreprises.

16 http://www.cs3d.info/cs3d/chiffres-cles/ le 23/09/2018

Des pigeons dans la ville.indb 22 07/10/2019 19:20

Exemples de publicités d'entreprises de « dépigeonisation »

Issu du site : callistosystem

« Traitement des nuisibles : dépigeonnage ou lutte contre les volatiles

Nos villes sont devenues le refuge de nombreux oiseaux. En effet, elles offrent une nourriture abondante, de nombreuses possibilités de nidification au chaud et à l'abri des prédateurs. Ces facteurs ont contribué à leur prolifération et à l'apparition de problèmes liés à leur présence. Sur la ville de Paris, entre 1945 et 1990, leur population est passée de 5 000 à 100 000 individus. »

Issu du site : quisufrottesypique

« Vous entendez des roucoulements matinaux et dérangeants ? Vos terrasses et trottoirs sont abîmés par des déjections ?

En zone urbaine, les pigeons, véritables envahisseurs, sont souvent responsables de tous ces maux. Heureusement, Qui S'y Frotte S'y Pique est à votre disposition pour vous aider à limiter les dégâts causés et leur présence. Notre équipe de spécialistes vous propose une intervention ultra efficace pour éliminer pigeons et nids. »

Issu du site : mondialhygiene-paris

« Les pigeons, sources de nombreuses nuisances à Paris

En effet, les pigeons envahissent de plus en plus la ville. Bien qu'ils ne soient pas dangereux, ces derniers salissent de manière considérable la peinture des voitures, les balcons, le mobilier urbain ou encore les façades de vos maisons ou appartements.

Devenu un véritable fléau, le pigeon est vecteur de certaines maladies infectieuses et de virus, qu'il transmet notamment par ses déjections.

Chez Mondiale Hygiène, nous vous proposons de vous débarrasser durablement de ces oiseaux nuisibles. Ces volatiles n'ont aucun secret pour nous : faites appel à nos services pour les éloigner. »

Propos tellement virulents ! On croirait qu'une épidémie menace nos villes !

Des pigeons dans la ville.indb 23 07/10/2019 19:20

Dans ce contexte, comment séparer le vrai du faux ?

Par exemple, que sait-on vraiment sur le nombre de pigeons dans nos villes ?

Certes, des chiffres sont présentés. Mais il s'agit dans la majorité des cas d'affirmations reposant sur une personne ou sur des rumeurs.

Il est commun d'entendre ou de lire des propos qui ressemblent à :

Et nous voilà bien avancé pour en savoir plus !

Il a fallu attendre la création de AERHO en 2003 (Association Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux) pour que soient réalisés les premiers comptages de terrain ou recensement de populations de pigeons dans certaines villes et arrondissements de Paris.

AERHO fournit enfin des statistiques fiables sur la présence de cet oiseau « urbain ». En prenant exemple sur Paris, puis sur Limoges, nous allons démontrer que **les chiffres, véhiculés par les autorités mêmes, n'avaient aucun fondement et étaient inexacts.**

Des pigeons dans la ville.indb 24 07/10/2019 19:20

Le nombre de pigeons à Paris : des chiffres fantaisistes

✔ En 1962 : un vétérinaire, R.G. Hareau, dans sa thèse vétérinaire affirme que Paris accueille 80 000 pigeons (« Les pigeons de Paris », Toulouse, 1962).

✔ En 1964 : se référant aux chiffres officiels de la Préfecture de Police, le journal Combat annonce 400 000 pigeons.

✔ En 1969 : le Dr Lafay, élu de Paris, lors d'un conseil municipal, annonce 1 million de pigeons, chiffre évalué selon lui *« par un technicien du Muséum d'Histoire Naturelle »* (Bulletin municipal officiel de la ville de Paris, 23 janvier 1969, p102). Ce nombre n'est pas contredit par le Préfet présent ce jour-là.

✔ En 1995 : dans sa thèse vétérinaire C. Baud reconnait le manque de sérieux des chiffres diffusés : *« Aucune statistique officielle n'a jamais été réalisée »* et annonce 100 000 pigeons.

Chiffres publics sur le nombre de pigeons à Paris	
1945	5 000
1950	15 000
1960	80 000
1964	400 000
1969	**1 000 000**
1970	90 000
1994	100 000
2016	80 000

✔ En 1999, la vétérinaire A. Schnitzler reprend le même tableau. Pourtant, cette dernière indique que : *« Nous n'avons pas d'estimation réellement fiable du nombre de pigeons dans une ville. Le recensement est difficile (…) »*. Malgré ce préambule, elle écrit: *« Ils ne cessent de se multiplier jusqu'à atteindre aujourd'hui le nombre probable ou allant croissant de 80 à 100 000 pigeons »*.

✔ À partir de 2011 jusqu'en 2019 : le nombre de pigeons à Paris officiellement annoncé est de **« 80 000 individus, soit un pigeon pour 25 habitants »** (Triptyque « Les pigeons de Paris », novembre 2011).

Que d'affabulations et exagérations !

Des pigeons dans la ville.indb 25 07/10/2019 19:20

La réalité sur le nombre de pigeons

Paris : en 2017, un comptage d'AERHO sur l'ensemble de la ville contredit et dément les données fantaisistes. La réalité est loin du million de pigeons annoncé en 1969, ou même des 80 000 pigeons. Ce sont 23 000 pigeons qui sont alors recensés sur la capitale.

Un tel travail n'avait jamais été réalisé. En effet, le recensement des pigeons dans les villes est particulièrement difficile au vu de la superficie et de l'urbanisation. Un tel comptage nécessite une vraie méthodologie et des moyens humains.

Cela a permis d'obtenir un résultat fiable et bien loin des estimations : quatre fois moins de pigeons que le nombre publiquement annoncé.

Résumé du comptage de 2017 sur Paris : 23 000 pigeons

soit 1 pigeon pour 100 habitants ou encore 2,3 pigeons par hectare

Un autre exemple

Limoges[17] : en 2012, la ville commande à AERHO une étude pour connaître le VERITABLE nombre de pigeons. En effet, les chiffres les plus fantaisistes circulent : entre 5 000 et 8 000 pigeons sur la ville.

Après nos comptages en présence de représentants de la ville, l'évaluation du nombre maximum de pigeons sur la ville était de 1 700. Soit 3 à 4 fois moins que les estimations communiquées publiquement depuis des années. Il existe donc encore dans cet exemple un écart important entre le comptage et les chiffres avancés précédemment.

17 Ville du centre sud-ouest de la France, très connue pour sa porcelaine décorée. Cette ville d'une superficie de 78 km² a une population de 133 615 habitants (source INSEE)

Des pigeons dans la ville.indb 26 07/10/2019 19:20

Méthode utilisée pour le premier comptage des pigeons de Paris en 2017

1°) Recensement des sites de présence de cette espèce.

- Une liste de sites connus par l'association AERHO ;
- Une liste fournie par la Ville des sites de verbalisation ;
- Une liste fournie par la Ville de 180 sites dépôts volontaires de nourriture.

La population de pigeons biset a été comptée sur 1007 sites sur Paris.

2°) Les comptages

Les moyens humains nécessaires :
L'équipe était constituée de 7 personnes

Arrondissement ayant un pigeonnier
Comptages :

- au lever du jour au pied du pigeonnier ;
- aux alentours du pigeonnier (300m) ;
- sur l'ensemble de l'arrondissement.

Avec 2 opérations de comptage aux pieds des pigeonniers :

- La 1ère session : hiver 2016/2017.
- La 2ème session : printemps 2017.

Arrondissement sans pigeonnier
Les comptages ont eu lieu en mars, du lever du jour et jusqu'à 15h, sur l'ensemble de l'arrondissement.

Les comptages ont été réalisés à pied et en voiture, du lundi au vendredi sur les 20 arrondissements.

Les horaires de comptages sont déterminés en fonction des principaux moments d'une journée type de la vie des pigeons :

- 6h30/7h : arrivée des pigeons ;
- 8h : montée en nombre ;
- 10h : pic maximal pour la matinée ;
- 12h : nourrissage divers ;
- 15h : déclin de l'activité des pigeons.

À de nombreux endroits, les pigeons sont appâtés avec des graines. Cela permet d'attirer les pigeons peu ou non visibles et surtout, de s'approcher du nombre réel de pigeons fréquentant le site. Un quadrillage systématique et répété de l'arrondissement à des heures différentes a été mis en place.

Pondération du comptage
Pour pondérer les résultats puisqu'il est impossible de prétendre avoir pu observer la totalité des pigeons, un Indice correcteur a été appliqué.

Cette majoration s'est construite en prenant en compte, entre autres, le nombre le plus élevé de pigeons et une majoration allant jusqu'à 30 % selon les sites.

Ainsi 18 200 pigeons ont été recensés en retenant les comptages les plus élevés. Ils ont été pondérés à la hausse pour arriver à un nombre de 23 000 pigeons sur 1 300 sites.

www.aerho-oiseauxdesvilles.org - aerhooiseaux@sfr.fr

Des pigeons dans la ville.indb 27 07/10/2019 19:20

Une forte disparité selon les villes...

Pour le scientifique Daniel Haag, dans un article écrit au début des années 2000 : *« Dans la plupart des villes européennes, les populations de pigeons ont considérablement augmenté après la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui, on peut supposer qu'il y a un pigeon pour vingt citoyens d'une grande ville. »*.

À la lumière de nos études de terrain, nous confirmons que dans les villes ayant des vieilles bâtisses et des champs environnants, le nombre de pigeons se situe entre un oiseau pour vingt/vingt-cinq habitants. Cependant, concernant les grandes agglomérations, la proportion est de l'ordre de 1 pigeon pour 50 à 100 habitants.

En opposition avec les chiffres officiels communiqués par les institutions et médias, les résultats d'AERHO sont en adéquation avec le ressenti des habitants des villes étudiées. En effet, lorsque nous effectuons une étude dans une ville, nous questionnons les habitants, au minimum sous la forme d'un radio-trottoir et pour Paris sous la forme d'un questionnaire adressé à un nombre significatif d'habitants.

Que nous apportent ces enquêtes de terrain ? Toutes sans exception, nous indiquent que pour la grande majorité des participants :

- ✔ Le nombre de pigeons est stable,
- ✔ Une ville sans pigeon n'est pas imaginable.

Afin d'étayer nos dires, nous avons commandité, en 2018, un sondage auprès de l'IFOP. Les résultats sont les suivants :

Des pigeons dans la ville.indb 28 07/10/2019 19:20

les pigeons n'envahissent pas les villes.

Certes, nos études n'ont pas été réalisées dans toutes les villes de France. Néanmoins, la quarantaine de villes étudiées couvre une population de plus de 3,5 millions d'habitants et correspond donc à un échantillon représentatif de la population française.

Nos études démontrent aussi que la présence de pigeons sur une ville n'est pas homogène. S'il existe dans les villes des emplacements avec une forte présence de pigeons pouvant entrainer des nuisances, les villes sont bien loin d'être ENVAHIES par les pigeons.

Les résultats obtenus permettent de casser les clichés précédemment énoncés concernant la pseudo invasion de pigeons et de changer de regard sur la présence de cet oiseau.

Des pigeons dans la ville.indb 29 07/10/2019 19:20

I comme Inquiétant…

D'autres messages forgent et entretiennent cette peur. Ils sont aussi objet de panique ou outil de dénigrement de cet oiseau. Ils concernent l'inquiétude sur les risques d'infections et de transmission de maladies.

La lecture des sites des villes donne très vite, une idée du caractère anxiogène des messages transmis à la population. Pour exemple, dans la brochure éditée par la Ville de Paris « Je favorise la nature » (octobre 2016), on peut lire : *« Les rassemblements contribuent également à la transmission de maladies et de parasites entre les pigeons. Enfin, il est important de rappeler que* ***le pigeon peut parfois transmettre à l'homme des maladies*** *telles que les zoonoses, ainsi que des parasites comme la puce du pigeon (ceratophyllus columbae) ». (…) Il est donc nécessaire de se protéger contre la prolifération des pigeons ». (…) »*

Construction d'un discours phobique ![18]

En 1945, un premier article du Times parait, mentionnant une maladie spécifique associée aux pigeons. Des fonctionnaires de Philadelphie déclarent que des centaines de pigeons sont infectés d'ornithose, *« Une maladie contagieuse pour l'homme »*. Les oiseaux ont été tués.

En 1951, en France, le professeur Lépine publie un article dans lequel il affirme que 70 % des pigeons parisiens sont porteurs de l'ornithose. Pourtant, les cas déclarés d'ornithose dans les hôpitaux sont extrêmement rares puisqu'ils s'élèvent à moins d'une dizaine par an sur l'ensemble de la France. De plus, l'étude reconnait que certains de ces malades n'avaient même pas été en contact avec des pigeons. A partir du moment où les médias et les autorités s'appuient sur cette étude scientifique, le message répandu auprès du public devient alarmiste : *« les pigeons de Paris sont infectés par une maladie transmissible à l'homme au niveau pulmonaire »*

En 1952, d'autres scientifiques affirment que les pigeons et de nombreux oiseaux, peuvent être porteurs de psittacose. Même s'il n'y a eu aucun cas confirmé de pigeon transmettant une maladie aux humains, la peur grandit…

18 Source : Colin Jerolmack, sociologue dans son article intitulé « Comment les pigeons sont devenus des rats»

Des pigeons dans la ville.indb 30 07/10/2019 19:20

En 1960, un article du Times cite un responsable de la santé : *« Ces oiseaux sont porteurs reconnus de maladies - virus et infections fongiques.»*

En 1961, la présence des pigeons est considérée comme une *« menace pour la santé »* car pouvant transmettre une forme de méningite pouvant tuer des humains. Alors que l'article souligne que la menace réelle pour les humains est faible, le lien entre les pigeons et la maladie est renforcé.

En 1963 à New York, le journal « City Health Officer » attribue deux décès récents à des maladies portées par des pigeons et appelle à faire campagne pour débarrasser la ville de ses 5 Millions de pigeons. Ce sont les premiers décès directement « attribués » aux pigeons, et aussi la première fois qu'une estimation du nombre de pigeons est publiée. Le Dr Littman, fonctionnaire de la ville, recommande d'exterminer tous les pigeons de New York. Il instille la peur dans le public, en annonçant que le champignon est *« dans les cinq arrondissements »* et que *« Tout le monde l'inhale (…) Ceux qui nourriraient les pigeons n'étaient pas seulement égoïstes mais étaient indirectement des meurtriers ; et les pigeons en proie à la maladie étaient les livreurs de la mort »*

En 1964, dans un article du Times, un expert médical italien contredit le lien fait entre les deux morts de New York et des pigeons. Il déclare *« illogiques et sans fondement »* les déclarations du Dr Littman, et soutient que les pigeons ne sont pas plus dangereux pour la santé que tout autre animal domestique ou non.

En 1966, nouvelle étape franchie dans la dégradation de l'image du pigeon : un article du Times annonce : *« Le commissaire Hoving convoque une réunion pour planifier la restauration du parc Bryant, parc en crise, envahi par des problèmes sociaux tels que le vandalisme, les sans-abris et les homosexuels et les pigeons. Le commissaire Hoving appelle le pigeon un rat avec des ailes »*

En 1977, un article paru dans le Times (Brown, 1977), intitulé *« Going to War »* : on y lit que les pigeons sont une nuisance et un ennemi pour la vie propre et qu'ils sont aussi des étrangers. La même année, un article sur une petite ville de l'Illinois les a surnommés *« cafards du ciel, dont on sait que les excréments seraient à l'origine de 25 maladies, certaines potentiellement mortelles »*

À travers cette chronologie, nous constatons que la dégradation de l'image du pigeon s'étend sur les deux continents. De façon concomitante se développe l'idée que la prolifération supposée de pigeons génère un risque sanitaire. Avec l'espoir de l'éradication de la tuberculose et des maladies pulmonaires, ces messages anxiogènes trouvent facilement écho dans l'opinion publique. Au nom du principe de sécurité sanitaire, les autorités se sentent donc obligées d'intervenir.

Des pigeons dans la ville.indb 31 07/10/2019 19:20

Là encore, comment séparer le vrai du faux ?

Comme tout animal, le pigeon est bien sûr sujet à des maladies. Elles peuvent être transmissibles ou non à l'homme. Tout comme nos chats et chiens qui peuvent aussi nous transmettre par exemple la teigne. Mais la majorité des pathologies des pigeons n'est pas transmissible à l'homme ni à nos animaux de compagnie.

Ces dernières années, des chercheurs se sont penchés sur le sujet et leurs conclusions scientifiques sont à l'opposé de ces messages alarmistes. Julien Gasparini est professeur à l'Institut d'Ecologie et des Sciences de l'Environnement - Laboratoire Écologie et Évolution - Paris (IEES - Paris) campus Pierre et Marie Curie[19] dans une de ses communications, il écrit : *« le pigeon est un modèle idéal pour étudier la dispersion et la propagation des maladies chez un animal exploitant le milieu urbain… Mais aussi pour évaluer les potentiels risques de transmission de maladies à l'homme (ce que l'on appelle des zoonoses). (…). Les risques sanitaires liés au pigeon sont donc extrêmement faibles mais ne nécessitent pas de passer outre les règles d'hygiène élémentaires. (…) »*

La grippe aviaire

Depuis 2006, la pathologie la plus médiatique est la grippe aviaire H5N1. Aujourd'hui, les études scientifiques sont unanimes : les pigeons sont très peu sensibles à cette souche mortelle pour l'homme. En Île-de-France, sur 250 échantillons analysés en 2009, aucun individu n'était séropositif, aucun n'avait donc été exposé à ce virus.

Les pigeons franciliens ne représentent donc pas un risque de contamination à l'homme de la grippe aviaire.

19 Références bibliographiques : Julien Gasparini, Brugère-Picoux J. (2010). Pigeons des villes. Quel risque pour notre santé ? Découverte 368 : 34-43 Gasparini J., Erin N., Bertin C., Jacquin L., Vorimore F., Frantz A., Lenouvel P., Laroucau K. Impact of urban environment and host phenotype on the epidemiology of Chlamydiaceae in feral pigeons (Columba livia). Environmental Microbiology.

Des pigeons dans la ville.indb 32 07/10/2019 19:20

Ornithose

Début des années 2000, une étude menée sur plus de 700 pigeons montre que 29% des pigeons étaient positifs à l'ornithose. Cette maladie bactérienne provoque des symptômes grippaux chez l'homme. Elle peut être soignée par antibiotique. Les souches identifiées en Île-de-France sont des souches peu virulentes. En milieu extérieur, les risques de contamination sont donc très faibles. Les plus exposés sont les professions avicoles (éleveurs, transporteurs ou vendeurs d'oiseaux, travailleurs des abattoirs de volailles, magasins d'oiseaux), par contact avec des fientes, même déshydratées. Les règles d'hygiène élémentaires, déjà préconisées pour prévenir la propagation des infections bactériennes ou virales (rhume, infections gastriques …), comme se laver les mains sont suffisantes.

Selon les études de **Julien Gasparini,**
professeur université Pierre et Marie Curie

Les pigeons franciliens ne sont pas un risque de contamination de grippe aviaire pour les citadins.

Les risques sanitaires lies aux pigeons sont donc extremement faibles.

Ce seul risque de transmission, identifié et très faible, doit être comparé à celui recensé par l'OMS relatif au nombre de morts causés par la pollution : 7 millions de morts par an dans le monde. Ramené à la France, une étude de l'agence Santé publique, parue en 2016, estime que le nombre de morts dus aux particules fines s'élève à au moins 48.000 par an, soit 9% de la mortalité nationale ! Toujours selon la même étude, à Paris, 2.500 personnes meurent chaque année de pollution atmosphérique. **A ce jour, aucun cas de mortalité n'a été reconnue par les autorités sanitaires françaises comme étant la conséquence de la transmission de maladies par les pigeons**.

En conclusion, les risques sanitaires liés aux pigeons sont extrêmement faibles.

S'il n'existe pas de risque sanitaire majeur, alors pourquoi s'est construit cette affirmation du pigeon agent transmetteur de maladies à l'homme ?

Des pigeons dans la ville.indb 33 07/10/2019 19:20

Alors I comme Indésirable...

Il existe une dégradation de la perception des pigeons dans notre société.

Construction de la métaphore du rat volant aux États-Unis

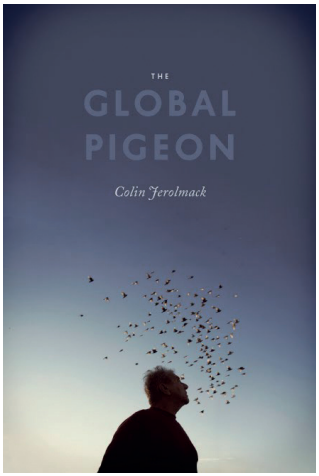

Comme l'écrit le sociologue Colin Jerolmack[20] dans un article intitulé « Comment les pigeons sont devenus des rats » : « … *la modernité pose une frontière ferme entre nature et culture. Les animaux ont leur place, mais ils sont perçus comme « déplacés » - et souvent problématiques - lorsqu'ils sont perçus comme transgressant des espaces destinés à l'habitation humaine.* »

En s'appuyant sur des articles du New York Times de 1851 à 2006 et des articles de 51 autres journaux de 1980 à 2006, l'auteur montre le processus par lequel les pigeons en tant qu'espèce ont été problématisés. Il soutient que les pigeons représentent l'antithèse de la métropole idéale, ordonnée et assainie, la nature maîtrisée et compartimentée. Bien que considéré souvent sous l'angle de la santé, l'autre « délit » du pigeon est de « polluer » les habitats destinés à l'être humain.

La métaphore « rats volants » résume bien les évolutions de la société et ses angoisses à propos de cet oiseau.

Le sociologue démontre aussi que les pigeons, au début du 20ème siècle, étaient considérés comme des oiseaux innocents. Mais, progressivement après la première guerre mondiale, une opinion défavorable émerge et se développe dans les villes américaines.

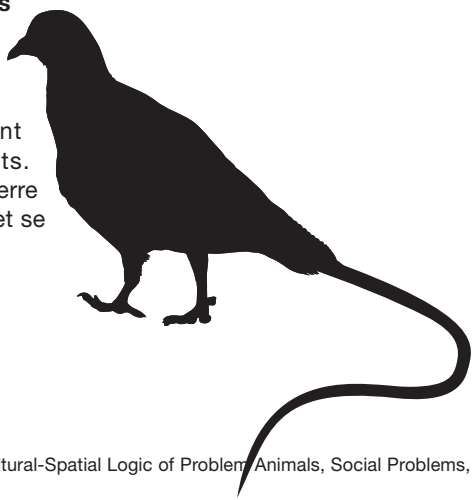

20 Colin Jerolmack, How Pigeons Became Rats: The Cultural-Spatial Logic of Problem Animals, Social Problems, Vol. 55, No. 1, February 2008, pp. 72-94

Des pigeons dans la ville.indb 34 07/10/2019 19:20

Construction de la métaphore du rat volant en France

En 2010 en France, une seconde étude est réalisée par Eve Givois[21] sur l'évolution des représentations du pigeon dans les articles du journal Le Figaro de 1861 à 1942. Cette étude permet d'observer le même phénomène de dépréciation progressif du pigeon urbain sur trois périodes successives :

- ✔ Avant la Première Guerre mondiale, le pigeon apparait comme un animal romantique et délicat, comme une figure de la nature et d'un ailleurs exotique. En tant qu'oiseau, il est un lien entre la terre et le ciel, entre les hommes et le sacré.
- ✔ Entre les deux guerres : à travers la lecture des articles du Figaro de cette époque, pour la première fois, la présence du pigeon devient problématique. Ainsi, dès 1937 ont émergé des articles, comme celui signé Guermantes[22], au titre évocateur ***« Trop de pigeons »*** qui met en évidence la mutation opérée en vingt ans dans les esprits à propos des pigeons : le pigeon romantique n'est pas oublié, mais son élégance devient monotone. L'oiseau a perdu de sa douceur, son appétit est devenu voracité. L'apparition et l'installation d'une image péjorative du colombidé peut donc être considérée comme une conséquence de la cohabitation forcée et non contrôlée par les humains avec les pigeons, qui rend la relation d'ordre utilitaire homme/pigeon obsolète.
- ✔ Après 1945, l'image du pigeon se déprécie encore dans les manières d'en parler. Pour le dénigrer, on le juge sale et même parfois laid, le voilà devenu « sale bête ».

Comme l'écrit Eve Givois dans son mémoire, *« Parallèlement à cette généralisation de l'association du thème de la saleté avec l'image du pigeon, on peut noter que des arguments 'pour' et 'contre' les pigeons se forment, introduisant à cette époque la matrice du débat tel qu'on le connait aujourd'hui. »*

Ainsi d'animal glorifié, utile à l'homme, le pigeon voit son statut évolué : il n'est plus le bienvenu dans nos villes.

21 E. Givois, « Les pigeons dans Le Figaro de 1861 à 1942 », « Histoire et médias », mémoire Master, 2010

22 Gérard Bauër, né le 7 octobre 1888 au Vésinet et mort le 4 septembre 1967 à Paris 7e, est un essayiste et critique français. Il est le petit-fils naturel d'Alexandre Dumas père. Chroniqueur et éditorialiste au Figaro, où il rédige à partir de 1935 le Billet de Guermantes sous le pseudonyme de Guermantes

Des pigeons dans la ville.indb 35 07/10/2019 19:20

Le concept de l'animal indésirable

Certains chercheurs, comme Philippe Clergeau et Nathalie Blanc[23], travaillent plus largement sur la présence de la faune et de la flore en ville et font le même constat. Philippe Clergeau dans « L'animal en ville : nuisible, indésirable ou invasif » énonce : *« Une espèce indésirable correspond à une notion de perception et de jugement des gens. Une espèce est indésirable du fait que notre culture ne l'apprécie pas, car elle cause des dommages qui sont perçus comme importants par les gens ».*

Le pigeon ferait ainsi partie de cette catégorie des indésirables. A la différence des « nuisibles », auxquels correspond un statut juridique, les « indésirables » répondent à une définition sociologique.

Même si cette proposition est séduisante, comme toutes les tentatives de classification, elle se heurte à la réalité du terrain. Car, si le pigeon est considéré comme indésirable à cause des nuisances générées par ses fientes, que dire du chien dont les crottes causent aussi de nombreuses nuisances ? Est-il cependant considéré comme un animal indésirable ? Par ailleurs, le pigeon est-il indésirable aux yeux de l'ensemble des citoyens de la ville ou d'une minorité ?

Comme le précisent V.Manceron et M. Roué[24] : *« Au cœur de ces conflits se jouent tout d'abord des questions de catégorisation et de définition. (…) comme celle de "nuisible utile" ou celle de "prédateur protégé (…). Certains animaux acquièrent ainsi une double identité […] »*

Jugé nuisible par certains et comme devant être protégé par d'autres, le pigeon sert de révélateur des rapports conflictuels entre différents acteurs de la ville.

Sur les pages internet de nombreuses villes figurent une rubrique « animaux nuisibles » comportant les rats, les termites, les cafards et les pigeons. Cette information permet aux services municipaux d'engager des actions de destruction des pigeons en s'appuyant sur les ambiguïtés de la législation.

23 Philippe Clergeau dans « L'animal en ville : nuisible, indésirable ou invasif », dossier d'économie urbaine, travail collectif de l'Ecole des ingénieurs de la ville, Paris, 2010

24 Vanessa Manceron et M. Roué, « Les animaux de la discorde », Ethnologie française, 2009/1 Vol. 39, p. 5-10. DOI : 10.3917/ethn.091.0005)

Des pigeons dans la ville.indb 36 07/10/2019 19:20

Mais que dit la loi à propos du pigeon biset ?

Depuis l'article 515-14 du 16 février 2015, tout animal est reconnu comme un « être vivant doué de sensibilité » dans le Code civil (et n'est plus considéré comme un bien meuble). Les animaux restent toutefois soumis au régime des biens corporels.

Lorsque le pigeon appartient à un colombophile ou un éleveur, il a alors le statut d'animal domestique. Qu'en est-il du pigeon des villes sans propriétaire ?

Au niveau du code civil

Dans le droit civil français, on retrouve la classification liée à l'appropriation des choses. On y retrouve une catégorie dite « choses sans maître ». Et, selon ce même code civil, le pigeon de nos villes est classé res nullius (la chose d'aucune personne). Il n'est donc classé ni sauvage, ni captif, ni apprivoisé, ni domestique, mais sans propriétaire et donc néanmoins appropriable.

La conséquence est importante. Car un bien sans maître n'a que deux alternatives : soit il n'a pas d'existence en droit et tout respect par l'homme lui est donc refusé, soit il a la vocation de devenir le bien de quelqu'un. Or l'un des attributs de la propriété, c'est le droit de disposer de son bien (cf. article 544 du code Civil : le propriétaire peut le vendre, le donner, le détruire…). L'absence de propriété aboutit de fait au total irrespect de la vie des individus vivants non humains.

Au niveau du code rural

Dans ce code, un seul article concerne le pigeon biset et le protège contre les jeux cruels :

- l'article R214-35 : *« Il est interdit de pratiquer, sous quelque forme et en quelque lieu que ce soit, le tir aux pigeons vivants consistant à offrir ces animaux comme cibles aux tireurs après les avoir libérés. »*

Au niveau du code général des collectivités territoriales

Cet autre code donne au maire la compétence pour assurer cette gestion et notamment en application de l'article suivant :

- Article L2122-21 : *« De prendre, à défaut des propriétaires ou des détenteurs du droit de chasse, à ce dûment invités, toutes les mesures nécessaires à la destruction des animaux d'espèces non domestiques pour l'un au moins des motifs mentionnés aux 1° à 5° de l'article L. 427-6 du*

Des pigeons dans la ville.indb 37 07/10/2019 19:20

code de l'environnement et de requérir, dans les conditions fixées à l'article L. 427-5 du même code, les habitants avec armes et chiens propres à la chasse de ces animaux, à l'effet de détruire ces derniers, de surveiller et d'assurer l'exécution de ces mesures, qui peuvent inclure le piégeage de ces animaux, et d'en dresser procès-verbal »

Au niveau du Règlement Sanitaire Départemental type

Et comme si cette complexité législative n'était pas suffisante, la gestion des pigeons des villes est soumise aux dispositions du règlement sanitaire départemental (RSD – Article 120) qui interdit les jets de nourriture aux animaux errants ou sauvages pour éviter leur prolifération.

Au niveau du code de l'environnement

À ce jour, le pigeon des villes n'est pas un oiseau classé nuisible au sens de la définition réglementaire, prévue à l'article L 427-7 du code de l'Environnement qui comprend en plus des mammifères, des espèces d'oiseaux.

Il existe toutefois un risque que les lobbies des entreprises 3D* et des chasseurs, à force de pressions auprès du législateur, réussissent à déchoir encore plus le pigeon, cet ancien héros de la nation. Il leur suffirait pour cela de le faire ajouter à la liste des animaux « susceptibles d'être classés nuisibles » au côté de son cousin le pigeon ramier qui y figure déjà.

Preuve en est : cette volonté de certains élus de classer officiellement le pigeon biset parmi les nuisibles a même franchi à plusieurs reprises les portes de l'Assemblée Nationale. Pour l'instant sans succès.

Une première fois en 1998, une question d'un sénateur est posée au Ministre de l'Agriculture sur le sujet[25].

Une seconde fois en 2005, une députée s'adresse au ministre de l'Ecologie[26] afin « d'introduire les pigeons des villes sur la liste des animaux nuisibles ».

Enfin en juillet 2018, un député appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur les nuisances causées, notamment aux bâtiments, par la prolifération des pigeons en milieu urbain et rural.

Cet ensemble de codes et d'arrêtés laisse donc aujourd'hui une grande latitude locale aux élus pour gérer la présence du pigeon en ville, et jongler entre ces différents textes législatifs. Pour le meilleur et le plus souvent pour le pire !

25 Question du sénateur Jean-Paul Delevoye, N° 07638 publié au JO du Sénat du 16 avril 1998 p. 1189 et réponse du ministère de l'Agriculture publié au JO du Sénat du 09 décembre 1999, p. 4046

26 Question de madame Bérengère Poletti (Union pour un Mouvement Populaire - Ardennes) à monsieur Serge Lepeltier publiée au JO du 22 mars 2005, p. 2872

Des pigeons dans la ville.indb 38 07/10/2019 19:20

Et pourquoi pas I comme Indispensable…

Dans ce chapitre, nous avons mis à mal les propos fantasmés sur les pigeons et démontré qu'il n'y avait ni surpopulation, ni réel risque sanitaire. Accordons-nous ici une hypothèse : le pigeon ne représente-t-il pas pour ses détracteurs tout ce que nous pouvons craindre de la nature en ville ? En effet, le chien ou le chat de compagnie sont sous notre contrôle. Cette nature domestiquée nous rassure. A l'opposé, le pigeon, autrefois apprivoisé, mais retourné à l'état semi-sauvage, nous ramène à l'inconnu, à la peur de l'autre. Car, contrairement à d'autres espèces d'oiseaux fréquentant la ville, les pigeons se concentrent et se regroupent, provoquant parfois une sensation d'envahissement.

Et plus encore, il est un des seuls oiseaux à occuper le même espace urbain que nous. Il ne garde pas ses distances avec l'humain. Il marche même souvent dans nos pas.

Une présence dans l'intérêt des habitants des villes

Souvent, lorsque nous faisons la restitution de nos études aux élus et aux services des villes, nous interpelons l'auditoire par ces mots : *« aujourd'hui, vous nous faites venir pour réduire les nuisances causées par la présence des pigeons. Un jour, viendra où vous nous ferez venir pour réintroduire le pigeon s'il disparait complétement de nos villes »*

Propos provocateurs ! Et pourtant, cet argumentaire, est-il si inapproprié ?

Nous ne cherchons pas alors à aborder la question sous l'angle de la préservation des espèces, mais sous l'angle de l'équilibre des espèces. Si demain les pigeons ne sont plus présents, qui occupera cette niche écologique ? Qui les remplacera ? Nous avons déjà des éléments de réponses : des oiseaux plus gros, plus difficilement « organisables » seront présents en grand nombre : corvidés, laridés[27], ramiers, …

Alors le pigeon : ami ou ennemi de l'homme ? Faut-il le considérer comme indispensable ou l'interdire dans nos villes ? À chacun de juger !

27 Nom de famille donné aux mouettes et aux goélands. (Source Larousse)

Des pigeons dans la ville.indb 39 07/10/2019 19:20

G comme *gênant*

Le pigeon me dérange… il roucoule ..... p. 42
Les pigeons en nombre me font peur ..... p. 43
Le pigeon salit tout ..... p. 44
La responsabilité de l'homme
dans ces nuisances ..... p. 48
Impact des nuisances vécues ..... p. 51
La présence animale :
un besoin contradictoire des citoyens ..... p. 53
Comparaison entre la perception
d'autres nuisances et celles
imputées aux pigeons ..... p. 54

Le pigeon dérange, quelles nuisances lui reproche-t-on ?

Nous allons dans ce chapitre identifier les dérangements communément appelés nuisances. Nous verrons qu'elles ne sont pas vécues de la même façon lorsqu'elles sont subies dans l'espace public ou au domicile et que c'est dans une diversité de ressentis que mot nuisance trouve tout son sens.

Depuis près de 50 ans, dans notre société occidentale, le sens de ce mot qui concernait des inconvénients plutôt minimes semble évoluer vers des faits ou offenses plus graves. Il est même parfois confondu avec le mot « pollution ».

Le pigeon me dérange…il roucoule

Bien que ce reproche soit minoritaire, il existe. Et certaines entreprises, qui surfent sur le lucratif marché de la capture du pigeon, en font des messages qui pourraient même parfois faire sourire. Comme cet extrait de la page de l'entreprise Pigeon propre : *« Particuliers et professionnels : nos conseils pour vous débarrasser des pigeons. En cause encore leur nombre croissant, leur chant (qui ne sonne pas à tout le monde comme un doux roucoulement). Les oiseaux qui chantent dans le jardin, ça donne un petit air de paradis. Mais peut-on vraiment comparer le chant du rossignol à celui du pigeon ? »*

Que répondre à des personnes qui se déclarent gênées par les roucoulements des pigeons bien qu'elles résident pourtant dans une zone dite « point noir du bruit », par exemple à proximité d'un aéroport. Elles acceptent les nuisances causées par l'homme et refusent celles provenant de la faune.

Une intolérance aux bruits de la nature

Cela n'est pas sans rappeler non plus, ces personnes qui décident d'habiter à la campagne et se plaignent d'être réveillées par le chant du coq ! Pour ne citer qu'un exemple, nous vous proposons un article du journal « Le Parisien » du 6 mars 2017 qui met en exergue dans cette ville située à proximité de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle, un arrêté municipal limitant la présence de poules et coqs. *« C'est pour éviter que des voisins se volent dans les plumes que la ville de Gonesse souhaite encadrer l'installation de poulaillers, pigeonniers et volières en ville, apprend-on dans le magazine municipal du mois de mars. En effet, certaines basses-cours surpeuplées engendraient trop de bruit, et donc des nuisances pour le voisinage. Pour remédier à ce problème, la ville autorise désormais chaque foyer à posséder un maximum de quatre poules. Mais attention, les coqs sont interdits dans les zones urbanisées. Les animaux doivent disposer d'un abri clos et couvert afin d'y être installés la nuit et ne pas gêner les voisins. »*

Si nous devions tourner ces faits en dérision, peut-être devrait-t-on suggérer de penser différemment les aides et subventions pour l'isolation et d'y prévoir un item pour les bruits de la nature … oiseaux, orage, grêle, pluie, tonnerre… Mais nous allons nous contenter d'un conseil à ces personnes qui acceptent mieux les bruits provoqués par l'urbanisation et les machines : fermez vos fenêtres, si vous souhaitez rester loin de la nature.

Des pigeons dans la ville.indb 42 07/10/2019 19:20

Les pigeons en nombre me font peur

Ce reproche, minoritaire aussi, trouve son origine dans les messages anxiogènes liés à la peur de la transmission de maladies, traitée dans le chapitre précédent. À cela s'ajoute, dans de très rares cas, des phobies pathologiques envers les oiseaux et nos pigeons.

Il faut bien reconnaitre qu'un trop grand nombre de pigeons ou d'autre oiseaux regroupés à un même endroit peut créer pour certains un sentiment d'étouffement, d'envahissement. Dans nos entretiens avec les passants, la très grande majorité accepte une présence de trente à cinquante pigeons sur une esplanade comme les Invalides.

Par contre, la quasi-totalité des personnes interrogées donnent un avis négatif à des regroupements en nombre trop important comme Place du Chatelet à Paris.

Un sentiment d'étouffement

La présence massive de pigeons génère un impact négatif sur le quartier concerné. Avec ou sans nuisances pour les riverains, il existe ce que nous appelons dans notre verbiage d'initiés un **seuil d'acceptabilité** du nombre de pigeons au-delà duquel l'image même du pigeon, devient négative.

Des pigeons dans la ville.indb 43 07/10/2019 19:21

Le pigeon salit tout

La principale nuisance reprochée aux pigeons, qui en fait pour certains un nuisible à éloigner, voire à exterminer, est celle relative aux fientes.

Des pigeons dans la ville.indb 44 07/10/2019 19:21

De nombreux messages pullulent sur internet :

« À première vue, les pigeons ne semblent pas nuire, pourtant, l'acide urique de leurs déjections est une menace dévastatrice pour les immeubles, les monuments et les automobiles. (…) boucher les gouttières et les canalisations en y entrant, pénétrer dans les habitations et y causer des dégâts[28]».

Ou encore :
« les excréments de pigeons sont corrosifs. Ils détériorent progressivement l'environnement et occasionnent notamment :
- des salissures (toitures, façades, etc.)
- des infiltrations dues aux tuiles abîmées par le développement de mousses et lichens,
- l'affaissement des plafonds quand les fientes se sont accumulées pendant des années.[29]»

« Les pigeons mangent la pierre ; ils détruisent les joints de silice pour faciliter leur digestion, et les pierres de tuffeau pour le calcaire qui est un constituant du squelette et des coquilles d'œufs. Les dégâts causés par les fientes de pigeons sur les surfaces exposées des édifices sont irréversibles.[30]»

28 Site de l'entreprise Pigeon propre
29 Site Société HDD : www.protection-anti-pigeons.fr
30 Site DESIN'TECH : http://www.desintech.ch/services/depigeonnage/savoirplusvolatile/

Des pigeons dans la ville.indb 45 07/10/2019 19:21

Comment s'y retrouver face à ces affirmations péremptoires ?

Sans avoir la prétention de répondre à toutes ces accusations, on peut néanmoins faire la part des choses et proposer une analyse objective.

Indiscutablement, la fiente de pigeon est acide. Mais, tant que nous nous en servions comme engrais pour l'agriculture, mélangée avec de la terre, nous ne lui trouvions que des qualités. Aujourd'hui, dans nos sociétés occidentales, la valorisation de la fiente est devenue marginale au profit des produits chimiques. Ne semble alors subsister que les marques inesthétiques de leurs excréments le long des façades d'immeubles, le cumul de fientes qui bouche les gouttières ou encore les salissures sur les carrosseries des voitures.

Mais pourtant, le plus souvent, des mesures de bon sens permettent de réduire ou même de supprimer ces dommages, comme la pose de moyens répulsifs (voir notre chapitre S comme Solutions, Savoirs et Stratégie).

De plus, il est indispensable de dénoncer les propos exagérés concernant le pigeon mangeur de pierre de nos bâtiments et autres inepties. En effet, nos églises et monuments existent depuis des centaines d'années avec une présence constante de pigeons. Et les pierres sont toujours là. Les fientes de pigeons sont moins dangereuses pour la pierre que la pollution provoquée par les microparticules.

Des pigeons dans la ville.indb 46 07/10/2019 19:21

Toutes les fientes dans nos villes ne mènent pas au pigeon biset !

En effet, d'autres oiseaux s'installent dans nos villes. Il n'est pas rare de constater, sous les arbres plantés entre le béton et le bitume, des étendues de fientes provoquées par le perchage d'oiseaux sur les branches. Elles sont imputées à tort au pigeon biset, qui se perche peu dans les arbres et n'y habite pas.

Ces déjections proviennent d'autres espèces d'oiseaux, comme par exemple les corneilles noires, pies bavardes et pigeons ramiers. Les arbres sont leurs sites de perchage et de nidification. Depuis quelques années, ces oiseaux arrivent en nombre dans nos villes. Auparavant, leur présence passait inaperçue, car ils étaient peu et ne restaient que quelques mois. Aujourd'hui, la situation évolue très rapidement. L'exemple le plus emblématique est sans doute celui des pigeons ramiers. Plus d'un tiers d'entre-eux se sont sédentarisés et résident désormais toute l'année au nord de la Loire[31].

Ces espèces s'adaptent rapidement à notre urbanisation. Avec notre pigeon, elles se partagent l'espace de la Ville et le bol alimentaire. Ces nouveaux arrivants sont plus gros que le biset et du coup leurs excréments, plus volumineux, dérangent encore plus.

Les photos ci-dessous montrent comment différencier les fientes des pigeons bisets, plutôt petites, et les fientes des autres espèces plus étalées.

Fientes de pigeons bisets

Fientes de pigeons ramiers

31 Source ONCFS - Fédération régionale des chasseurs du centre - 2012

Des pigeons dans la ville.indb 47 07/10/2019 19:21

La responsabilité de l'homme dans ces nuisances

Dans tout ce qui précède, il est fait état de la seule « responsabilité » des pigeons dans les nuisances causées. Il salirait tout, et pour reprendre les propos de Paul Louis Colon[32]. *« En déféquant de la sorte, sans distinction des lieux, le pigeon semble manifester un rejet de l'ordre que la ville tente de construire. Il assimile ainsi, dans une même souillure, le monument historique et le vulgaire pavé, la terrasse privée et le perron public, l'espace vert et le béton »*

Cet animal transgresserait donc les règles de notre mode de vie !

Mais, si cet oiseau demeure à nos côtés depuis des millénaires, n'est-ce pas parce que nos villes et nos comportements lui permettent de trouver le gite et le couvert ? En clair, quelle est la part de responsabilité de l'homme dans les nuisances causées par ces oiseaux ?

Part de responsabilité d'une architecture fournissant une multitude de gites ?

De nos nombreuses observations dans les villes, nous pouvons témoigner des multiples lieux de perchages et de nidifications dus à l'architecture des bâtiments.

St Pierre – Martinique

Nous constatons la non prise en compte de la présence animale, et plus spécifiquement des oiseaux, dans la construction ou la rénovation des bâtiments. Rappelons ici qu'à l'état sauvage, comme on le voit sur la photographie de gauche le pigeon est surnommé pigeon de roches et qu'il continue à privilégier dans nos villes un habitat dans les anfractuosités des façades.

Villiers le bel (95)

Dans le cadre de constructions ou de rénovations, il est parfois choisi, comme dans l'exemple de la photographie de droite, de créer un renfoncement pour favoriser la lumière naturelle dans un escalier. De plus, pour des effets esthétiques sur le relief des façades, on positionne les fenêtres vers l'intérieur de l'habitation et non pas à fleur de la façade. Conséquence : ces renfoncements sont une véritable invitation à faire son nid pour notre pigeon.

32 Le nourrissage des pigeons dans la région parisienne, Paul Louis Colon, Nicolas Le Quarré, dans la revue Ethnologie Française 2013/1- Vol 43, page 155 à 162

Des pigeons dans la ville.indb 48 07/10/2019 19:21

Autre exemple : de nombreuses façades d'immeubles sont pourvues de minces rebords permettant le perchage d'un nombre conséquent de pigeons.

Soit, nous ne voulons pas de cet oiseau à nos côtés, alors nous corrigeons nos concepts architecturaux pour empêcher leur présence. Soit, nous devons assumer cet accueil du pigeon et apprendre à vivre avec lui et la nature autour de nous.

Part de responsabilité des incivilités offrant un couvert abondant

Pour le couvert, on pense bien sûr en premier aux nourrissages volontaires de protecteurs d'oiseaux (il en sera question dans le chapitre N comme Nourriture et Nourrissages). Ce sont les autres ressources alimentaires que nous voulons ici mettre ne lumière.

En effet, il est essentiel de prendre en compte aussi les incivilités des citoyens : ces jets de détritus alimentaires ou non, par les fenêtres et dans la rue. Il s'agit d'un bol alimentaire conséquent, même si à l'origine ils ne sont pas particulièrement destinés aux pigeons.

Des pigeons dans la ville.indb 49 07/10/2019 19:21

Part de responsabilité due au manque de nettoyage à certains endroits

Le manque de nettoyage régulier ou incomplet des rues et à l'intérieur des cités, dans certaines villes, accroît considérablement le ressenti des nuisances.

Prenons plusieurs exemples à Paris, mais que l'on retrouve également dans les nombreuses villes où des problèmes de nuisances sont constatés :

- ✔ Dans le 10ème arrondissement, durant plusieurs semaines, il est observé l'absence de nettoyage des fientes de pigeons aux abords du square Alban Satragne, tant au sol que sur les rebords de la grille du square. Le nettoyage à l'eau froide est insuffisant et peu fréquent alors que l'utilisation de l'eau chaude permettrait de mieux décaper le trottoir.
- ✔ À Beaubourg, entre 300 et 500 pigeons sont présents chaque jour et divers nourrissages sont observables tout au long de la journée. Les fientes au sol sont nombreuses. Aux dires d'un représentant de l'entreprise de nettoyage, dans un passé récent, un nettoyage à l'eau chaude avait lieu plusieurs fois par semaine, mais désormais sa fréquence est diminuée.

Au travers de ces exemples, la question de l'organisation du nettoyage des fientes est posée : entre manque de régularité et nettoyage inadapté, les fientes s'installent ! Ce qui est confirmé par les critiques des riverains qui reprochent moins les fientes tombées au sol que le laps de temps trop long entre les nettoyages. **Car alors l'acceptation d'une salissure normale laisse place à l'exaspération face au sentiment d'abandon du quartier.**

Ces facteurs, issus de la responsabilité de l'homme, concourent à accentuer le stéréotype du pigeon comme animal salissant notre environnement.

Des pigeons dans la ville.indb 50 07/10/2019 19:21

Impact des nuisances vécues

Le sondage réalisé par l'IFOP pour AERHO en 2018 met en évidence qu'un tiers des parisiens dit ressentir quotidiennement des nuisances liées à la présence de pigeons. Ces nuisances provoquent contrariétés pour certains, tensions pour d'autres.

Ainsi les nuisances ne sont pas vécues de la même façon lorsqu'elles sont subies dans l'espace public ou dans l'espace privé.

Nuisances vécues dans l'espace public ou commun

Dans l'espace public, la gêne ressentie n'est vécue qu'au moment où les personnes pénètrent ou franchissent l'espace impacté. Il s'agit principalement dans ce cas de fientes sur des façades, au pied des bâtiments ou au sol sur la voirie ou dans les parcs.

Le dérangement ressenti par ces nuisances s'accentue aussi en fonction de l'usage des différents espaces publics ou communs. Par exemple, dans un square ou à proximité de jeux d'enfants, les désagréments liées à la présence des pigeons peuvent décourager la fréquentation de ces lieux. Malgré cela de nombreux habitants relativisent cette gêne et ajoutent : « ce n'est pas seulement à cause des pigeons » ou même encore « oui, il y a trop de pigeons, mais ras-le-bol des pisses, et de la saleté partout ».

Nuisances subies au domicile et/ou dans l'espace privé.

Lorsque les nuisances atteignent nos domiciles, elles sont ressenties comme une violation de l'espace privé. Et le dérangement ressenti face à cet envahissement peut varier selon les situations :

✔ **Nuisances liées aux pigeons stationnés en attente de nourrissage**

Sur les rebords des fenêtres et des balcons, les pigeons se posent en avance pour guetter et attendre le nourrissage. Ils dérangent et parfois même, si plusieurs distributions de nourriture sont effectuées quotidiennement, ils peuvent s'attarder plusieurs heures, voire toute la journée. Puis une fois les oiseaux dispersés, il subsiste alors les traces de leur passage : des salissures sur les façades, corniches, rampes…

Des pigeons dans la ville.indb 51 07/10/2019 19:21

✔ **Nuisances provoquées par les pigeons squatters de blacons**

Certains pigeons élisent domicile chez des particuliers. Très souvent, ces nuisances ne sont provoquées que par un nombre limité de pigeons. En effet, deux pigeons sur un balcon suffisent à déranger les habitants d'un logement.

Il est essentiel de mettre en lumière ces situations de nuisances subies au domicile, car même si elles sont moins visibles depuis la rue, elles demeurent insupportables pour certains habitants. A partir des différents témoignages recueillis, nous avons pu percevoir une certaine forme de bienveillance tant qu'elle n'envahissait pas trop l'espace privé : *« dans la rue, je veux bien, ils ont le droit de vivre, mais pas chez moi »*.

Mais nous avons également pu recueillir quelques remarques comme : *« ça nous pourrit la vie »*. Témoignages où le ressenti de gêne se transforme alors en sentiment d'intrusion et d'agression.

C'est encore ici la preuve que le nombre de pigeons, n'est pas le seul élément à prendre en compte. Contrairement à d'autres espèces d'oiseaux qui restent éloignées de l'homme, les pigeons sont là, tout proches de nous.

Et c'est cette grande proximité avec l'homme qui leur est tout à la fois reprochée par certains et recherchée par d'autres.

Des pigeons dans la ville.indb 52 07/10/2019 19:21

La présence animale : un besoin contradictoire des citoyens

Désir de nature en ville ! Un consensus largement répandu et confirmé par le sondage IFOP/AERHO de 2018. A la question : « *est-il souhaitable que les habitants des métropoles et villes puissent cohabiter avec certains animaux en liberté à leurs côtés dans les espaces publics (oiseaux, poissons, écureuils, chats) ?* », près de 8 parisiens sur 10 ont répondu par l'affirmative.

Et pourtant, les contraintes liées à la présence animale sont considérées comme des nuisances là où celles d'origine végétale sont traitées comme étant de l'entretien courant.

Pour simple exemple, chaque automne, les arbres perdent leurs feuilles. Les ramassages sont effectués et représentent un coût pour la société. Personne ne remet en cause ces actions, personne ne parle de nuisances.

Les animaux libres défèquent. On considère ces salissures à nettoyer comme anormales et coûtant trop chères.

Citoyens et services publics ont intégré l'entretien et les contraintes des végétaux. Il n'en est pas de même pour les animaux. Ainsi, la présence des animaux est un sujet de désordre, de tensions. Cette présence n'est tolérée que si elle est encadrée et contrôlée par l'homme. Mais, ce qui peut être le cas pour des chiens, dont le propriétaire doit ramasser les excréments, est-il réaliste pour le pigeon et les autres espèces sauvages ?

Au travers de cette distinction entre la faune et la flore, mais aussi entre l'animal de compagnie et l'animal libre, se pose la question de la place que nous voulons donner à la faune libre :

- ✔ Soit, leurs salissures sont des nuisances incompatibles avec notre mode de vie : il faut alors empêcher toute présence d'animaux non contrôlée par l'homme et de ce fait, aseptiser notre environnement.
- ✔ Soit, leurs salissures sont normales et corrélatives de leur présence en ville : il faut alors modifier nos perceptions.

Pour permettre la réalisation de cette dernière solution, notre société doit opter pour des mesures de gestion raisonnée et durable de cette présence des animaux en ville.

Des pigeons dans la ville.indb 53 07/10/2019 19:21

Comparaison entre la perception d'autres nuisances et celles imputées aux pigeons

Dans le sondage AERHO/IFOP de septembre 2018, les nuisances liées aux pigeons sont comparées avec d'autres nuisances et incivilités du quotidien : les urines, les déchets jetés, les déjections canines et les bruits de la ville.

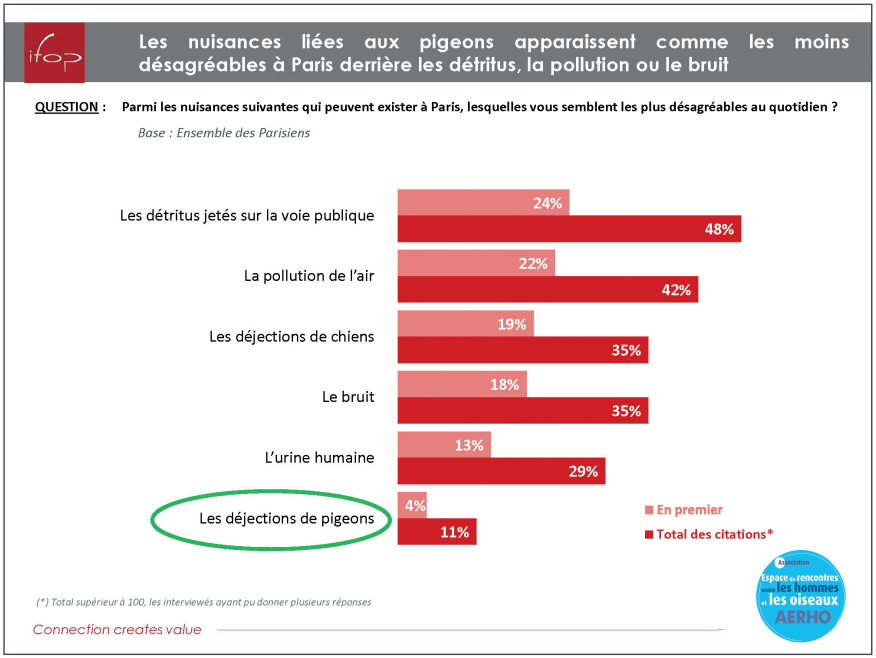

Les résultats consolident deux informations fondamentales :

- ✔ Les déjections de pigeons sont jugées comme les moins désagréables et arrivent en dernière position, très loin derrière les détritus, la pollution de l'air, les déjections canines, le bruit et l'urine humaine.
- ✔ Même les personnes qui ont déclaré subir des nuisances placent aussi les déjections de pigeons en dernière position.

Des pigeons dans la ville.indb 54 07/10/2019 19:21

De plus, les conclusions de ce sondage sont similaires à l'enquête menée par AERHO en 2017 à Paris auprès de 267 personnes, interrogées au pied des pigeonniers. En effet, de nombreux participants subissant des nuisances s'étaient étonnés eux-mêmes de leurs réponses qui pouvaient apparaitre comme antinomiques : *« c'est contradictoire, d'un côté je subis des nuisances de pigeons et je place pourtant cette nuisance en dernière position »*

Cette réponse s'explique simplement par le fait qu'une personne, subissant une nuisance, se sent victime d'un préjudice et va alors employer des mots forts pour amplifier son importance. Puis en comparant ce désagrément avec d'autres nuisances ou incivilités, cette même personne réévalue ses réponses et relativise son jugement. Ce qui démontre bien que les messages anxiogènes, décrits précédemment, ne correspondent pas au ressenti des participants aux enquêtes pour lesquels la réponse suivante a été de nombreuses fois utilisées : *« il y a plus grave dans la ville que les fientes de pigeons »* ou *« s'il n'y avait que les fientes de pigeons »*

Nuisances et exaspérations et pourtant pas un fléau !

Même si la nuisance des pigeons demeure avérée et toujours source de tensions, elle n'est que très rarement créditée de termes comme « fléau » ou « pollution ». Ces mots sont réservés aux autres incivilités aux effets néfastes pour la santé. Même si les pigeons dérangent par leurs recoulements, leurs regroupements et principalement leurs fientes, très peu de personnes s'en prennent directement à eux en tant qu'animal et rares sont celles qui vont jusqu'à faire allusion au terme de « rat volant ».

Dans ce chapitre, il a été fait la distinction entre nuisances au domicile et dans l'espace public et la différence de ressenti qui s'en suit. Les solutions ne peuvent donc pas être identiques selon que l'on traite l'une ou l'autre situation. Dans les nuisances imputées aux pigeons, l'être humain a une grande part de responsabilité au travers de l'urbanisation qui laisse peu de place à la nature.

Faute d'appréhender la présence de l'animal en ville dans sa globalité, seules les nuisances sont mises en exergue. Ce qui a pour conséquence, comme nous le développons dans le prochain chapitre, de justifier la mise à mort de notre pigeon !

Des pigeons dans la ville.indb 55 07/10/2019 19:21

E comme élimination

Alors ces pigeons, il faut vraiment les éliminer, les éradiquer ? ..... p. 58

Méthodes avec mise à mort différée ..... p. 60

Méthode d'abattage et de mort directe des pigeons ..... p. 63

D'autres méthodes de mise à mort des pigeons ... p. 65

Quantité de pigeons tués ..... p. 72

Quels résultats face à ces centaines de milliers de pigeons tués par an ? ..... p. 74

Éléments de réponse et arguments d'AERHO ..... p. 79

Elimination, voir éradication … jusqu'où irons-nous ?

« Bien sûr, ces pigeons ils ne sont pas méchants, mais ils sont tellement gênants. Ils causent tellement de nuisances, ils sont tellement nombreux.»

« Après tout, il faut bien se protéger de cette pollution, il faut s'en débarrasser. »

Ces propos justifieraient la condamnation à mort de cet animal, et ce quel qu'en soit le prix.

Mais alors comment sont réalisées ces captures ? Quel est leur efficacité et le point de vue des différents acteurs ? Quelles sont les réactions des citoyens face à ces opérations de mises à mort des pigeons ?

Alors ces pigeons, il faut vraiment les éliminer, les éradiquer ?

Dans certaines villes, les propos condamnant le pigeon sont tenus aussi bien par des élus, des responsables de services, des bailleurs sociaux que par des habitants. Ces personnes n'expriment que très rarement une haine ou un rejet des pigeons. En général, leurs propos se veulent seulement pragmatiques : *« faute d'autres solutions, on est **contraint** de **tuer** ces pigeons »*

Lorsqu'on aborde cette question avec **des élus, la gêne est souvent perceptible.** Un article du journal La Nouvelle République, publié le 09/03/2018, illustre bien cette situation : *« Aucune des collectivités que nous avons sollicitées n'a souhaité parler micro ouvert. En off, un maire explique que le sujet est tabou ...) il est difficile d'assumer publiquement une politique de régulation de pigeons. (…) Mais on évite de le dire tout haut, de peur que ce soit mal interprété »*

Qu'en disent par exemple les parisiens ?

Dans le sondage AERHO/IFOP de 2018, à la question : *« Une des méthodes de régulation du nombre de pigeons consiste à en capturer une partie pour les abattre (gazage, etc..). À ce sujet, diriez-vous que :*

- *Vous êtes opposé à cette méthode qui vous semble trop cruelle*
- *Vous comprenez cette méthode parce que vous ne voyez pas d'autres solutions »*

Même si, 57% se sont prononcés contre les captures à but de mise à mort, 43% déclarent comprendre ces captures par pragmatisme. Sans rentrer dans le détail de ce sondage (voir en annexe), il nous parait intéressant de citer quelques disparités selon le profil de répondants:

✔ Seulement 30% des femmes sont favorables aux captures, contre 58% pour les hommes.

✔ Plus l'âge des personnes interrogées est avancé, plus elles se disent favorables aux captures.

Des pigeons dans la ville.indb 58 07/10/2019 19:21

Cachez ces morts que nos enfants ne sauraient voir !

Dans un livre pour enfants[33], nous avons découvert une fable étonnante sur ce sujet :

« Mais le pigeon ordinaire, celui que tu vois partout, c'est le pigeon biset de ville… affectionnant les anfractuosités et les recoins des immeubles et des monuments, ils salissent tout. Comme les citadins qui les aiment bien les nourrissent, comme il est interdit de les chasser, comme ils n'ont guère de prédateurs naturels, les bisets prolifèrent. Comment s'en débarrasser ? Les municipalités cherchent d'abord à les contenir. A l'aide de grands filets, qu'on plaque d'un coup sur le sol, on arrive à les capturer. »

Et après ?

L'auteur s'arrête là en ce qui concerne l'avenir des pigeons capturés. Rien n'est dit sur la réalité : que deviennent-ils après la capture ? Nul ne le sait ou plus exactement, nul ne veut avouer la vérité aux enfants.
Certains même font croire qu'après la capture les oiseaux seraient relâchés ailleurs.
Mais dans les faits, ce n'est que mensonge : une fois capturés, les animaux sont tués.
Très rares sont ceux qui assument le fait de réaliser des captures avec mise à mort des animaux.

Ne pas dire trop haut ce qui est fait

Les différents acteurs de ces « dépigeonnisations », villes ou entreprises, utilisent des mots ou descriptions comme « régulation des populations d'oiseaux », ou dans un style plus pudique « prélèvements de pigeons » ou alors plus vague « captures ».

33 Copain des villes : « Pour explorer sa ville, son quartier sa rue » aux éditions Milan (1995) de Renée et Bernard KAYSER

Des pigeons dans la ville.indb 59 07/10/2019 19:21

Méthodes avec mise à mort différée

Dans cette première partie, nous allons présenter les différents moyens utilisés pour effectuer des captures avec mise à mort des pigeons.

Deux outils possibles : le filet à canon et/ou la cage de reprise.

Captures réalisées à l'aide d'un filet/canon

Cette méthode fait partie de celles, généralement réservées aux prestataires spécialisés en « dépigeonnisation ». Elle a été et reste très utilisée encore aujourd'hui.

Lorsque qu'un donneur d'ordre (responsable d'une ville, bailleur) commandite des captures et choisit un prestataire, il détermine avec lui, les sites et la date des opérations. Les jours qui précèdent, un appâtage avec des graines est organisé pour regrouper un maximum de pigeons sur les sites choisis. En général, ces captures ont lieu le matin, moment où, en recherche de nourriture, les pigeons sont plus faciles à attirer. Pendant qu'un premier opérateur attire les pigeons avec la nourriture, un second est aux commandes du canon-filet. Lorsqu'un grand nombre de pigeons est rassemblé pour manger, le canon envoie le filet au-dessus d'eux.

Donneurs d'ordre et professionnels reconnaissent deux inconvénients à cette méthode de capture :

- ✔ tous les pigeons ne sont pas capturés. Environ 30 à 40 % parviennent à s'échapper,
- ✔ l'appâtage attire des pigeons du voisinage et ceux capturés ne sont pas forcément ceux habitués au site et considérés comme responsables des nuisances.

Mais surtout, de nombreux passants s'opposent à cette méthode qu'ils qualifient de **barbare**. Une fois les pigeons libérés du filet, ils sont stockés dans des cages. Nous aborderons plus loin la question de leur mise à mort.

Des pigeons dans la ville.indb 60 07/10/2019 19:21

Captures réalisées avec des cages dites de reprises

Cette seconde méthode est de plus en plus pratiquée. Discrètement installées dans des endroits non visibles des passants ou des habitants, des cages sont placées avec de la nourriture et de l'eau à l'intérieur pour appâter les oiseaux. Les ouvertures de ces cages sont équipées de clapets qui permettent aux oiseaux d'entrer, mais pas de ressortir. Une fois à l'intérieur, ils se retrouvent donc prisonniers. Quelquefois même, s'inspirant des méthodes des chasseurs de palombes, un pigeon, nommé « appelant », est placé à l'intérieur de la cage. Confiants, les autres pigeons encore en liberté rentrent dans la cage pour le rejoindre et ne peuvent en ressortir.

Des cas de maltraitance sont régulièrement publiés dans la presse et sur les réseaux sociaux. Car des pigeons restent souvent plusieurs jours enfermés sans nourriture et sans eau dans ces cages. Des pétitions circulent alors et sont reprises par les médias.

La Dépêche.fr fait écho d'une pétition sur la ville de Toulouse le 30/06/2016, envoyée par les personnels de la DGFiP à la mairie de Toulouse. Ils dénoncent le mauvais traitement des oiseaux capturés. *« Les animaux prisonniers de cette cage en plein soleil, exposés au vent et à la pluie, subissent avant leur mort une cruauté indigne. La société ne relève la cage qu'une seule fois par semaine, alors que les pigeons s'y entassent dès le 3e jour »*.

Cette seconde méthode de capture présente plusieurs avantages par rapport au canon lance-filet pour les utilisateurs :

- ✔ elle nécessite moins de savoir-faire de la part du prestataire,
- ✔ elle permet de capturer un grand nombre de pigeons,
- ✔ elle est moins visible, car les cages sont fréquemment installées sur les toits,
- ✔ elle ne fait pas de bruit (pas de détonation),
- ✔ peu de personnes sont au courant de ces captures, cela suscite donc moins de tensions avec celles et ceux qui seraient choqués par ces captures.

Des pigeons dans la ville.indb 61 07/10/2019 19:21

La mise à mort des pigeons capturés

Là encore, plusieurs méthodes sont utilisées. Elles suscitent de nombreuses tensions et débats sur ce que l'on entend par une mise à mort dite « barbare » ou « de confort ». Sans rentrer dans ce débat, l'objectif de l'inventaire de ces procédés est simplement d'informer le lecteur afin que personne ne puisse plus dire *« je ne savais pas »*.

Caisson à CO2 ou extraction d'air (Cousin)

La première de ces méthodes de mise à mort des pigeons capturés s'effectue par l'enfermement des oiseaux dans un caisson hermétique où est introduit du gaz CO_2. Les pigeons « s'endorment » jusqu'à ce que mort s'en suive. Soit environ, au bout de 1 minute 30. La seconde méthode consiste en l'inversion du moteur du caisson. Cela a pour conséquence d'extraire l'air et de provoquer une dépressurisation. Les corps des animaux subissent une énorme pression qui fait « imploser » leurs poumons, après 2 à 3 minutes de souffrance intense. Nous nous devons de rappeler ici que cette seconde méthode est également utilisée en toute légalité pour certains animaux dont la viande est consommée, telles les cailles, puisqu'il est interdit de consommer des animaux qui auraient été tués avec du CO_2.

L'effroi ressenti par ces oiseaux prisonniers du caisson, asphyxiés d'une manière ou d'une autre, nous suffit pour rejeter ces deux méthodes.

Les exécutants professionnels de ces dépigeonnisations sont les sociétés 3D dont il a été fait état dans le chapitre I (comme Invasif). Mais en dehors des grandes agglomérations, d'autres acteurs utilisent aussi ces méthodes : des sociétés de chasse locales et autres piégeurs agréés.

Des pigeons dans la ville.indb 62 07/10/2019 19:21

Méthode d'abattage et de mort directe des pigeons

L'abattage par le tir au fusil

Cette méthode de régulation est plus particulièrement utilisée dans certains départements de France[34]. Les sociétés de chasse locales et des piégeurs sont à la manœuvre et conduisent ces battues aux pigeons.

Pour justifier ces battues, les termes employés sont souvent particulièrement **guerriers** :
« Les pigeons ennemis publics n°1 » (le Petit Journal de Montcuq, 7/3/06)
« Battue aux pigeons » (La semaine du Lot, 29/4/04)
« Les chasseurs traquent les nuisibles » (La Dépêche du midi, 11/3/05)
« Dimanche, on élimine des pigeons » (La Dépêche du midi, 26/11/04)
« Les fines gâchettes du tir aux pigeons » (La Dépêche du midi, 28/2/04)
« C'était la guerre » (Le Petit Journal, 13/2/07)

Toutes ces opérations sont menées en général dans des villes ou villages de moins de 10 000 habitants, transformés en « véritables camps retranchés » ces jours-là.

Malgré la loi interdisant la chasse à proximité des habitations, il subsiste une réglementation qui permet d'y déroger et d'organiser de façon officielle des battues en ville contre les pigeons ou autres volatiles.

Pour cela, il faut accomplir 3 formalités :

1 - Le maire doit promulguer un arrêté pour justifier cette décision et en détailler les modalités d'application.

2 - Information aux habitants concernant ces opérations et ces mesures de sécurité et restriction de circulations qui en découlent.

3 - Accord de la Préfecture

Battue aux pigeons en plein village, à Villeréam (47),
80 chasseurs ont tiré 3 000 cartouches et tué 500 pigeons[35].

34 Mémoire de C.Dehay, 2007
35 Article du journal Sud-Ouest Publié le 10/03/2016

Des pigeons dans la ville.indb 63 07/10/2019 19:21

Exemple d'arrêté type d'abattage des pigeons :

Le Maire de la Commune de,

VU les articles L.2212-1, 2212-2 L 2542-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales concernant les pouvoirs de police du Maire,

VU les articles L.211-4 et suivants du code rural,

VU les dispositions du Code de la Santé Publique,

VU le règlement sanitaire départemental,

VU les dégâts et nuisances causés par les pigeons aux bâtiments publics et aux bâtiments des particuliers,

VU les désordres constatés et les risques sanitaires liés à la prolifération des pigeons,

Considérant les nuisances générées aux bâtiments tant publics que privés et aux espaces publics, aux vues des risques sanitaires liés aux nombreuses fientes et plumes dispersées dans la commune ;

Attendu qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre les dispositions qui s'imposent pour assurer la salubrité publique et la quiétude des administrés,

Il y a lieu de procéder à la destruction des populations de pigeons et de limiter leur prolifération.

ARTICLE 1 : La destruction des pigeons domestiques, corneilles, corbeaux, hors de leur colombier est autorisée sur l'ensemble du territoire de la Commune, en toute condition climatique, par tous moyens autorisés et plus particulièrement par le tir (à condition de respecter la réglementation en vigueur et en collaboration avec la société de chasse uniquement, étant précisé que tout tir en dehors de cet encadrement est interdit), la capture ou le piégeage suivi d'euthanasie.

ARTICLE 2 : **L'empoisonnement est strictement interdit** en raison des risques que cette méthode présente pour les humains et pour les animaux sauvages ou domestiques.

ARTICLE 3 : Tout transport des animaux abattus ou euthanasiés en dehors de la Commune est interdit. Les animaux devront être enterrés sur place dans un délai de vingt-quatre heures.

ARTICLE 4 : Cette autorisation est valable du … au ...

ARTICLE 5 : Seule la société de chasse ayant son siège sur le territoire de la Commune est autorisée à organiser des opérations de régulation de la population des pigeons.

ARTICLE 6 : Les règles de tir sont celles en vigueur dans le département du...

ARTICLE 7 : Ampliation du présent arrêté sera faite :

Au Préfet…A l'office National de Chasse… Maires des communes limitrophes.. gendarmerie

(…)

Des pigeons dans la ville.indb 64 07/10/2019 19:21

L'utilisation de prédateurs

L'utilisation de faucons se veut une méthode d'effarouchement des pigeons, même si elle mène à la mort de certains pigeons. Dans ce chapitre, nous mettons en exergue des méthodes visant à la destruction massive de pigeons, ce qui ne peut être le cas avec un faucon. Cependant, en règle générale, les fauconniers proposent des contrats à double actions : la première, visible, concerne l'utilisation d'un faucon pour l'effarouchement et la seconde plus cachée comprend des captures par cages avec mise à mort des pigeons récupérés. En cela, l'utilisation de faucons apparait comme un simple dérivé des captures de pigeons avec mise à mort.

D'autres méthodes de mise à mort des pigeons

Nous ne ferons ici que référence à ces méthodes, car elles sont marginales et souvent interdites, effectuées par des individus et non par des collectivités.

L'empoisonnement

Extraits du mémoire de C.Dehay (2007) *« Autrefois largement utilisé pour capturer et détruire des corvidés, l'empoisonnement se présente sous forme de graines enrobées ou grains chimiques très appétents. L'empoisonnement est aujourd'hui d'un usage strictement réglementé en raison de sa dangerosité et de son caractère non sélectif »*

Ce procédé est interdit en France. Mais des produits ciblant d'autres animaux sont toujours en vente dans les magasins de bricolage. Ils sont appétents pour les pigeons et les tuent.

La pose de glue

Cette méthode cruelle et non sélective des espèces a été utilisée dans le passé. Aujourd'hui, elle est interdite par une directive européenne. Mais elle reste autorisée en France sous prétexte de « chasse traditionnelle ». Elle est cruelle, car les oiseaux meurent très lentement, emprisonnés par la glue sur tout ou partie de leur corps.

photo issue pétition LPO – Crédit photo : CABS

Des pigeons dans la ville.indb 65 07/10/2019 19:21

Historique sur les captures de pigeons

Comment, au 20ème siècle, ces captures avec mise à mort se sont-elles développées en France ? Pour cela, retour en arrière de 70 ans.

1ère étape - les années 50 : capturer les pigeons pour les dépayser en province

Au début des années 1950, la publication d'une étude en France met en avant les risques supposés de transmission à l'homme de maladies dont les pigeons seraient porteurs. Dès le moment où les médias et les autorités s'appuient sur cette étude scientifique, le message développé auprès du public devient très réducteur : *« les pigeons de Paris sont infectés par une maladie transmissible à l'homme au niveau pulmonaire »*

Dans la deuxième moitié de ces années 50, à Paris, sous l'égide du tristement célèbre préfet Papon, une commission spécialisée de la préfecture impulse *« la politique de dépaysement »* des pigeons. En novembre 1957, des rencontres officielles ont lieu entre des représentants de la Préfecture et du Ministère des Armées[36] pour ; *« aider la Ville de Paris à se débarrasser d'un certain nombre de pigeons (…) Le processus de celle-ci se déroulerait ainsi : le personnel de la Ville de Paris procéderait au ramassage des pigeons sur la voie publique, ceux-ci seraient placés en vrac dans des camions pour être transportés dans une volière assez vaste, aménagée dans un dépôt de la ville de Paris (…) Ces pigeons séjourneraient dans cette volière le temps nécessaire pour que l'on puisse y accumuler un nombre de bêtes suffisant pour constituer le chargement complet d'un wagon ou de deux wagons (1 750 pigeons par wagon) »*

Des pigeons dans la ville.indb 66 07/10/2019 19:21

Les pigeons seraient ensuite envoyés dans des villes en province. Le directeur de la Circulation des Transports et du Commerce précise[37] : *« À la suite de plusieurs séances d'expérimentation (…) il s'est avéré que le meilleur moyen de capture était celui qui comporte l'utilisation d'un produit hypnotique (…). En résumé et pour conclure, la capture des quelques cinquante mille pigeons du département de la Seine, ou d'une partie seulement d'entre eux ne paraît devoir rencontrer aucun obstacle insurmontable. (…) Toutefois, cette opération, qui revêtirait une certaine ampleur, nécessiterait une préparation méthodique et devrait se poursuivre pendant une année au minimum. En outre, l'administration serait amenée à prévoir le dégagement d'un crédit s'élevant à plusieurs millions »*

Ces informations sont alors communiquées au Conseil municipal de Paris. Et un an après, en 1958, le préfet de la Seine répond à une question d'un conseiller municipal[38] : *« Les services techniques de la Ville de Paris ont procédé à de nombreux essais de capture de pigeons sur la voie publique ; parmi les essais effectués, seul le procédé consistant à distribuer des graines enduites d'un produit soporifique a donné des résultats non sans causer d'ailleurs la mort d'une proportion assez élevée de ces volatiles par suite d'une absorption de graines trop importante. Les pigeons ainsi capturés après avoir été bagués ont été transportés dans une commune du Pas-de-Calais dont le maire en avait fait la demande. Ces essais ont été interrompus en août dernier à la suite de protestations du public. Les services recherchent actuellement d'autres procédés évitant les inconvénients du seul essai qui s'était jusqu'à ce jour révélé d'une certaine efficacité. »*

2ème étape – début des années 60 : l'espoir en une solution éthique

Au début des années 60, le dossier s'enlise, la Préfecture essaie d'obtenir la caution scientifique de l'Académie de Médecine. Cette dernière rend un avis[39] qui embarrasse les autorités : *« on ne saurait invoquer un danger grave pour la santé publique de la possibilité de transmission à l'homme du virus de l'ornithose dont les pigeons sont fréquemment porteurs puisque les affections humaines, qu'elle est susceptible de provoquer sont relativement rares, d'une évolution habituellement très favorable et cèdent rapidement à un traitement antibiotique approprié »*

La Préfecture tente alors d'associer la protection animale. Dans un premier temps, la SPA de Paris défend les mesures prises.

Des pigeons dans la ville.indb 67 07/10/2019 19:21

Ainsi lors de son assemblée générale du 29 octobre 1961, le président de la SPA présente la situation : *« Au sujet des pigeons, un accord est intervenu. On édifie des pigeonniers d'accueil à Paris, dans certains arrondissements 18e, 17e et 15e pour l'instant ; ces installations s'étendront au fur et à mesure (…). Ces pigeonniers sont édifiés dans les greniers des écoles, (…) et certains édifices publics. A d'autres endroits, les pigeons sains sont envoyés en Province, dans des pigeonniers municipaux. (…) Pour l'instant 9000 sont réclamés par Arras pour égayer la ville qui en manque (…). Le Préfet de la Seine, M. BENEDETTI, est très partisan de la sauvegarde des pigeons, et il ne s'oppose pas à ce qu'on les nourrisse dans la rue (…).»*

Tout en mettant en garde contre la présence massive de pigeons, jusqu'au milieu des années 60, les autorités tolèrent donc le nourrissage des animaux dans les rues. Ainsi le préfet de police de la Seine écrit au président de la SPA en 1963 : *« jamais il n'a été dans mon esprit d'exterminer ces oiseaux (…) l'interdiction de nourrissage ne sera mise en application que lorsque les pigeonniers auront été construits »*

Cela permet à la SPA de rendre public un communiqué de presse et de diffuser un tract au titre évocateur ***« Vous pouvez donner à manger aux pigeons »***

À une nouvelle question en 1964 d'un conseiller municipal[40], le Préfet fait état d'une table ronde avec des architectes, hygiénistes, propriétaires, ornithologues, maires, représentants de la presse et amis des bêtes sur *« le problème posé par le pullulement des pigeons parisiens »*. Comme précise le Préfet, la présence des pigeons pose problème, car : *« ces oiseaux causent d'onéreuses dégradations aux façades des immeubles et aux monuments de la capitale. Il serait profondément regrettable que les effets des ravalements s'en trouvent contrariés »*

En effet, c'est à cette époque que la loi dite **loi Malraux[41]** , concernant la préservation et la mise en valeur du patrimoine de France, vient d'être votée : on prévoit d'embellir Paris et les autres villes. Dans une note, le préfet annonce : *« Des captures effectuées au sol (…) ont déjà permis d'évacuer plus de 100.000 pigeons vers la province. (…). Quelques pigeonniers « artificiels » ont été réalisés à titre expérimental. (…). De leur côté, les services de police ont été invités à réprimer les abus commis en matière de distribution de nourriture sur la voie publique »*

Des pigeons dans la ville.indb 68 07/10/2019 19:21

Mais qu'en est-il réellement ?

De nombreuses toitures ont effectivement été obturées pour limiter l'habitat des pigeons. Et quelques nourrisseurs ont été sanctionnés. Mais où sont les pigeonniers pérennes et qu'en est-il de l'installation de pigeonniers artificiels ? Personne ne le sait. Quand aux évacuations des pigeons vers la province, le doute s'installe chez les protecteurs. Ces derniers s'alarment, car il n'y a aucune candidature de villes souhaitant les accueillir. Et les pigeons peuvent être remis à quiconque en fait la demande, pourvu que le lieu de destination soit au moins distant de 150 km de Paris[42].

En plus, la situation dans certaines villes de province est inquiétante, comme à Lyon. En effet, dans cette ville, dès 1953, le Directeur du Bureau d'Hygiène municipal aux noms des médecins n'est nullement opposé à une régulation des pigeons par capture[43] : *« Les médecins présents à la réunion n'ont jamais envisagé la destruction pure et simple de ces volatiles mais seulement une limitation à leur pullulation. Si leur présence au milieu des locaux d'habitation et au voisinage des magasins d'alimentation est inopportune du point de vue de l'hygiène, par contre il convient de maintenir leur présence sur les places publiques de notre ville où ils représentent un attrait traditionnel. »*

C'est ainsi que dès 1956, malgré l'opposition des associations de protection animale, la municipalité de Lyon décide de tester les moyens pour diminuer la population de pigeons par des campagnes de captures déléguées à des entreprises de la région. Ces opérations de « destruction » partielle (terme employé par les services municipaux) perdurent encore aujourd'hui.

3ème étape : milieu des années 60 - la fin des illusions des protecteurs

À Paris, au milieu des années 60, c'est l'emballement ! Les médias et les politiques reprennent des chiffres alarmistes : « Paris est envahi, on parle de 100 000 à 400 000 pigeons, voire un million[44] » . La SPA dénonce : *« Nous ne permettrons pas que les 400.000 pigeons parisiens meurent de faim » déclare le président de la S.P.A »*

Face aux pressions des protecteurs et de l'opinion publique, le Conseil de Paris le 4 décembre 1967 porte à la connaissance du préfet de Paris son souhait que le mode de capture et le sort réservé aux pigeons soient réalisés *« avec les plus grandes précautions et un souci d'humanité »*

Des pigeons dans la ville.indb 69 07/10/2019 19:21

En 1969, un conseiller municipal, M. le Docteur Bernard Lafay[45], souhaite avoir l'assurance que les opérations de transfert vers des pigeonniers de province se poursuivent. Il fait état de rumeurs : *« selon lesquelles une entreprise de Turin aurait été autorisée à procéder dans Paris à des ramassages dont le produit servirait à l'approvisionnement en Italie d'organisateurs de compétitions de tirs aux pigeons vivants »*

Le préfet de Paris affirme que les opérations de capture des pigeons *« continuent à être menées suivant le programme mis au point depuis plusieurs années, les volatiles capturés étant évacués en province »*. Il confirme qu'une entreprise italienne souhaitait récupérer les pigeons pour les clubs de tir, mais qu'elle n'a pas été choisie.

Mais dans les faits, à Paris, la politique du « dépaysement » est abandonnée par les pouvoirs publics. Paris et de nombreuses villes vont alors mener simultanément différentes actions : distribution de graines contraceptives à quelques endroits pour satisfaire les associations et, en parallèle, développer les captures à but de mise à mort.

Cette présentation, en quelques pages, de plusieurs années de construction d'une politique d'élimination des pigeons peut sembler schématique ou réductrice. Néanmoins, l'évolution de la perception des autorités sur le sujet peut se résumer ainsi :

- Années 1950 : les nuisances sont énoncées,
- Fin des années 50 : les risques sanitaires sont exagérément mis en avant,
- Années 60 : le dépaysement est officiellement organisé,
- Fin des années 60 : les captures à but d'euthanasie sont clairement assumées.

Des pigeons dans la ville.indb 70 07/10/2019 19:21

Dans le cadre de cette évolution des représentations, le pigeon devient alors un animal nuisible aux yeux des autorités politiques et administratives, et pour une partie de l'opinion publique.

Ainsi durant une trentaine d'années, des captures ont été organisées à Paris. Et il faut attendre 1995 pour que la Ville cesse de commanditer des captures à but de mort. Cette décision du conseil municipal, impulsée par le conseiller municipal du 13ème arrondissement, Jean-Michel Michaux permet l'arrêt de ces pratiques dans l'espace public de la ville. Depuis, les maires successifs, d'obédiences politiques différentes, n'ont jamais remis en cause cette décision. On peut tout de même regretter, pour Paris, que cette décision politique ne concerne que l'espace public de la Ville, laissant la liberté aux offices HLM et autres entreprises de continuer, elles, les destructions de pigeons dans leurs espaces privés. Car en effet, il ne s'agit pas d'une interdiction des captures sur le territoire de la Ville, mais uniquement d'un arrêt des captures ordonnées par la ville.

Et on peut également regretter que peu de villes en France n'aient pas au moins pris exemple sur Paris et mis en place la même démarche éthique.

36 Correspondance entre le Préfet de la Seine et le Préfet de Paris du 13 novembre 1957. Archives de la PP
37 Note explicative du Directeur de la Circulation - Novembre 1957
38 Réponse de M. Le Préfet de la Seine. 2 decembre 1958
39 Bulletin de l'académie nationale de médecine, séance du 16 février 1960, Sur l'importance et le degré de gravité du danger que constituent pour la santé publique, les pigeons par M.Pilod
40 Question de M. René Thomas, conseiller municipal à Mr. Le Préfet du 29 janvier 1964)
41 Loi n° 62-903 du 4 août 1962 complétant la législation sur la protection du patrimoine historique et esthétique
42 Les pigeons de Paris, A. BRION et M. VACHER article Bulletin Académie vétérinaire de France 1970
43 Extrait du rapport du Directeur du Bureau d'Hygiène municipal, 7 octobre 1953, AML 106WP11. 10/03/2018
44 Le Parisien, 12 décembre 1964
45 Selon bulletin Municipal officiel de la Ville de Paris – 23 janvier 1969 - N° 963

Des pigeons dans la ville.indb 71 07/10/2019 19:21

Quantité de pigeons tués

Nous ne pouvons réaliser une évaluation précise du nombre de pigeons tués chaque année en France. Cependant, il n'est en rien incongru de parler de plusieurs centaines de milliers d'oiseaux mis à mort !

Ce sujet est tabou, nous l'avons illustré précédemment, il est donc difficile d'obtenir des chiffres sur le nombre d'oiseaux tués, sur les acteurs effectuant ces actions, sur les contrats et donc sur les coûts de ces abattages pour la collectivité. Nous avons donc dû fouiller dans des articles de presse, les sites de certains professionnels et d'autres témoignages pour pouvoir avancer des chiffres.

Voici ce que nous avons pu découvrir.

Les différents acteurs de l'élimination des pigeons

En France, à notre connaissance, quatre types d'acteurs interviennent dans ce type d'action :

- ✔ les sociétés 3D « Désinfection, Désinsectisation, Dératisation » auquel il faut ajouter « Dépigeonnisation»,
- ✔ les associations locales de chasse,
- ✔ les piégeurs,
- ✔ les services municipaux eux-mêmes dans certains cas.

Il est difficile de répartir entre eux les parts de ce marché économique.

Les types de contrats passés avec ces acteurs

Certaines villes, assumant leurs décisions, passent des Marchés publics ou établissent des bons de commande. Tandis que d'autres villes qui ne veulent pas assumer ces captures de pigeons, délèguent ce « sale boulot » au bailleur social de la ville. En plus, il est difficile de dénicher les traces des entreprises qui commanditent ces captures dans la plus grande discrétion puisque qu'elles sont faites dans un espace privé.

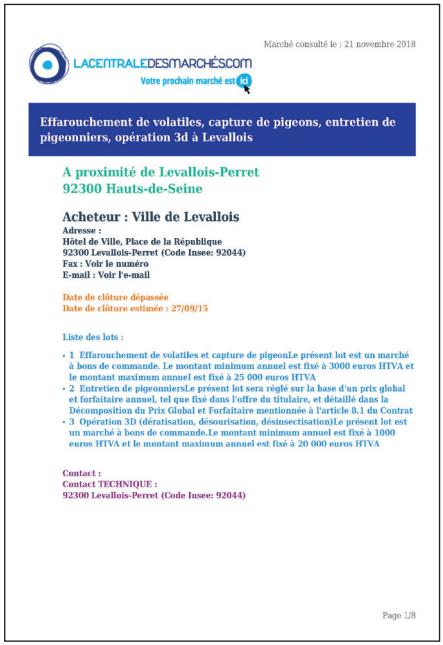

Marché consulté le : 21 novembre 2018

LACENTRALEDESMARCHÉS.com
Votre prochain marché est ici

Effarouchement de volatiles, capture de pigeons, entretien de pigeonniers, opération 3d à Levallois

A proximité de Levallois-Perret
92300 Hauts-de-Seine

Acheteur : Ville de Levallois
Adresse :
Hôtel de Ville, Place de la République
92300 Levallois-Perret (Code Insee: 92044)
Fax : Voir le numéro
E-mail : Voir l'e-mail

Date de clôture dépassée
Date de clôture estimée : 27/09/15

Liste des lots :

- 1 Effarouchement de volatiles et capture de pigeonLe présent lot est un marché à bons de commande. Le montant minimum annuel est fixé à 3000 euros HTVA et le montant maximum annuel est fixé à 25 000 euros HTVA
- 2 Entretien de pigeonniersLe présent lot sera réglé sur la base d'un prix global et forfaitaire annuel, tel que fixé dans l'offre du titulaire, et détaillé dans la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire mentionnée à l'article 8.1 du Contrat
- 3 Opération 3D (dératisation, désourisation, désinsectisation)Le présent lot est un marché à bons de commande.Le montant minimum annuel est fixé à 1000 euros HTVA et le montant maximum annuel est fixé à 20 000 euros HTVA

Contact :
Contact TECHNIQUE :
92300 Levallois-Perret (Code Insee: 92044)

Page 1/8

Exemple d'un marché public en région parisienne
Site La centrale des marchés.com

Des pigeons dans la ville.indb 72 07/10/2019 19:21

Du coût financier des captures de pigeons à l'évaluation du nombre de pigeons tués par an

La branche des sociétés de 3D représente en France un chiffre d'affaires global de plus de 500 millions d'euros, réalisé par plus de 1 200 entreprises - dont 80% de TPE de moins de 9 salariés (rapport de Branche 3D 2017). Près de 20% de ce chiffre d'affaires correspond à une rubrique « Autres » dans laquelle se trouve le traitement des pigeons, allant de la pose de moyens répulsifs à des captures. Même en ne prenant que 1% de ce chiffre d'affaires (ce qui est vraiment le minimum, nous en sommes certains), nous en déduisons un total de 7 millions d'euros de prestations réalisées par les sociétés 3D pour les seules captures.

À ce chiffre, il faut ajouter celui des autres structures qui interviennent et se font rémunérer pour la destruction des pigeons sans appartenir aux 3D. Certaines communiquent sur leurs clients. Ainsi, l'une d'elle déclare avoir 500 villes clientes[46], une autre annonce 26 références[47].

Le chiffre d'affaires cumulé des 3D et des autres intervenants peut donc s'évaluer aux alentours de 10 millions d'euros par an.

Mais, diront certains, il ne s'agit là que d'évaluations ! C'est vrai, mais si nous sommes contraints de faire ces « comptes d'apothicaires », c'est bien à cause du manque de transparence des villes et des acteurs en question. Ceux-ci ne se privent pas de communiquer des chiffres spectaculaires sur le nombre important de pigeons présents dans nos villes pour justifier les actions menées. Pourquoi ne présentent-ils pas un chiffre global du nombre de pigeons tués chaque année en France, ainsi que le montant des recettes liées à cette activité ?

Chacun sait bien qu'une telle annonce susciterait la réprobation d'une grande partie de l'opinion publique !

En tout état de cause, et faute de chiffres consolidés plus précis fournis par les autorités et les professionnels, notre estimation du coût financier imputé aux contribuables, et par voie de conséquence du nombre de pigeons tués chaque année, nous semble pertinente : pour 10 millions d'euros de coûts financiers au minimum, correspond plusieurs centaines de milliers de pigeons tués chaque année.

46 SACPA
47 Entreprise de Fauconnerie d'Effarouchement et de Capture

Des pigeons dans la ville.indb 73 07/10/2019 19:21

Quels résultats face à ces centaines de milliers de pigeons tués par an ?

Comme nous venons de le développer, les captures des pigeons à but d'euthanasie se sont développées au fil des ans.

C'est à partir de la vision des différents protagonistes qu'il appartiendra à chacun de se forger sa propre opinion.

Qu'en disent les professionnels et les spécialistes des captures?

Commençons par nous intéresser en premier lieu à ce que disent les organismes intéressés financièrement à ces captures.

Le site France Pigeon, par exemple, qui se présente comme le site des professionnels des captures (3D) présente l'analyse suivante : *« Captures par appatâge et piégeage. C'est une méthode lente, mais efficace pour canaliser les populations, en revanche très décriée par les amis des animaux et autres associations de défense, ces pièges étant associés à de la maltraitance (surnombre des oiseaux dans les cages, manque d'eau, de nourriture) avant mort par gazage. Le canon lance-filet est un dispositif qui permet de capturer les pigeons sur des lieux d'appâtage régulier. Si cette technique réduit rapidement les populations colombines, elle est très peu populaire. Inconvénient : Sans autres actions combinées, les populations de pigeons se reconstituent en 6 à 12 mois. »*

L'analyse des chasseurs sur le site de la Fédération nationale des chasseurs[48] :
*« Non seulement, **la destruction** des pigeons est juridiquement possible, mais en plus, **cette méthode est très efficace et peu coûteuse**. Les interventions peuvent être sous diverses formes : par tir de jour sur les zones de nourrissage par les chasseurs ou les agriculteurs en défense de leur culture, par tir de nuit sur les oiseaux en repos par des personnes compétentes désignées par le maire ou encore par piégeage à l'aide de cages qui demandent à être relevées tous les jours et ensuite de tuer les oiseaux rapidement et sans douleur. »*

Les entreprises « 3D » sont donc plus mitigées concernant l'efficacité de ce procédé alors que les chasseurs, eux, vantent l'efficacité de la méthode.

48 Article Régulation des pigeons de ville 10 avril 2015, http://chasseurdefrance.com/regulation-des-pigeons-de-ville

Des pigeons dans la ville.indb 74 07/10/2019 19:21

Que disent les villes qui optent pour ces captures de régulation ?

Découvrons maintenant la parole des principaux ordonnateurs eux-mêmes, au travers de quelques exemples :

Les explications d'une ville

Reims a fait réaliser « *une étude à caractère scientifique de la population de pigeons sur son territoire en 2012* ». Les résultats montrent que « *très peu de colonies socialement constituées sont présentes sur la ville de Reims* ». Malgré cela, elle explique sur son site les raisons de lutter contre les pigeons.

De plus, la ville affirme n'effectuer de captures à but d'euthanasie qu'à la demande de citoyens. Moyen de ne pas assumer seule la responsabilité de ces destructions et de se protéger des oppositions des protecteurs des animaux.

Pourquoi lutter contre les pigeons, selon la ville de Reims ?

« Les agents de salubrité de la cellule 3D interviennent régulièrement pour répondre aux plaintes des administrés, en lien avec la Police Municipale et la Direction Déchets-Propreté. Ils prodiguent informations, conseils et recommandations auprès des administrés pour limiter la prolifération des pigeons à Reims :

- *Protection des bâtiments destinée à diminuer le nombre de trous (pics, filets de protection, système d'électro-répulsion),*
- *Rappel de l'interdiction de nourrissage,*
- *Capture par filets par une entreprise agréée,*
- *Capture par cage au cas par cas et sous réserve de faisabilité pour aider les administrés qui subissent les nuisances les plus graves.*

Bien sûr la commune se doit de mettre en œuvre des interventions proportionnelles aux nuisances réellement imputables aux volatiles sans chercher à les éradiquer définitivement. La nature ayant horreur du vide, d'autres espèces jugées tout aussi envahissantes voire plus (étourneaux, geais, corbeaux, mouettes, perruches…) ne manqueraient pas d'occuper cette niche écologique laissée disponible. » (Extrait sur le site de la ville de Reims)

Des pigeons dans la ville.indb 75 07/10/2019 19:21

Les explications d'une autre ville

La ville de Lyon par la voix de son responsable du service de l'écologie urbaine, Gilbert Gault, vétérinaire assume les captures dans un article au Figaro[49] : *« Nous capturons chaque année quelque 8 000 pigeons pour maintenir la population à un niveau acceptable dans l'agglomération lyonnaise. (…) Mais, c'est comme écoper une baignoire qui se remplit en permanence. (…) La capture dynamise en effet la reproduction des pigeons restés sur place. »*

Et malgré ce constat d'échec, la ville poursuit les captures.

L'analyse du site « Maires & Vétérinaires »

Ce site internet s'adresse *« à toute collectivité territoriale qui souhaite travailler sur la durée avec des experts de la question animale, qui prendra en compte l'ensemble des facteurs sociaux, économiques et culturels en compte »*

Dans un des textes publiés[50] dénommé **Intérêts et limites de ces campagnes de capture/euthanasie** (Vademecum. Animal Chapitre 04B) il est écrit : *« Outre le réel problème éthique déjà mentionné, ces méthodes se révèlent très coûteuses (…). De plus,* ***elles se montrent efficaces à court terme uniquement****. En effet, la population restante aura davantage de nourriture à sa disposition, et mieux nourrie elle va se reproduire très vite. L'accroissement de la colonie va entrainer le retour à un effectif proche de celui avant capture dans un délai d'une à deux années. Par ailleurs, si une colonie se retrouve fortement réduite, il y a de fortes chances pour qu'une autre colonie vienne s'installer, profitant de la niche écologique laissée vacante.* ***La capture suivie de l'euthanasie est donc à réserver pour des circonstances particulières ou des actions ponctuelles »***

Ici encore, les rédacteurs concèdent que la pratique de ces captures est à la fois onéreuse et peu efficace.

49 Comment se débarrasser des pigeons? Le Figaro Particulier Immobilier, article de Christiène Brancier, Publié le 31/05/2007

50 VADEMECUM. ANIMAL. Chapitre 04B. 1/7. 15/04/2010. L'ANIMAL DANS LA VILLE. Les pigeons

Des pigeons dans la ville.indb 76 07/10/2019 19:21

Pour comparatif : les résultats d'une étude sur d'autres espèces d'oiseaux

Une enquête a été réalisée en 2004 à la demande de l'Association des Maires de Grandes Villes de France relative aux populations de corbeaux, corneilles et autres oiseaux, indépendamment des pigeons. Ces espèces ayant connu ces dernières années une croissance élevée dans les grandes villes, avec comme conséquence naturelle une hausse des nuisances[51].

Cette étude décrit les méthodes de prévention et d'intervention pratiquées par les grandes villes, et ce dans leurs aspects techniques, organisationnels et juridiques. Ces méthodes sont analysées et mises en parallèle avec leurs résultats et les budgets qui leur ont été consacrés.

Il apparaît : *« qu'aucune des méthodes d'intervention n'est particulièrement efficiente. La grande majorité des villes estime ainsi que chacune des méthodes d'intervention est dotée d'une efficience partielle »*

Les méthodes visant à l'élimination des oiseaux obtiennent un indice de satisfaction de 32 %. Mais elles rencontrent un obstacle d'une autre nature, *« constitué par la difficulté, voire l'impossibilité, d'intervenir dans le domaine privé, que ce soit pour localiser les nids, élaguer les arbres ou encore tirer au fusil. (…) Enfin, les méthodes destinées à éliminer les oiseaux provoquent l'émoi de certains administrés. C'est la raison pour laquelle les poses de cages pour capturer les oiseaux ont été détruites par des tiers, facteur d'insuccès majeur de ce moyen technique. »*

Pour conclure, il apparait donc que ces opérations de captures concernant les pigeons ou d'autres oiseaux n'ont qu'une efficacité partielle de l'avis même des villes utilisatrices.

Alors une question évidente se pose : pourquoi continuer à faire ces captures si leur efficacité est si limitée ?

51 Afin de recueillir des éléments d'informations et de comparaison sur les situations rencontrées par les membres de l'Association, un questionnaire leur a été envoyé

Des pigeons dans la ville.indb 77 07/10/2019 19:21

Que disent les scientifiques ?

De nombreuses études scientifiques internationales démontrent, depuis le début des années 1970, la faible efficacité des captures avec mises à mort des pigeons[52].

En 1997, David Loose, directeur du Centre Ornithologique Rhône-Alpes[53], précise dans un article : *« Il n'est en effet pas du tout évident que la capture d'individus (dont on ignore la répartition en classes d'âge) soit le meilleur moyen d'intervenir pour obtenir une baisse globale de la population. (…) À Barcelone, des opérations de capture sont réalisées toute l'année et deux comptages de la population de pigeons ont été effectués (…). La densité de pigeons estimée a été de 948 individus au km² en 1983 et de 940 au km² en 1991. Il n'y a pas de différence entre les deux comptages alors que plus de 100 000 pigeons ont été soustraits de la population (techniques de capture et d'élimination). »*

Comment les scientifiques expliquent l'échec du programme par abattage massif ?

- ✔ D'après Haag, en 1995[54] : Une réduction de la densité d'une population de pigeons conduit à un accroissement d'ensemble des naissances,
- ✔ D'après Sol & Senar en 1995[55] : Le retrait d'individus entraîne une immigration rapide d'individus provenant de régions non contrôlées,
- ✔ D'après Lefevre en 1991[56] : Cela renforce le turnover naturel au sein des populations de pigeons.

En 2011, dans son rapport scientifique, le Conseil du Bien-être des Animaux de Belgique[57] confirme ces analyses en indiquant : *« En plus de son manque d'éthique en matière de bien-être animal, elle doit être utilisée de manière permanente et dans des proportions tellement importantes que l'utilisation seule de la capture et euthanasie est rapidement vouée à l'échec. (…) Dans ces études de 1999 et 2000, G.Vater[58] affirme qu'un tiers des villes d'Europe centrale utilise l'extermination des pigeons et qu'aucune d'elles n'obtient de résultats probants et ce, même avec des prélèvements massifs (28-45% de la population).»*

Pour les scientifiques, le contrôle des populations en éliminant des individus ne génère que des effets locaux et temporaires : des pigeons de secteurs voisins venant remplacer les individus disparus.

52 Murton en 1972, Sol et Sénar en 1992 (voir bibliographie en annexe
53 D. Loose, article issu du livre « Oiseaux à risques à la ville et à la campagne », sous la direction de Philippe Clergeau, 1997
54 Haag-Wackernagel, D. (1995) Regulation of the street pigeon in Basel. Wildlife Society Bulletin 23(2): 256–260
55 Daniel Sol and , Joan Carles Senar, Urban pigeon populations: Revue canadienne de zoologie, 1995, 1154-1160
56 Lefebvre L., 1991 : « Flocking behaviour of urban pigeons ». In Feral pigeons : biology, problems, control
57 Maitrise des populations de pigeons dans les villes, 2011
58 Vater, G. Bestandsverminderung bei verwilderten Haustauben. Teil 1. Bilanz mitteleuropäischer Stadtverwaltungen. 1999

Des pigeons dans la ville.indb 78 07/10/2019 19:21

Eléments de réponse et arguments d'AERHO

Même si de plus en plus de villes expriment la volonté de sortir de ces captures, nombre d'entre elles continuent malgré tout à les commanditer. Elles invoquent plusieurs raisons pour justifier ce paradoxe. À partir de nos observations, nous souhaitons déconstruire les raisons que certaines villes invoquent pour poursuivre ces captures.

Nos arguments liés à notre expérience

✔ **Concernant la peur d'être envahi s'il y a arrêt des captures**

Les allégations selon lesquelles l'arrêt des captures à but d'euthanasie entraînerait un risque d'augmentation du nombre de pigeons sont très souvent évoquées. Du coup, très peu d'élus prennent le risque d'arrêter ces captures.

Pour démontrer que ces affirmations sont fausses, AERHO propose le conseil suivant qui peut se résumer ainsi : « *Cela fait des années que vous réalisez des captures sans résultats probants. Arrêtez-les durant une année. En amont, nous vous proposons de réaliser un comptage et au bout d'un an, nous effectuerons un suivi. Vous pourrez ainsi vérifier s'il y a ou non augmentation du nombre de pigeons* »

Les villes que nous avons réussi à convaincre d'arrêter ces captures ont pu faire le constat qu'il n'y a **jamais** eu augmentation des populations de pigeons. Ainsi, il n'y a plus de faux débat. La réalité s'impose à tous au moyen d'une vraie étude, avec comptage et contrôle sur le terrain.

Des pigeons dans la ville.indb 79 07/10/2019 19:21

✔ **Concernant l'efficacité des captures**

Les motifs selon lesquels les captures conduisent à une diminution du nombre de pigeons sont également totalement infondés. En effet, cette affirmation ne prend pas en compte l'ensemble des paramètres et ne peut donc être considérée comme « preuve de l'efficacité » des captures. Certes dans certains cas, où des captures ont été réalisées de façon conjointe avec la pose de moyens répulsifs, la présence des pigeons a été réduite. AERHO tient à souligner le caractère temporaire de cette diminution ou suppression.

Partons d'un exemple concret pour expliquer ces cas :

Une centaine de pigeons ont trouvé refuge dans la toiture percée d'une église et occasionnent des nuisances dans le grenier. La ville se décide à agir et à les capturer. Quel résultat la ville peut espérer ? Les pigeons morts ne revenant pas, leur nombre va mécaniquement diminuer, voir disparaitre à cet endroit dans un premier temps. Mais ce résultat doit absolument être pondéré par un élément indiscutable : seuls 60% des pigeons sont capturés et les 40% restants vont se disperser ailleurs. Et souvent revenir ultérieurement.

Pour étayer notre argumentation à partir du même exemple, voici deux hypothèses vérifiées lors de nos suivis de terrain.

- Premier cas : la ville se contente des captures et laisse accessible le toit percé. Dans les jours ou semaines qui suivent, un nouveau regroupement de pigeons se développe et le grenier en accueille.

  ➢ Aucune efficacité de la capture.

- Second cas : après les captures, la ville ferme le toit. L'habitacle leur servant de refuge ayant disparu, la niche écologique a été réduite, il y a donc moins de possibilité d'accueil pour les pigeons (sauf s'il y a une source de nourriture au même emplacement).

  ➢ Le nombre de pigeons va donc être réduit, voir disparaître.

Au travers de cette démonstration, on voit bien que le facteur déterminant permettant une diminution du nombre de pigeons n'est pas la capture des pigeons, mais l'ajout d'une autre action simultanée : la fermeture du toit. Une action sur l'habitat du pigeon dans ce cas.

Des pigeons dans la ville.indb 80 07/10/2019 19:21

Notre argument environnemental

La présence des pigeons gène certains citoyens, voire cause des nuisances. Le développement des sociétés humaines peut aboutir de manière concomitante, soit à faire disparaitre des espèces, soit à en accueillir d'autres. Aujourd'hui, nos villes attirent d'autres oiseaux que les pigeons : des corneilles, des mouettes, des perruches, et autres oiseaux. En détruisant les pigeons, nous vidons la niche écologique disponible. Nous observons cette situation dans des villes qui tuent les pigeons, puis des corneilles et sont entrainées dans une spirale infernale sans résultat.

Qu'est-ce qu'une niche écologique ?

Un milieu où vit la population d'une espèce donnée. Plusieurs facteurs composent cette niche écologique : la nourriture, l'habitat, la prédation, la maladie, la compétition avec d'autres espèces. Ainsi, en modifiant certains de ces facteurs, on limite ou on augmente le nombre d'individus de cette espèce à cet endroit.

À l'opposé de cette démarche négative et coûteuse pour le contribuable, nous proposons de travailler sur la question de l'équilibre des espèces par la constitution d'inventaires de la biodiversité et des suivis des populations animales dans la ville.

Des pigeons dans la ville.indb 81 07/10/2019 19:21

Notre argument éthique

Nous avons démontré dans ce chapitre que même ceux qui pratiquent ces captures concèdent qu'elles ont une efficacité relative. Allons plus loin. Puisque l'humain à la capacité de créer le meilleur comme le pire, imaginons qu'un jour un nouveau procédé tuant les pigeons s'avère efficace en réduisant ainsi les nuisances. Devrions nous être favorable à ce procédé cruel ?

Non, même si les destructions de pigeons devenaient efficaces, nous y resterions opposés. En effet, comment dans notre société dite civilisée, où nous craignons la violence pour nos enfants, où nous prônons le respect des autres, pourrions-nous admettre qu'au sein même des villes soient organisées des captures et des battues avec fusils ? Quel exemple donnons-nous aux plus jeunes d'entre-nous, si pour une espèce animale qui ne nous transmet pas de maladie, ne nous agresse pas, nous décidons la mort de ces êtres vivants uniquement pour des fientes sur une voiture ou sur des balcons !

Nous le savons, nous touchons là à des questions qui dépassent le cadre des nuisances des pigeons ! Au 19ème siècle, les philanthropes, comme Victor Hugo et Victor Schoelcher, percevant la violence de la société envers les enfants, les femmes, les plus défavorisés et les plus fragiles, se sont investis dans la défense des animaux. Leur engagement reposait non pas sur une sensiblerie, mais sur l'idée de la bonté envers « nos frères inférieurs[59] » : les animaux. Aujourd'hui, pour transposer ce type d'expression, il suffit simplement de parler du respect de ces êtres vivants qui vivent à nos côtés.

59 Des termes aujourd'hui largement inutilisables

Des pigeons dans la ville.indb 82 07/10/2019 19:21

Notre conception éthique dépasse la seule vision de protecteurs en colère. Elle coïncide complétement avec une demande citoyenne d'aujourd'hui, comme le prouve le résultat du sondage réalisé par l'Ifop pour AERHO en 2018. En effet, à la question : *« D'autres méthodes de régulation du nombre de pigeons consistent à utiliser des dispositifs dits « éthiques » permettant de les éloigner (filets, grillages…) ou de les rassembler dans des espaces dédiés afin de limiter les nuisances (pigeonniers…). A ce sujet, diriez-vous que vous êtes tout à fait d'accord, plutôt d'accord, plutôt pas d'accord, pas du tout d'accord avec les phrases suivantes... ? »*

85% des personnes interrogées déclarent adhérer à des méthodes alternatives « éthiques » de régulation des pigeons, car ces méthodes respectent le bien-être animal.

Dans ce chapitre, nous avons exposé le peu d'efficacité de ces captures pour des coûts financiers importants. De surcroit, ces méthodes sont contestées partout dans le monde par l'opinion publique, dévoilant une image déplorable de la condition animale et créant de fortes tensions. D'après Vinciane Despret[60], il est possible de résumer notre histoire récente en trois étapes : *« On a d'abord considérablement exterminé, ensuite on a dû apprendre à protéger, maintenant il s'agit de découvrir comment cohabiter ».* Il ne s'agit donc plus *« seulement de protéger des animaux, mais de développer des initiatives qui expérimentent avec d'autres vivants, d'autres manières d'habiter la ville et de la ré-humaniser (…) »*

Après tant d'années où le « E » de pigeon fut synonyme d'Élimination, voire d'Éradication, ne pourrait-on pas maintenant se diriger vers un « E » comme Empathie envers ces oiseaux ou Équilibre des espèces ?

Mais avant d'essayer d'entamer cette route vers le partage de l'espace et le bien-vivre avec ces oiseaux, nous allons faire une petite halte dans le prochain chapitre autour du Pigeon Objet : Objet de lien social, mais aussi le pigeon Objet utilisé et exploité par l'homme, hier et même encore aujourd'hui.

60 V. Despret « Echanges sur le vivant en ville », Symposium du Grand Lyon, 2009

Des pigeons dans la ville.indb 83 07/10/2019 19:21

O comme Oiseau objet social

Oiseau symbole d'amour et de paix ..... p. 86
Oiseau serviteur de la noblesse ..... p. 89
Oiseau à consommer ..... p. 92
Objet de représentation morale
et d'amélioration sociale ..... p. 95
Objet de jeux populaires : la colombophilie ..... p. 97
Objet de transmission durant les guerres ..... p. 103
Objet d'un jeu cruel : le tir aux pigeons vivants ... p. 109
Objet festif et d'amusement populaire ..... p. 112

Les relations hommes/pigeons : un long fleuve pas vraiment tranquille

Dans ce chapitre, nous allons voir comment le pigeon vivant à nos côtés depuis des millénaires est utilisé par les hommes de toutes catégories sociales, selon leurs besoins, et selon les époques. Le statut de cet oiseau évolue d'utile à nuisible, en fonction du rôle qui lui est attribué et de son ou ses utilisateurs humains.

C'est donc au travers de ces différents rôles que nous allons maintenant approcher notre pigeon et sa relation complexe tissée avec les hommes.

O comme Oiseau symbole d'amour et de paix

Tout au long de l'histoire et jusqu'à aujourd'hui même, le pigeon biset, appelé colombe lorsqu'il est blanc, est présent dans de nombreux écrits.

Oiseau encore et toujours porteur de symboles positifs

Dans presque toutes les cultures du monde, des symboles nobles et vertueux sont attribués à cet oiseau :

- ✔ les Phéniciens, les Grecs et les Romains symbolisent la déesse de l'amour entourée de colombes,
- ✔ les gaulois possèdent « un dieu aux colombes »,
- ✔ en Chine, la colombe représente la fidélité et la longévité,
- ✔ les Japonais l'associent au dieu Hachiman, symbole de paix,
- ✔ pour les bouddhistes et hindouistes, le pigeon est source d'inspiration.

Tête dieu gaulois entouré de deux colombes. Conservé à la Fondation Flandreysy-Espérandieu, Avignon

Pour les trois religions monothéistes (judaïsme, christianisme et islam), le pigeon est un messager d'espoir et de paix. Ainsi, dans l'Ancien Testament, Noé envoie une colombe en reconnaissance : *« La colombe vint à lui, au temps du soir, et voici qu'en sa bouche il y avait une feuille d'olivier toute fraîche. Alors Noé sut que les eaux avaient diminué de dessus la terre. (Genèse VIII, 6-12) »*.

Photo du site de l'Imam de Valence
http://www.imamabdallah.com/

Dans le Nouveau Testament, la colombe est symbole du Saint-Esprit, lors du baptême du Christ[61]. Elle est une sorte d'ange, de lien entre le ciel et la terre. Dans la religion musulmane, le pigeon occupe également une place particulière, comme le rapporte l'Histoire de la vie (Sîra) du Prophète de l'Islam : *« un épisode particulièrement cher aux musulmans. Il est dit que lors de son émigration vers Médine, celui-ci dut avec Abû Bakr, trouver refuge dans une grotte. Ses poursuivants polythéistes voulurent y pénétrer, mais découvrant une toile qu'une araignée (Ankabût) venait de tisser et un nid que des pigeons venaient de construire, ils repartirent. Ce stratagème induisit les ennemis du Prophète dans l'erreur et préserva sa vie et celle de son compagnon.*[62] »

61 Matthieu 3: 16-17: «... et le Saint-Esprit descendit sous une forme corporelle, comme une colombe sur lui.»
62 Les Animaux, Dr. Dalil Boubekeur, Recteur de l'Institut Musulman De la Mosquée de Paris

Des pigeons dans la ville.indb 86 07/10/2019 19:21

Oiseau messager de l'amour et des bonnes nouvelles

C'est ainsi que notre volatile s'est vu attribué la signification d'amour au côté d'Aphrodite.

Vénus étendue avec deux colombes
à ses côtés François Boucher (18ème siècle)

Il devient aussi une sorte de « coursier du cœur », dans des illustrations sur l'amour et l'amitié.

Il est chargé de distribuer nos pensées et affections pour tous les évènements de la vie.

Des pigeons dans la ville.indb 87 07/10/2019 19:21

Au 18ème siècle, le poète Jean de la Fontaine dans sa fable *« Les deux pigeons qui s'aimaient d'amour tendre »*, livrait son expérience amoureuse personnelle, persuadé que la richesse est à chercher dans l'amour de l'autre, et non dans un désir égoïste.

Illustration de Gustave Doré

« Deux Pigeons s'aimaient d'amour tendre.
L'un d'eux s'ennuyant au logis
Fut assez fou pour entreprendre.
Un voyage en lointain pays… »

En regardant cet oiseau, chacun peut se voir par effet miroir.

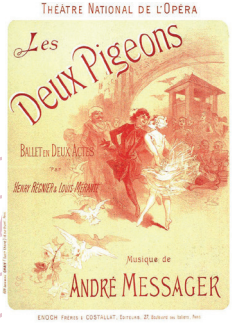

Au 19ème siècle, la représentation du ballet « Les deux pigeons » d'André Messager au théâtre national de l'Opéra remporta un immense succès. Ce ballet continue encore aujourd'hui à porter cette symbolique, comme le décrit le programme de l'Opéra de Nice en 2018 : *« Miroir de la jeunesse obnubilée par la découverte du sentiment amoureux, Les Deux Pigeons est une pièce résolument positive et joyeuse. »*

De nos jours, le pigeon est encore présent dans la chanson française à texte.

Charles AZNAVOUR

Deux pigeons s'aimaient d'amour tendre
Mais l'un d'eux a quitté leur toit
Qu'ils sont longs les jours de l'attente
Et longues sont les nuits sans toi
Un pigeon regrettait son frère
Moi je regrette mon bel amour
Comme lui j'attends un bruit d'ailes

Jean-Jacques GOLDMAN

Elle met du vieux pain sur son balcon
Pour attirer les moineaux, les pigeons
Elle vit sa vie par procuration

Anne Sylvestre

J'aime pas les gros pigeons
Qui me font caca sur ma fenêtre
J'aime pas les gros pigeons
Qui font crrcrr sur le balcon

S'il peut encore être un messager de l'amour pour Charles AZNAVOUR, il devient un compagnon de solitude pour Jean-Jacques GOLDMAN et même objet d'un sentiment contradictoire pour Anne SYLVESTRE qui chantera autant la fable de la Fontaine qu'elle interprétera le texte ci-dessus qui le dénigre.

Mais ce dernier exemple demeure une exception, car la symbolique de liberté et d'amour dans les chansons, les publicités ou les films reste très majoritaire.

Des pigeons dans la ville.indb 88 07/10/2019 19:21

O comme Oiseau serviteur de la noblesse

Dès l'antiquité, la plupart des civilisations comprennent l'intérêt d'utiliser les qualités du pigeon, comme messager en temps de paix et de guerre ou pour sa chair. Grâce à lui, les villes sont reliées entre elles. Le pigeon, alors domestiqué, est élevé et regroupé dans des colombiers appelés également pigeonniers[63]. Ces édifices peuvent contenir plusieurs centaines de pigeons et affichent ainsi le niveau de richesse et de puissance de son propriétaire.

Colombier du chateau
de Champs sur Marne 77

En France, l'introduction du pigeonnier est sans doute due aux légions romaines. C'est Charlemagne qui rend l'élevage du pigeon privilège des nobles. Progressivement, tous les châteaux, fermes seigneuriales, abbayes possèdent leur pigeonnier.

Les nobles sont alors les seuls bénéficiaires de la domestication des pigeons. Les paysans quant à eux doivent supporter les dégâts causés par les lâchers mal contrôlés de ces oiseaux. Toute l'historiographie en France met en exergue la date du 4 août 1789 comme étant celle où le droit de posséder des pigeons et des pigeonniers par les seuls nobles a été aboli par l'assemblée nationale constituante.

En effet, dans le **décret relatif à l'abolition des privilèges féodaux, comprenant 18 articles**, on trouve dès l'article 2 cette décision : *« Le droit exclusif des fuies[64] et colombiers est aboli. Les pigeons seront enfermés aux époques fixées par les communautés durant lequel temps, ils seront regardés comme gibier, et chacun aura le droit de les tuer sur son terrain. »*

DÉCRETS
DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE,
Des 4, 6, 7, 8 & 11 Août 1789.

ARTICLE PREMIER.

L'Assemblée Nationale détruit entièrement le régime féodal, & décrete que dans les droits & devoirs tant féodaux que censuels, ceux qui tiennent à la main-morte réelle ou personnelle, & à la servitude personnelle, & ceux qui les représentent, sont abolis sans indemnité ; & ceux qui les représentent, sont abolis sans indemnité ; & tous les autres déclarés rachetables, & le prix & le mode du rachat devant être fixés par l'Assemblée Nationale. Ceux dérivés droits qui ne sont point supprimés par ce Décret, continueront néanmoins à être perçus jusqu'au remboursement.

II.

Le droit exclusif des fuies & colombiers est aboli. Les pigeons seront enfermés aux époques fixées par les Communautés ; & durant ce temps, ils seront regardés comme gibier, & chacun aura le droit de les tuer sur son terrain.

III.

Le droit exclusif de la Chasse & des garennes ouvertes est pareillement aboli, & tout Propriétaire a le droit de détruire & faire détruire, seulement sur ses possessions, toute espece de gibier, sauf à le conformer aux Loix de Police qui pourront être faites relativement à la sûreté publique.

Toutes Capitaineries, même royales, & toute réserve de chasse, sous quelque dénomination que ce soit, sont pareillement abolies ;

Expression et représentation primordiale de cette révolte, cette disposition se situe juste après l'article sur la « destruction totale du régime féodal » et avant même ceux relatifs aux dîmes et autres questions financières.

63 Source Wikipédia : « Le colombier, lointain héritier du colombarium romain, est nommé plus souvent pigeonnier depuis le XVIII e siècle mais le terme de colombier peut dans une acception plus étroite désigner un pigeonnier en forme de tour, généralement indépendant des autres bâtiments. »

64 Sorte de petit colombier (source wikipédia)

Des pigeons dans la ville.indb 89 07/10/2019 19:21

Pourquoi le sujet des colombiers a-t-il occupé une telle place en 1789 ?

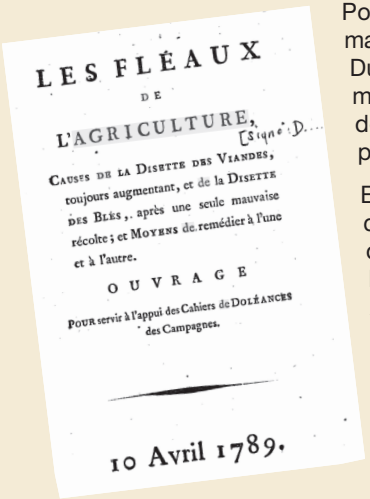
LES FLÉAUX
DE
L'AGRICULTURE,
[signé : D....
CAUSES DE LA DISETTE DES VIANDES, toujours augmentant, et de la DISETTE DES BLÉS, après une seule mauvaise récolte ; et MOYENS de remédier à l'une et à l'autre.
OUVRAGE
POUR servir à l'appui des Cahiers de DOLÉANCES des Campagnes.
10 Avril 1789.

Pour le comprendre, il faut remonter à 1788, année marquée par un hiver très froid et une forte sécheresse. Du coup, les récoltes de 1789 sont mauvaises, le pain manque, les prix augmentent. Les répercussions de cette pénurie alimentaire touchent de nombreux paysans et habitants des villes qui souffrent de disette.

En 1789, dans un livre devant servir à l'appui des cahiers de doléances, « Les fléaux de l'agriculture », on peut lire des mots et phrases très virulentes à l'égard des nuisances imputées aux pigeons : *« (…) Aussi voit-on les campagnes couvertes de pigeons (…) Le grain est la proie des pigeons. (…) Sur les récoltes, la perte est encore bien plus grande : les pigeons qui, dans ce temps ne reçoivent aucune nourriture au colombier, en sortent affamés (…) Ils se jettent par bandes sur les productions (…) ruinent entièrement nombre de cultivateurs. (…) Les plaintes ont été jusqu'à présent inutiles (…). »*

Lors des Etats Généraux, dans sa séance du 17 avril 1789, de nombreuses tensions éclatent sur la question des pigeons, avant de parvenir à un accord : *« Jamais, séance ne fut plus orageuse, plus agitée, jamais il n'y eu une contradiction aussi marquée dans les opinions, jamais le choc ne fut plus violent. Et il ne s'agissait cependant que des pigeons ».*[65]

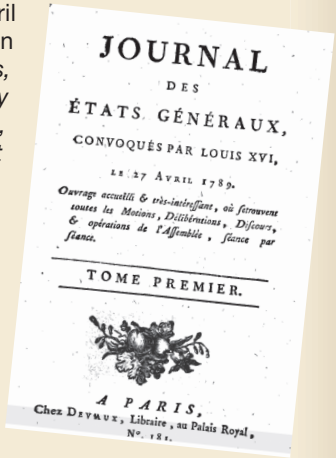
JOURNAL
DES
ÉTATS GÉNÉRAUX,
CONVOQUÉS PAR LOUIS XVI,
LE 27 AVRIL 1789.
Ouvrage accueilli & très-intéressant, où se trouvent toutes les Motions, Délibérations, Discours, & opérations de l'Assemblée, séance par séance.
TOME PREMIER.
A PARIS,
Chez DEVAUX, Libraire, au Palais Royal, N°. 181.

Nombre d'intervenants demandent la destruction et la mise à mort des pigeons. La tension est telle qu'à de nombreuses reprises le président doit menacer de suspendre la séance. Il aura fallu cinq heures de débats pour qu'un accord puisse être trouvé sur proposition d'un certain Monsieur Rabaud de Saint-Etienne[66].

Des pigeons dans la ville.indb 90 07/10/2019 19:21

Monsieur Rabaud de Saint-Etienne

Il est difficile de trouver des documents de l'époque sur l'application de cet article 2 du décret abolissant les privilèges féodaux.. Seuls des rapports de police et des jugements en font état. Par exemple, dans le Nord de la France, en Bretagne ou encore en Normandie, de nombreux pigeonniers et pigeons sont détruits[67] : *« La société populaire de Dreux dans sa séance du 21 novembre 1793, applaudit un de ses membres qui, après un discours dans lequel il a exposé combien les colombiers rappelaient la féodalité, a proposé qu'il fût envoyé une adresse à la Convention Nationale pour en demander la destruction. Cette motion fut adoptée, mais les députés de l'époque avaient d'autres affaires en tête et… nous devons leur en être reconnaissants… ces curieux édifices ruraux ne furent pas tous abattus, certains mêmes ont conservé intact le blason de celui qui les avait fait éditer. »* Des textes des années 1850, donnent quelques précisions sur les résultats de l'application de cet article 2. Ils sont le fait de scientifiques philanthropes, comme par exemple Gaston Tissandier[68] dans la revue La Nature[69] : *« La plupart des 42 000 colombiers féodaux furent détruits à la suite de la nuit du 4 août, et des millions de pigeons furent massacrés. »*

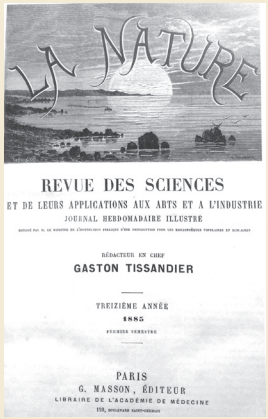
LA NATURE

REVUE DES SCIENCES
ET DE LEURS APPLICATIONS AUX ARTS ET A L'INDUSTRIE
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

RÉDACTEUR EN CHEF
GASTON TISSANDIER

TREIZIÈME ANNÉE
1885
PREMIER SEMESTRE

PARIS
G. MASSON, ÉDITEUR
LIBRAIRE DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

Avec l'abolition des privilèges en 1789, à l'image de la noblesse à laquelle ils sont associés, pigeons et pigeonniers doivent être détruits comme nombre de symboles de cette féodalité.

65 Journal des Etats généraux du 27 avril 1789 – tome II – Edition Paris 1789

66 Jean-Paul Rabaut Saint-Étienne dit Rabaut-Saint-Étienne, né à Nîmes le 14 novembre 1743, est un pasteur protestant français, député de l'Aube à la Convention nationale. Il devient député du tiers état de la sénéchaussée de Nîmes et de Beaucaire aux États généraux. Il est élu président de l'Assemblée constituante du 15 au 28 mars 1790 et participe à l'élaboration de la constitution de 1791 et meurt guillotiné à Paris le 5 décembre 1793,

67 Voir le site internet http://espritdepays.com/patrimoines-en-perigord/patrimoine-bati-du-perigord/colombiers-pigeonniers-perigord/le-pigeonnier-un-privilege-nobiliaire, 30 avril 2018

68 Gaston Tissandier (1843-1899), chimiste, aérostier, attiré par toutes les sciences de la nature et fasciné par le monde des techniques et de l'invention. Il est le fondateur, en 1873, de la revue de vulgarisation scientifique, La Nature Revue absorbée en 1972 par La Recherche

69 La Nature - Revue des sciences, Les Pigeons voyageurs, p. 68-71, 1874

Des pigeons dans la ville.indb 91 07/10/2019 19:21

O comme Oiseau à consommer

Ne vaudrait-il pas mieux l'utiliser ou le manger que le détruire ?

Au 19ème siècle, après le désamour des années révolutionnaires, certaines personnalités tirent un bilan négatif de ces destructions massives de pigeons et de colombiers. Ils vont permettre le **retour en grâce du pigeon** en montrant l'utilité qu'il peut apporter à la société.

Au début des années 1800, les représentants de l'Etat préconisent alors le **rétablissement des pigeonniers et le développement de la consommation de viande de pigeons**[70]. *« Cet oiseau, (…) est d'une utilité généralement reconnue. Aussi, réclame-t-on de tous côtés le rétablissement des colombiers, avec quelques précautions qui empêchent les pigeons d'être nuisibles aux semailles. Le pigeon est un objet de consommation fort intéressant, qui diminue celle de la viande de boucherie, dont la cherté actuelle indique la diminution progressive. Les produits des colombiers ne laissent pas d'être avantageux ; ils coûtent peu tant en peine qu'en dépenses. (…) »*

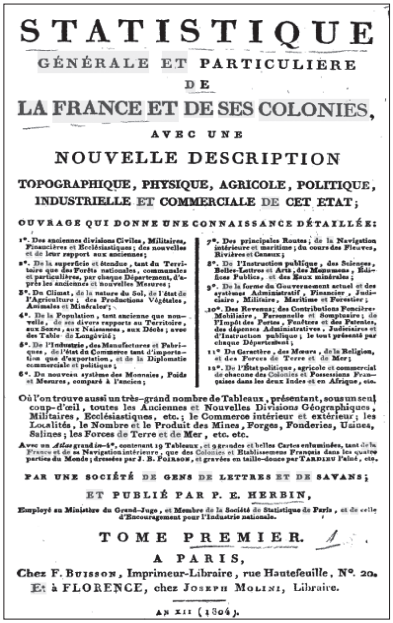

STATISTIQUE
GÉNÉRALE ET PARTICULIERE
DE
LA FRANCE ET DE SES COLONIES,
AVEC UNE
NOUVELLE DESCRIPTION
TOPOGRAPHIQUE, PHYSIQUE, AGRICOLE, POLITIQUE, INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DE CET ETAT;
OUVRAGE QUI DONNE UNE CONNAISSANCE DÉTAILLÉE:

1°. Des anciennes divisions Civiles, Militaires, Financières et Ecclésiastiques; des nouvelles et de leur rapport aux anciennes;
2°. De la superficie et étendue, tant du Territoire que des Forêts nationales, communales et particulières, par chaque Département, d'après les anciennes et nouvelles Mesures;
3°. Du Climat, de la nature du Sol, de l'état de l'Agriculture; des Productions Végétales, Animales et Minérales;
4°. De la Population, tant ancienne que nouvelle, de ses divers rapports au Territoire, aux Sexes, aux Naissances, aux Décès; avec des Tables de Longévité;
5°. De l'Industrie, des Manufactures et Fabriques, de l'état du Commerce tant d'importation que d'exportation, et de la Diplomatie commerciale et politique;
6°. Du nouveau système des Monnaies, Poids et Mesures, comparé à l'ancien;
7°. Des principales Routes; de la Navigation intérieure et maritime; du cours des Fleuves, Rivières et Canaux;
8°. De l'Instruction publique, des Sciences, Belles-Lettres et Arts, des Monumens, Bâtisses Publics, et des Eaux minérales;
9°. De la forme du Gouvernement actuel et des systèmes Administratif, Financier, Judiciaire, Militaire, Maritime et Forestier;
10°. Des Revenus; des Contributions Foncière, Mobiliaire, Personnelle et Somptuaire; de l'Impôt des Portes, Fenêtres et des Patentes, des dépenses Administratives, Judiciaires et d'Instruction publique; le tout présenté par chaque Département;
11°. Du Cavaître, des Mœurs, de la Religion, et des Forces de Terre et de Mer;
12°. De l'État politique, agricole et commercial de chacune des Colonies et Possessions Françaises dans les deux Indes et en Afrique, etc.

Où l'on trouve aussi un très-grand nombre de Tableaux, présentant, sous un seul coup-d'œil, toutes les Anciennes et Nouvelles Divisions Géographiques, Militaires, Ecclésiastiques, etc.; le Commerce intérieur et extérieur; les Localités, le Nombre et le Produit des Mines, Forges, Fonderies, Usines, Salines; les Forces de Terre et de Mer, etc. etc.

Avec un *Atlas* grand *in*-4°. contenant 19 Tableaux, et quarante et belles Cartes enluminées, tant de la France et de ses Navigations intérieure, que des Colonies et Établissemens Français dans les quatre parties du Monde; dressées par J. B. Poirson, et gravées en taille-douce par Tardieu Fils, etc.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS DE LETTRES ET DE SAVANS;
ET PUBLIÉ PAR P. E. HERBIN,
Employé au Ministère du Grand-Juge, et Membre de la Société de Statistique de Paris, et de celle d'Encouragement pour l'Industrie nationale.

TOME PREMIER.

A PARIS,
Chez F. Buisson, Imprimeur-Libraire, rue Hautefeuille, N°. 20.
Et à FLORENCE, chez Joseph Molini, Libraire.

An XII (1804).

L'utilité du pigeon selon les scientifiques

En 1824, un certain monsieur Pierre Boitard[71] écrit un ouvrage *« Les pigeons de volière et de colombier »* dans lequel il expose l'utilité de développer à nouveau les pigeonniers afin de relancer la consommation de viande de pigeons pour améliorer la condition du peuple[72] : *« Au commencement de la révolution, il y eut **une proscription générale contre les pigeons**, et chacun **exagérait de son mieux les prétendus dégâts** occasionnés par ces animaux. (…) Dans les pays agricoles, où les produits des colombiers forment une branche intéressante de revenu, on a plaidé la cause des pigeons fuyards avec un grand avantage ; on a prouvé l'injustice des accusations portées contre eux, et l'inconséquence de l'arrêt qui les a bannis en les condamnant comme les plus grands ennemis des agriculteurs. »*

70 Statistique générale et particulière de la France et de ses colonies par une société de lettres et de savants, publié par F E Herbin, p 325, 1803

71 Pierre Boitard, né à Mâcon le 27 avril 1789 et mort le 25 août 1859 à Montrouge, est un botaniste et géologue français. Il est l'auteur de la description et de la classification du diable de Tasmanie. Il est également connu pour son roman « Paris avant les hommes » publié après sa mort en 1861, dans lequel il raconte l'histoire d'un singe pré-hominidé vivant dans la région parisienne. Cet ouvrage est considéré comme la première fiction préhistorique

72 Les pigeons de volière et de colombier, p141 et suivantes

Des pigeons dans la ville.indb 92 07/10/2019 19:21

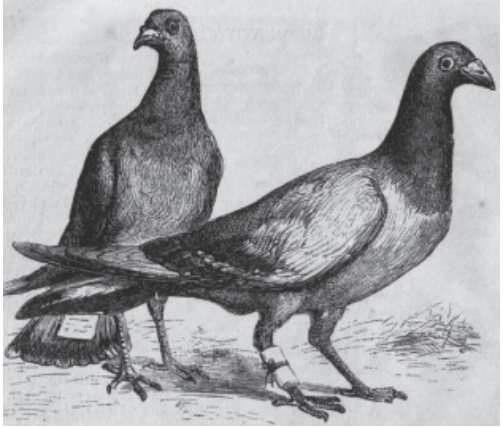

Il attribue des qualités au pigeon et le décrit moins « nuisible » pour les récoltes que d'autres oiseaux. Il cite un de ces confrères, M. Beffroy, membre de la société d'agriculture de Paris : *« (…) dans le canton de Dizy, département de l'Aisne, où l'on a toujours récolté le blé le plus beau, le plus net et le meilleur,* ***on s'est promptement aperçu de la perte des pigeons.*** *Les terres s'y couvraient d'herbes qui étouffaient les récoltes, la paille y était mince et rare, le grain peu nourri, et il était difficile de le purifier assez, pour qu'il pût présenter à l'œil cette netteté qui le faisait rechercher de très loin pour blé de semence.*

Le pigeon, dès que la graine est levée ne peut plus lui porter atteinte ; mais il n'en est pas de même des moineaux, d'un grand nombre de pinsons, mésanges, (…) qui dévorent, quelques fois en peu de jours, la plus grande partie de la récolte, ce que ne font jamais les pigeons. »

Dans un contexte de disette et de mauvaises récoltes, Monsieur Boitard propose de relancer l'élevage de pigeons en s'appuyant sur les travaux de Monsieur de Vitry de la Société d'Agriculture de la Seine. En effet, ce dernier démontre par *« un calcul simple »* que la relance des 42 000 pigeonniers de France avec en moyenne 100 couples chacun, donnerait un cheptel de 4 200 000 couples de pigeons, *« donnant facilement quatre pigeons par an ».* La production donc serait d'environ 17 000 000 pigeonneaux, soit en poids de viande 2 000 tonnes par an. Pour Monsieur Boitard, cet élevage diminuerait *« d'autant la consommation des autres subsistances animales »*

Dans cet ouvrage, qui demeure la référence au cours de cette première moitié du 19ème siècle, l'utilité de la fiente de pigeons pour l'agriculture est aussi mise en avant : *« Il résulte un autre dommage de la suppression des colombiers, la perte de leur fiente,* ***un des plus puissants engrais*** *pour les terres qu'on destine à porter du chanvre, et qu'on a vu vendre dans quelques départements au même prix que le blé. »*

En 1849, dans son Histoire Naturelle[73], Geoffroy de Saint Hilaire et de nombreux autres scientifiques, s'approprient l'idée de relancer l'activité des pigeonniers. Les rédacteurs de cette encyclopédie conseillent eux-aussi l'utilisation de la fiente de pigeons, nommée Colombine, dans l'agriculture et concluent leur article par cette affirmation : ***« les pigeons ont leur utilité dans l'économie domestique et rurale »***

73 Dictionnaire d'Histoire Naturelle dirigé par Charles d'Orbigny, tome 10

Des pigeons dans la ville.indb 93 07/10/2019 19:21

Qu'est-ce que la colombine ou le guano ?

La fiente de pigeons est aussi appelée colombine ou guano. Même si, à l'origine, le guano désignait la fiente des oiseaux marins. Les fientes séchées particulièrement riches en composés azotés sont réputées comme le meilleur engrais naturel.

Les agriculteurs en soutien aux pigeons

Dès la 2ème partie du 19ème siècle, les paysans, jusqu'alors si hostiles à l'encontre de ces pigeons « dévastateurs de leurs récoltes », constatent les méfaits de leur disparition dans les campagnes[74].

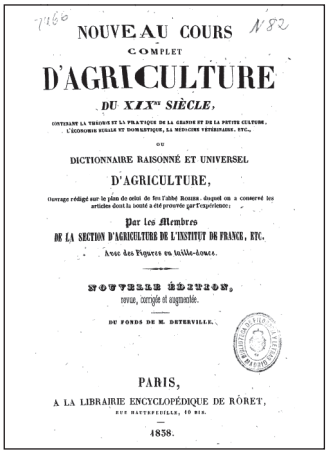

NOUVEAU COURS COMPLET D'AGRICULTURE DU XIXe SIÈCLE, CONTENANT LA THÉORIE ET LA PRATIQUE DE LA GRANDE ET DE LA PETITE CULTURE, L'ÉCONOMIE RURALE ET DOMESTIQUE, LA MÉDECINE VÉTÉRINAIRE, ETC., OU DICTIONNAIRE RAISONNÉ ET UNIVERSEL D'AGRICULTURE, (Ouvrage rédigé sur le plan du célèbre de feu l'abbé Rozier, dégagé de ses ... et ... ; on a conservé les articles dont la bonté a été prouvée par l'expérience ;) Par les Membres DE LA SECTION D'AGRICULTURE DE L'INSTITUT DE FRANCE, ETC. Avec des Figures en taille-douce. NOUVELLE ÉDITION, revue, corrigée et augmentée. DU FONDS DE M. DETERVILLE. PARIS, A LA LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET, RUE MAZEPPEDILLE, 10 BIS. 1838.

« Les services qu'il rend à cet égard sont tels que dans plusieurs de nos départements où l'on a toujours récolté le blé le plus beau et le plus net, on s'est promptement aperçu de la disparition des pigeons et de la nécessité de les rétablir dans leur premier états » (…) La suppression des colombiers, loin d'avoir servi les intérêts de l'agriculture, a donc été à son détriment… les pigeons rendent beaucoup plus qu'ils ne coûtent … »

C'est dans ce contexte, que l'élevage des pigeons fut largement relancé et connut une nouvelle dynamique. Le nombre de pigeons mangés à Paris est alors de plus de 400 000 volatiles par an pour une Capitale d'environ 550 000 habitants. Cette consommation doublera jusqu'en 1830 et peut s'apprécier en la comparant avec la consommation de poulets (1,6 million) à la même période.

Ainsi, au 19ème siècle, la société s'intéressera à nouveau au pigeon pour les nombreux avantages qu'il peut apporter dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture.

74 Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture, p 456, 1838

Des pigeons dans la ville.indb 94 07/10/2019 19:21

O comme Objet de représentation morale et d'amélioration sociale

O comme Objet de représentation morale

Toujours au début du 19ème siècle, le retour en grâce du pigeon va au-delà de l'utilité matérielle. Ainsi, les membres de l'Institut de France veulent en faire un symbole de morale publique pour les qualités d'amour et de tendresse qui lui sont attribuées[75] : *« Cette race d'oiseaux ne méritait donc réellement pas la guerre d'extermination qu'on lui a déclarée, elle est digne de vivre parmi nous et peut même devenir utile à la morale publique, à cause de ses habitudes et de ses affections ; elle est en effet l'image la plus parfaite de l'amour conjugal et de la tendresse paternelle ; jamais nulle humeur, nul dégoût, nulle querelle, ne viennent troubler la paix du ménage. »*

Des scientifiques, comme Messieurs Geoffroy Saint Hilaire et d'Orbigny et bien d'autres, ne se contentent pas de mettre en avant le rôle économique du pigeon. Ils en font un être social ayant des sentiments, des comportements facilement transposables aux humains[76] : *« Buffon et beaucoup d'autres naturalistes ont vu dans les pigeons des modèles de presque toutes les qualités domestiques et sociales ; mais on en a fait surtout des emblèmes de la fidélité réciproque, de la chasteté et de l'amour sans partage. Les Pigeons domestiques, auxquels on a plus particulièrement attribué ces qualités sont quelques fois loin de répondre à la haute opinion qu'on s'est faite à tort, soit à cause de leur constance, soit de cet amour réciproque et durable qu'ils semblent se témoigner. En effet, il arrive souvent, d'après M. Boitard, qu'après avoir été plus ou moins longtemps accouplée, une femelle se dégoûte de son mâle ; elle refuse d'abord ses caresses, puis, quelques jours après, le fuit et l'abandonne pour se livrer au premier venu, sans que l'on puisse en trouver d'autres raisons que le caprice. Il arrive encore, qu'un Pigeon, ce modèle de constance et de chasteté, non seulement est infidèle à sa compagne, mais encore la force à vivre en commun avec une rivale préférée, il les veille toutes deux, et les force, en les battant à lui rester fidèles au moins en sa présence »*

75 Nouveau cours complet d'agriculture théorique et pratique. André Thouin, Société royale et centrale d'agriculture - 1823
76 Dictionnaire raisonné et universel d'agriculture, tome 10, 1849

Des pigeons dans la ville.indb 95 07/10/2019 19:21

Les mots employés pour parler d'une personne ne sont jamais neutres, et il en va de même pour la faune. Ces termes permettent de comprendre comment les auteurs scientifiques de cette époque et leurs lecteurs perçoivent l'animal. Ils font de cet oiseau, un être au comportement proche de l'homme : avec des difficultés de couple, des problèmes sexuels, des infidélités. On y retrouve la femelle adultère et le mâle polygame, les caprices féminins et la brutalité masculine…

Poule Tourterelle Et Pigeons de
Paul Joseph Constantin Gabriel (1828-1903)

Aujourd'hui, nous pourrions aussi y voir un certain anthropomorphisme assumé par ces scientifiques du 19ème siècle. Anthropomorphisme faisant de cet animal, un individu doué de sentiments.

O comme Objet d'amélioration sociale

Les philanthropes et réformateurs sociaux de ce siècle valorisent également l'élevage des pigeons aussi bien à la campagne qu'en ville.

Il en va ainsi de Frédéric Le Play[77] et des membres de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale, qui dans leur revue[78], montrent, au travers de différentes monographies, les bienfaits de l'élevage des pigeons[79]. Ils émettent deux principales raisons : améliorer les revenus des familles modestes et occuper l'homme pour l'empêcher de boire.

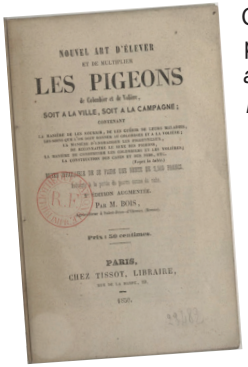

NOUVEL ART D'ÉLEVER
ET DE MULTIPLIER
LES PIGEONS
de Colombier et de Volière,
SOIT A LA VILLE, SOIT A LA CAMPAGNE;
CONTENANT
Par M. BOIS,
Prix : 50 centimes.
PARIS,
CHEZ TISSOT, LIBRAIRIE,
1856.

Ces intellectuels sont aussi relayés par des amateurs éclairés qui proposent des méthodes d'élevage permettant de *« se faire une rente annuelle de 2 500 francs, industrie à la portée du pauvre comme du riche »*, faisant miroiter plus de deux années de salaire d'un ouvrier.

Notre pigeon est alors si proche de l'homme tant économiquement que physiquement et psycologiquement, qu'il devient aisé de s'identifier à lui. Tel un effet miroir, scientifiques, artistes et lecteurs de l'époque peuvent se voir au travers de cet oiseau.

77 Frédéric Le Play, né à La Rivière-Saint-Sauveur (Calvados) le 11 avril 1806, et mort à Paris le 5 avril 1882, est un homme politique et ingénieur social français. Il est l'auteur d'une enquête demeurée célèbre sur les « ouvriers européens » (1855) ; il est également le fondateur de la Société internationale des études pratiques d'économie sociale et de l'Union de la paix sociale

78 La revue « Les ouvriers des deux mondes »

79 Les ouvriers des deux mondes, tome 2, p 32, 1858, Paris

Des pigeons dans la ville.indb 96 07/10/2019 19:21

O comme Objet de jeux populaires : la colombophilie

Dès les premières années du 19ème siècle, des compétitions de vols de pigeons sont organisées dans le Nord de la France. Mais, c'est en Belgique que les premiers clubs colombophiles voient le jour au début des années 1820 et organisent des compétitions appelées à l'époque « jeu de pigeons ». C'est ensuite vers 1850 que les colombophiles français commencent à se structurer autour, par exemple, de l'Union de Roubaix et du club de l'espérance de Paris.

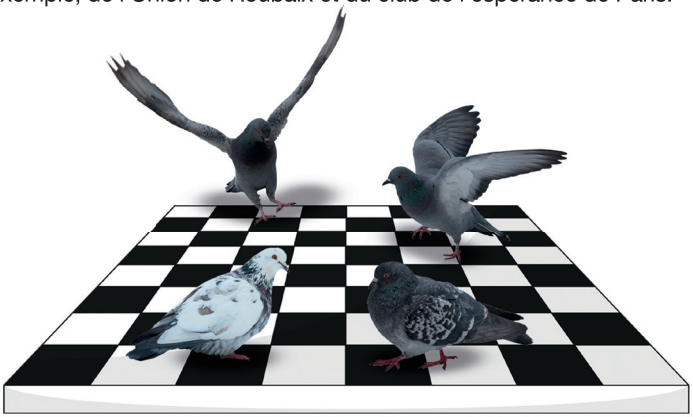

Huile sur toile 1888, de E. EVRARD
« Portrait de La Bigame »

Après le siège de Paris de 1870, les colombophiles parisiens reçoivent le soutien de personnalités scientifiques[80]. Ensemble, ils préconisent l'installation de pigeonniers sous les toits de Paris. Leur projet, présenté en 1881 dans la revue scientifique, La Nature, comme *« un projet assez élégant et luxueux[81] »,* émerge en continuité des travaux haussmanniens. Tout en s'intégrant parfaitement dans ce « nouveau Paris », ces pigeonniers devaient répondre à la fois aux besoins de ces volatiles, mais aussi aux personnes chargées de les approvisionner et de les faire fonctionner.

80 Gaston Tissandier, né le 21 novembre 1843 à Paris où il est mort le 30 août 1899, est un scientifique et aérostier français. Ce chimiste attiré par toutes les sciences de la nature et fasciné par le monde des techniques et de l'invention, a également été un aventurier de l'air et un écrivain scientifique. Au sortir de la guerre de 1870-71, préoccupé par les lacunes françaises de l'information scientifique, il est devenu éditeur de revues, en particulier La Nature au milieu de l'année 1873 (Source Wikipédia)

81 La Nature, en 1881, p264-266

Des pigeons dans la ville.indb 97 07/10/2019 19:21

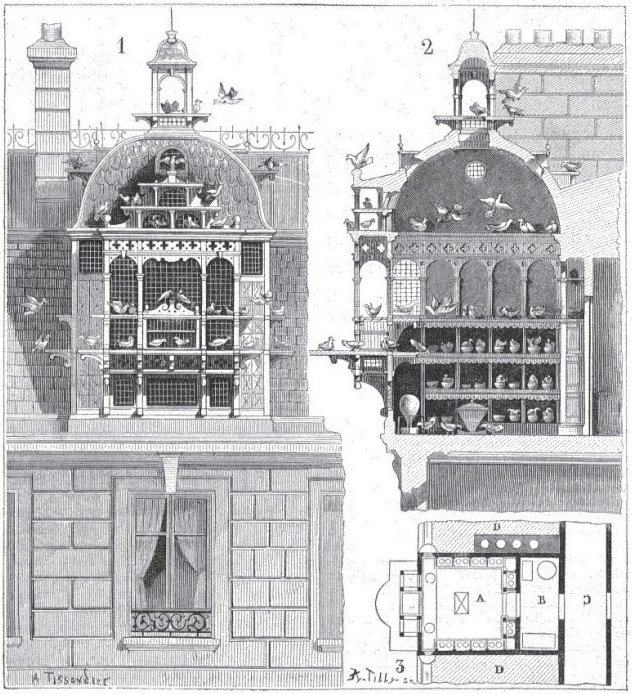

Fig. 1. Projet d'installation d'un pigeonnier pour les pigeons voyageurs. — **1.** Vue d'ensemble du pigeonnier construit sur le toit d'une maison. — **2.** Coupe du pigeonnier. — **3.** Plan. — A. Pigeonnier. — B. Entrée de la volière pour le surveillant et dépôt de graines. — C. Couloir de la maison. — D, D. Greniers voisins. (Projet de M. Albert Tissandier.)

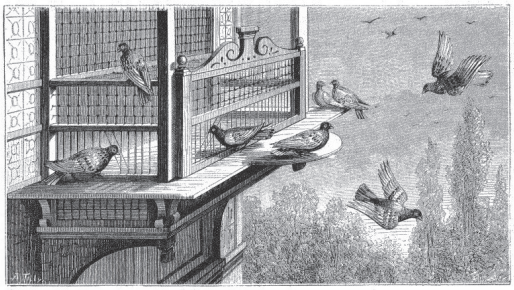

Fig. 2. Entrée du pigeonnier avec la grille disposée pour le retour des pigeons après une course.

Ces superbes édifices ne verront pourtant jamais le jour et le projet sera abandonné. En revanche, fort du soutien de politiques, de militaires, d'intellectuels et de scientifiques, la colombophilie va se développer notamment dans les milieux populaires.

Des pigeons dans la ville.indb 98 07/10/2019 19:21

La Colombophilie : entre sport et argent

La Fédération Colombophile Française, créée en 1919, est reconnue d'utilité publique en 1930. Sur son site internet[82], cette fédération déclare regrouper aujourd'hui 11 000 colombophiles dans 750 associations[83]. Elle fait partie de la Fédération Colombophile Internationale (FCI).

Définition officielle de la colombophilie :

l'art d'élever des pigeons pour les engager dans des courses ou concours.

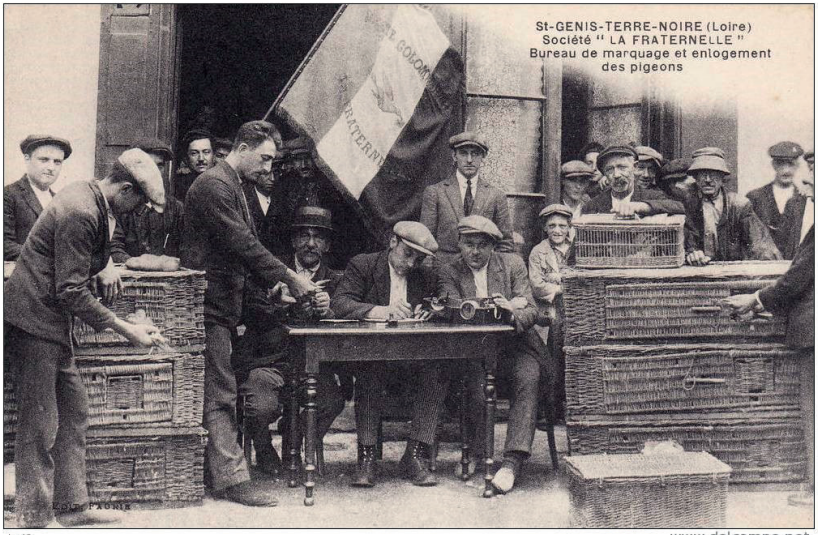

Cette activité populaire a connu un fort développement entre le milieu du 19ème siècle et la fin des années 1960[84]. Elle était très implantée dans les milieux ouvriers et particulièrement dans le nord de la France, chez les mineurs. Pour les gueules noires qui pouvaient s'évader ainsi de leur condition sociale, les concours permettent par ailleurs « *d'acquérir considération et gloire, de jouer un rôle différent de celui qu'on joue dans la mine*[85] »

82 http://www.colombophiliefr.com/
83 Sur d'autres sites il est fait état de nombres plus important : 35 000 adhérents et plus de 1 000 sociétés
84 Aujourd'hui, le nombre de colombophiles diminue, posant le problème du renouvellement générationnel
85 Barrier (Nom), Frisch Jacqueline, Louchet Pierre, « La colombophilie chez les mineurs du Nord. Préface de Georges Friedmann», Annales. Économies, Sociétés, Civilisations, vol. 19, fasc. 6, 1964, pp. 1254–1255

Des pigeons dans la ville.indb 99 07/10/2019 19:21

Dès cette époque, les colombophiles construisent eux-mêmes des pigeonniers pour abriter leurs athlètes.

Les colombophiles y sélectionnent et y élèvent leurs pigeons. Ils les identifient et les personnalisent aux moyens de deux bagues placées sur leurs pattes.

Photos du site de l'Association Colombophile L'EXPRESS à Macon[86].

La colombophilie est reconnue par l'Inventaire du patrimoine culturel immatériel en France depuis 2012.

Extrait pour le moins surprenant de la fiche type d'inventaire du patrimoine culturel immatériel de la France : *« même si les pigeons compétiteurs sont traités avec grand soin tant qu'ils courent (ils peuvent rapporter beaucoup d'argent s'ils gagnent), une fois que les pigeons ne sont plus aptes à concourir, ils sont mangés. Ce jeu permet donc également de mettre en avant le « patrimoine gastronomique local. »*

86 Association Colombophile L'EXPRESS à Macon, 78 Rue des Epinoches, 71 000 Macon contact@pigeon-voyageur-macon.fr

Des pigeons dans la ville.indb 100 07/10/2019 19:21

Avant chaque course, les pigeons sont enlogés[87] le samedi, puis convoyés jusqu'à la ligne de départ. Le dimanche matin, ce sont plusieurs milliers de pigeons qui sont ainsi lâchés[88]. Les pigeons retournent ensuite à leur pigeonnier[89]. Le premier arrivé est le gagnant. Il existe plusieurs types de concours : courses de vitesse sur de courtes distances, de demi-fond réalisés en une journée et d'endurance sur plusieurs jours.

Photo FRANCE BLEUE mars 2018
« Un lâcher de pigeons lors d'un concours - Fédération Colombophile Française Lille »

Au-delà de l'intérêt sportif : un enjeu financier.

Le lâcher des 25 000 pigeons de Barcelone, la course la plus prestigieuse, est aussi connue en raison des conséquentes retombées financières pour les gagnants.

Bolt, un pigeon qui vaut de l'or !

L'oiseau a été vendu 310 000€ à un riche amateur chinois lors d'une vente aux enchères près d'Anvers en Belgique, ont rapporté des médias belges. Ce record a été battu en 2019, avec un pigeon vendu pour plus d'1 million d'euros.

87 Enloger : terme utilisé à l'origine en Belgique –: Mettre des pigeons dans une boîte en vue de les transporter. (source Wiktionnaire)

88 En 2018, plus de 10 000 pigeons ont été lâchés à Marseille depuis l'esplanade du Mucem pour une course à travers l'Europe. En juin 2018, ce sont 25 000 pigeons qui sont venus participer à une compétition, à Beaumont-de-Lomagne (Occitanie). Ils venaient de Belgique, des Pays-Bas, du Luxembourg, d'Allemagne, d'Angleterre et des Hauts-de-France

89 L'arrivée et le classement se fait au colombier de chaque pigeon grâce à un appareil dénommé « constateur »

Des pigeons dans la ville.indb 101 07/10/2019 19:21

Mais, tout n'est pas rose dans le monde de la colombophilie

Si l'on en croit le journal Le Parisien, certaines compétitions sont même accusées de maltraitances infligées à ces volatiles :

Taïwan : des pigeons lâchés au beau milieu de l'océan
(Le Parisien 30 mai 2014)

« Des milliers de pigeons de course lâchés en pleine mer depuis des cages géantes chargées sur des bateaux, au large de Taïwan, des volatiles qui se blessent, se noient, ne reviennent jamais… C'est ce que révèle l'enquête choc de la branche américaine de PETA[90] , association de défense des animaux. (…) Les activistes ont demandé aux autorités locales de lancer des enquêtes sur cette industrie des courses qui tuerait selon eux 1,5 million d'oiseaux par an. Une plainte a été déposée ce mois-ci. (…)
Les pigeons relâchés au large doivent revenir à terre au cours de séries de sept courses hebdomadaires. A chaque course, le bateau les emmène 30km plus loin des côtes, peu importe les conditions météo. Les oiseaux meurent noyés, emportés par les vagues et les typhons, ou d'épuisement, dans l'incapacité de prendre quelques instants de repos sur l'eau. Ceux qui réussissent à regagner l'île sont souvent euthanasiés par leur propriétaire lorsqu'ils se sont montrés trop lents. Cette industrie générerait des milliards de dollars taïwanais (…) Les enjeux sont tels qu'ils suscitent de graves dérives comme les extorsions de fonds, le dopage des oiseaux, le kidnapping de pigeon contre rançon. (…) »

Toutefois, la colombophilie ne peut se résumer à ces actes de maltraitance. Cette activité est caractérisée par la passion affichée des éleveurs pour leurs pigeons.

Grâce à ces spécificités morphologiques, le pigeon au travers de la colombophilie, vit le meilleur comme le pire : il est surexploité par les uns et sacralisé par les autres.

90 People for the Ethical Treatment of Animals

Des pigeons dans la ville.indb 102 07/10/2019 19:21

O comme Objet de transmission durant les guerres

L'utilisation des pigeons voyageurs durant les conflits militaires remonte à l'Antiquité et a perduré jusqu'au 20ème siècle.

Le siège de Paris en 1870-1871

Cet épisode est bien souvent relaté lorsqu'on s'intéresse à cet oiseau. Il inscrit le pigeon au sein du cercle restreint des héros de la Nation.

Le pigeon voyageur :
Allégorie de la défense de Paris
de P. Puvis de Chavannes Musée Carnavalet.

Avant la guerre de 1870, il existait à Paris, notamment du côté des Halles, rue du Temple, des colombiers perchés sur les toits de vieilles maisons. Nul ne soupçonnait alors l'existence de ces petits établissements appartenant à des colombophiles.

Pendant le siège de Paris en 1870, ces derniers mettent à disposition de la patrie leurs pigeons. Ceci dans le but d'apporter aux parisiens des nouvelles du gouvernement installé à Tours. Lorsque des ballons dirigeables partirent de Paris pour la province, ils furent ainsi chargés de trois cent soixante-cinq pigeons[91].

Dès cette époque, grâce à un procédé de « photo microscopique », mis au point par le photographe Dragon, chaque pigeon pouvait transmettre jusqu'à 3 000 dépêches sur une pellicule minuscule de 3,5mm[92]. Ces micro-pellicules étaient roulées dans une plume creuse attachée à la plume maîtresse du pigeon voyageur. Le pigeon, dès qu'il était lâché, retournait à Paris. À son arrivée, les images étaient agrandies et visionnées grâce à un projecteur.

91 Sur l'ensemble des pigeons lancés, seuls cinquante-sept sont arrivés à bon port. Quelques-uns d'entre eux se sont égarés pendant très longtemps et d'autres ont été tués par l'ennemi.
92 Source Souvenir Français

Des pigeons dans la ville.indb 103 07/10/2019 19:21

L'utilité militaire du pigeon voyageur.

En 1877, le service de colombophilie est créé et rattaché à l'armée du Génie, section « télégraphie militaire ». Des colombiers militaires sont progressivement mis en place : à Paris, Vincennes, Marseille, Perpignan, Verdun, Lille, Toul et Belfort[93]. Parallèlement, des concours civils nationaux sont organisés pour d'effectuer la sélection des meilleurs candidats parmi les reproducteurs.

Intérieur d'un colombier de pigeons messagers/

C'est en 1885 qu'un décret rend obligatoire le recensement des pigeons voyageurs. Leurs propriétaires doivent se déclarer annuellement auprès de la mairie, qui se charge de transmettre les renseignements à l'autorité militaire, via les préfectures. L'activité colombophile civile et militaire se multiplie dans de nombreux départements.

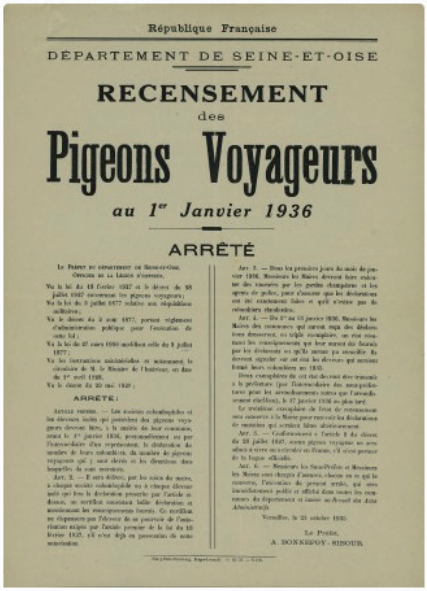

République Française

DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-OISE

RECENSEMENT

des

Pigeons Voyageurs

au 1er Janvier 1936

ARRÊTÉ

Le Préfet du département de Seine-et-Oise,
Officier de la Légion d'honneur,

Vu la loi du 18 février 1927 et le décret du 28 juillet 1927 concernant les pigeons voyageurs ;
Vu la loi du 3 juillet 1877 relative aux réquisitions militaires ;
Vu le décret du 2 août 1877, portant règlement d'administration publique pour l'exécution de cette loi ;
Vu la loi du 20 mars 1900 modifiée celle du 3 juillet 1877 ;
Vu les instructions ministérielles et notamment la circulaire de M. le Ministre de l'Intérieur, en date du 1er août 1926,
Vu le décret du 20 mai 1920 ;

ARRÊTE :

Article premier. — Les sociétés colombophiles et les éleveurs isolés qui possèdent des pigeons voyageurs devront faire, à la mairie de leur commune, avant le 1er janvier 1936, personnellement ou par l'intermédiaire d'un représentant, la déclaration du nombre de leurs colombiers, du nombre de pigeons voyageurs qui y sont élevés et les directions des localités de leurs mairies.

Art. 2. — Il sera délivré, par les soins du maire, à chaque société colombophile ou à chaque éleveur isolé qui lui la déclaration prescrite par l'article 1er ci-dessus, un certificat constatant ladite déclaration et mentionnant les renseignements fournis. Ce certificat ne dispensera pas l'éleveur de se pourvoir de l'autorisation exigée par l'article premier de la loi du 18 février 1927, s'il n'est déjà en possession de cette autorisation.

Art. 3. — Dans les premiers jours du mois de janvier 1936, Monsieur les Maires devront faire exécuter des tournées par les gardes champêtres et les agents de police, pour s'assurer que les déclarations ont été régulièrement faites et qu'il n'existe pas de colombiers clandestins.

Art. 4. — Du 1er au 15 février 1936, Monsieur les Maires des communes qui auront reçu des déclarations demeurées, en triple exemplaire, au cas réservé les renseignements que leur auront été fournis par les éleveurs ou gérés autant qu'ils seront. Ils devront signaler car ont été les éleveurs qui auraient formé leurs colombiers en 1935.

Deux exemplaires de cet état devront être transmis à la préfecture (par l'intermédiaire des sous-préfectures pour les arrondissements autres que l'arrondissement chef-lieu), le 17 janvier 1936 au plus tard.

Le troisième exemplaire de l'état de recensement sera conservé à la Mairie pour recevoir les déclarations de mutations qui seraient faites ultérieurement.

Art. 5. — Conformément à l'article 3 du décret du 28 juillet 1927, seuls pigeons voyageurs ne sera admis à vivre ou à circuler en France, s'il n'est pourvu de la bague officielle.

Art. 6. — Monsieur les Sous-Préfets et Monsieur les Maires sont chargés d'assurer, chacun en ce qui le concerne, l'exécution du présent arrêté, qui sera immédiatement publié et affiché dans toutes les communes du département et inséré au Recueil des Actes Administratifs.

Versailles, le 21 octobre 1935.

Le Préfet,
A. BONNEFOY-SIBOUR

Puis, en 1896, un décret soumet la détention d'un pigeonnier à autorisation préfectorale. Ainsi, les animaux détenus par des civils sont considérés comme une « réserve » destinée à compléter le cas échéant, le contingent des pigeons élevés par l'Armée. Extrêmement surveillées, les associations se retrouvent placées sous la double tutelle des ministères de la Défense et de l'Intérieur, une situation qui perdurera jusqu'en 1994. À la même période, le 24e bataillon du 5e régiment du génie réunissant les personnels colombophiles et télégraphistes militaires, prend garnison au Mont-Valérien, puis passe au 8e régiment de génie, section de la Télégraphie militaire en 1912.

Grâce à cette organisation, les pigeons voyageurs trouvent rapidement leur place aux côtés des soldats lors des deux conflits mondiaux qui suivirent.

93 Une brève histoire de la colombophilie, Florence Calvet, Jean-Paul Demonchaux, Régis Lamand et Gilles Bornert, p. 93-105, Revue historique des armées, https://journals.openedition.org/rha/420

Des pigeons dans la ville.indb 104 07/10/2019 19:21

Le pigeon durant la grande guerre 1914-1918

Environ 180 000 pigeons sont enrôlés dans cette guerre, dont 60 000 en France. La mortalité de ces oiseaux n'a jamais été précisément évaluée. Les quelques chiffres avancés vont de 5 à 33 % de mortalité.

Les pigeons voyageurs sont utilisés de façon massive pour suppléer le télégraphe souvent défaillant. A partir de 1915, les colombiers fixes, toujours actifs, servent notamment à l'élevage des volatiles. De plus, l'armée française décide de déployer des colombiers mobiles se déplaçant avec les quartiers généraux. Ces colombiers, appelés arabas, sont des remorques légères et faciles à tirer par des chevaux, des mulets, des tracteurs ou même des autobus parisiens à impériale transformés (voir photos).

Source photo : Carte postale.

Source photo : site Les voyageurs du temps.

Au front, chaque jour des soldats sont affectés au colombier pour donner à manger aux pigeons, les entraîner et nettoyer l'habitacle. Le colombier représente ainsi, un centre d'arrivée des nouvelles de l'avant et une liaison directe avec le commandement de l'arrière.

A la fin de la guerre, le service colombophile militaire compte 250 voitures arabas contenant chacune environ 60 pigeons.

Comment faire revenir les pigeons au pigeonnier ?

La méthode repose sur la fidélité des pigeons à leur couple et sur un apprentissage. Un des deux adultes du couple est transporté dans une cage en osier en première ligne. Dès qu'il faut envoyer un message, celui-ci est placé autour du cou du pigeon qui ensuite est lâché. Sauf accident ou s'il est victime d'une balle, il retourne au colombier à l'arrière rejoindre son conjoint et ses petits.

Des pigeons dans la ville.indb 105 07/10/2019 19:21

La colombophilie militaire sur le front d'Orient 1917

Source : collection de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine

Des pigeons dans la ville.indb 106 07/10/2019 19:21

Quelques pigeons héros de la Grande guerre[94]

« CHER AMI » (Royaume-Uni) porta malgré ses blessures, un message en 1918 qui permit de sauver 194 hommes, il reçut la croix de guerre américaine[95].

« KAISER » (Allemagne) effectua des missions périlleuses et mourut à l'âge de 22 ans.

« VAILLANT » (France) le pigeon matricule 78715 fut envoyé le 4 juin 1916 pour annoncer la chute imminente du Fort de Vaux. Il fut blessé et mourut en 1939 en véritable figure légendaire. Il a été cité à l'ordre de la Nation. Au fait, Vaillant était une pigeonne !

Le pigeon photographe

L'idée de faire porter un appareil photographique aux pigeons nous vient d'un apothicaire allemand, Julius Neubronner, qui dépose un brevet en 1908. Le pigeon voyageur est équipé d'un harnais et porte une petite caméra sur sa poitrine. Un déclencheur automatique permet de prendre des photos aériennes, à un rythme calculé selon la vitesse prévisible des pigeons.

Un drone avant l'heure !

Le pigeon durant la guerre 1939-1945

En France, dès la mobilisation, le service colombophile est en place, puisque les colombiers fixes et mobiles font déjà l'objet d'un entraînement intense.

Côté Anglais, le gouvernement adresse à tous les colombophiles du royaume, une invitation à faire partie du « National Pigeon Service » pour fournir des jeunes pigeons destinés aux colombiers militaires. Pendant toute la durée de la guerre, plus de deux cent mille jeunes pigeons furent cédés à l'armée par les colombophiles anglais. Il est fait usage des pigeons, entre autres, pour des missions spéciales avec les groupes de résistance en territoire occupé.

Côté allemand, les pigeons sont utilisés dans tous les pays occupés. Pour le soin des 50 000 oiseaux de l'armée allemande, 800 hommes travaillent dans les services colombophiles[96].

Les pigeons voyageurs furent aussi utilisés en Afrique du Nord, en Birmanie, en Inde, dans le Pacifique (Hawaï, Okinawa, Guadalcanal…). En 1945, lors de la conférence de Postdam, entre Truman, Staline et Churchill, ce furent des pigeons qui transmirent à Londres des messages hautement confidentiels.

94 Source : http://coulon59.unblog.fr/le-pigeon-voyageur-et-le-centenaire-de-larmistice-1914-1918
95 Source :http://souvenirfr66.canalblog.com/archives/2016/07/21/34104125.html
96 Source Brève histoire de la colombophilie de la revue historique des armées

Des pigeons dans la ville.indb 107 07/10/2019 19:21

Les pigeons toujours présents dans les conflits après 1945

Les pigeons voyageurs furent utilisés aussi durant les guerres de Corée, d'Indochine et d'Algérie. Ils reprirent du service malgré les progrès de la radio et des transmissions. Dans la jungle, ils assuraient la liaison entre les petits postes coupés du reste du monde et le commandement.

Des décennies plus tard, durant la guerre du Golfe, l'armée américaine eut recours de nouveau aux services des pigeons voyageurs : moyen discret et rapide pour communiquer.

Le dernier pigeonnier militaire en France

L'Armée française entretient aujourd'hui encore un colombier, au fort du Mont Valérien. Il compte 120 pensionnaires. C'est le général De Gaulle, à la fin des années 60, qui a souhaité maintenir un colombier de tradition, alors que les pigeons n'étaient plus utilisés dans des missions de guerre par la France. La section colombophile est aujourd'hui un témoin de l'usage militaire des pigeons-voyageurs[97]. Elle participe au devoir de Mémoire[98] par des lâchers de pigeons voyageurs lors de nombreuses cérémonies.

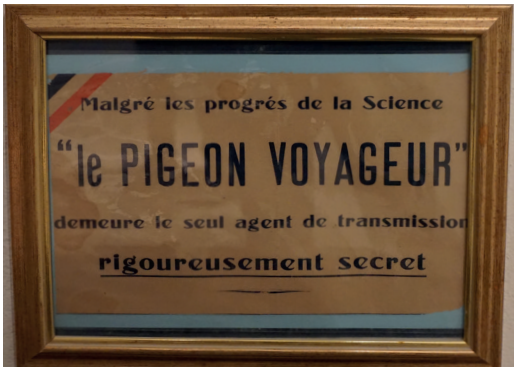

Les services rendus par le pigeon durant les guerres sonnent son heure de gloire. Il devient un animal emblématique aux valeurs de courage et de loyauté. Animal non seulement utile, mais aussi respecté par les soldats et l'ensemble de la Nation. Il reste à jamais le « seul agent de transmission rigoureusement secret ».

97 Pigeons-voyageurs militaires : la tradition après les missionshttps://www.defense.gouv.fr/actualites/articles/pigeons-voyageurs-militaires-la-tradition-apres-les-missions 1/1Mise à jour : 19/07/2012 - Auteur : Nelly Moussu - Direction : DICOD

98 Devoir de mémoire expression qui désigne l'obligation morale de se souvenir d'un évènement historique tragique et de ses victimes afin de faire en sorte qu'un évènement de ce type ne se reproduise pas (Source WIKIPEDIA)

Des pigeons dans la ville.indb 108 07/10/2019 19:21

O comme Objet d'un jeu cruel : le tir aux pigeons vivants

Dans le contexte du 19ème siècle, le pigeon est présent partout dans notre société, à la campagne comme à la ville, pour le jeu ou pour défendre la patrie. Bénéficie-t-il pour autant d'une certaine protection ? La réponse est négative comme nous allons le voir ici.

Aujourd'hui, peu de personnes savent que le ball-trap, le tir sur des palets d'argile, a remplacé un jeu bien cruel : le tir aux pigeons vivants.

C'est au 19ème siècle que des règles sont érigées pour organiser ces jeux d'adresse devenus une activité dite sportive. Des associations se créent alors, comme le Cercle des Patineurs dans le Bois de Boulogne en 1867 à Paris ou à la même époque, le club de tir de Tivoli en Italie et le «Inanimate Bird Shooting Association» en Angleterre. Ces clubs sont principalement fréquentés par la haute société jusqu'à la première guerre mondiale et dirigés par des comtes et autres barons.

De nombreux concours sont organisés en Europe. Même si parfois les règles évoluent, les constantes demeurent. Les tireurs sont placés devant les spectateurs. A plus de 20 mètres de là, les pigeons attendent enfermés dans des cages. Au mot « pull », un pigeon est lâché, il n'y a plus qu'à tirer et l'abattre. Les concours sont ouverts aussi bien aux hommes qu'aux femmes.

Le tir aux pigeons vivants à Monte-Carlo

Dès 1872, un tir aux pigeons bénéficiant des équipements les plus modernes est créé derrière le casino de la ville, avec une vue incomparable sur la mer. Il attire les meilleurs fusils d'Europe et, à l'instar de la chasse à courre, il devient le lieu de rencontre de la noblesse européenne, des industriels et autres richissimes étrangers.

Des pigeons dans la ville.indb 109 07/10/2019 19:21

À Paris en 1900, une compétition est organisée dans le cadre des Jeux olympiques au Cercle du Bois de Boulogne. Le tireur belge Léon de Lunden remporte l'épreuve dotée de vingt-mille francs[99]. Plus de 300 pigeons sont massacrés. L'historien Andrew Strunk rapporte dans un article de 1988, l'état du champ de tir à la fin de l'épreuve, dans une vision où *« les oiseaux estropiés se tordaient sur le sol, le sang et les plumes tourbillonnaient en l'air et les femmes assises à côté sous leurs ombrelles étaient en pleurs ».*

En 1921, sous l'impulsion de la France, l'**Union Internationale de Chasse (UIC)** est créée avec pour objectif de faire du tir aux pigeons vivants un sport de haut niveau international.

À la suite de fortes pressions au niveau international, ce type de tir est retiré du programme des Jeux Olympiques. Les amateurs de ces tirs organisent alors des championnats internationaux. De 1929 à 1939, des championnats du Monde ont lieu annuellement ; des championnats d'Europe se déroulent en 1933, 1938 et 1940.

En 1938, l'UIC prend le nom qu'elle porte actuellement : Fédération internationale de tir aux armes sportives de chasse (FITASC). Elle regroupe alors 27 organisations nationales divisées en trois sections sportives : tir au vol sur pigeons vivants, tir au pigeon d'argile (plateaux) et tir combiné de chasse. Après la seconde guerre mondiale, la FITASC, reprenant sa pleine activité, organise 67 championnats du monde et 53 championnats d'Europe de tir au vol entre 1948 et 2003.

En France, des associations dénoncent l'atrocité du tir sur des pigeons vivants.

De nombreuses personnalités s'opposent à ces compétitions. Des actions musclées sont organisées. Dans ses mémoires, Allain Bougrain-Dubourg raconte un de ces épisodes auquel il a participé :

« Par une nuit de printemps, nous passons les clôtures (du cercle du Bois de Boulogne) pour atteindre les volières gorgées de pigeons en sursis. Après avoir découpé les grillages, nous parvenons à libérer les oiseaux, qui s'envolent dans un assourdissant brouhaha, heureusement couvert par l'orchestre d'une fête nocturne. Le lendemain, la presse révèle la sinistre pratique et la ville de Paris se voit obligée d'y mettre un terme. Quelques mois plus tard, le tir aux pigeons vivants est interdit sur l'ensemble du territoire français. Einstein n'avait pas tort quand il déclarait : « Le monde est dangereux à vivre ! Non pas tant à cause de ceux qui font le mal, mais à cause de ceux qui regardent et laissent faire. »

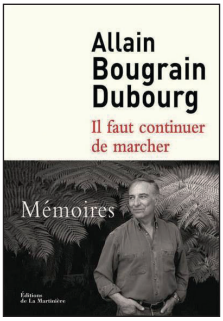

99 Source Wikipédia

Des pigeons dans la ville.indb 110 07/10/2019 19:21

La presse française se fait l'écho de ces actions protectrices. Ainsi dans un article du Monde de mai 1980 au titre évocateur, « Deux mille pigeons au bout du fusil », on peut lire : *« Quatre journées de tir aux pigeons vivants soulèvent, dans la Somme, de nombreuses protestations de la part d'associations de protection des animaux. (…) Les derniers tirs aux pigeons subsistant en France (Arcachon, Vichy, Deauville, bois de Boulogne) disparaissent l'un après l'autre devant les campagnes de protestation qu'ils entraînent. Les pigeons tirés dans ces compétitions sont soit des bisets sauvages, capturés en Espagne, soit des pigeons de nos villes. »*

Il faut attendre le décret du 1er octobre 1980 pour lire en son article 13 : *« Il est interdit de pratiquer, sous quelque forme et en quelque lieu que ce soit, le tir aux pigeons vivants, consistant à offrir ces animaux comme cibles aux tireurs après les avoir libérés. »*

Ce n'est que par décision de son Assemblée générale du 4 août 2003[100], que la FITASC décide de cesser d'organiser sous son égide des compétitions de tir au vol (pigeons vivants). En Europe, seule l'Espagne pratique encore le tir aux pigeons.

La société BBR Sporting Agency proposait encore en 2010 un week-end de tir aux pigeons vivants dans un site considéré comme exceptionnel avec des « stands royaux privatisés » :

« Nous vous offrons la possibilité d'effectuer ce week-end dans deux villes espagnoles au choix : Madrid ou Valence

Saison : toute l'année

Ce prix comprend :
- un stand de tir privatisé pour la journée
- un groupe de 6 chasseurs
- 500 pigeons
- 2 nuits en pension complète
- la prise en charge des chasseurs depuis l'aéroport ou gare

Tarif : 9 900.00£ T.T.C. »

Ainsi, pendant plus de 100 ans, cet animal a été paradoxalement sacralisé comme héros de la Nation et sacrifié pour le seul plaisir de tuer.

100 Sources : Sites internet www.fitasc.info/fr/content/11 www.tireur.org/forum/read.php

Des pigeons dans la ville.indb 111 07/10/2019 19:21

O comme Objet festif et d'amusement populaire

Jouer avec des oiseaux et des pigeons en leur donnant à manger

Dire cela aujourd'hui parait incongru. Et pourtant, les images du début du 20ème siècle à Paris ou à Lyon, montrent un homme ou une femme donnant à manger aux oiseaux. L'opinion publique et les médias en font, à cette époque, un divertissement apprécié.

« Ceci te représente un type des plus connus de la rive droite – que de badauds, hein? Il est vrai que c'est merveilleux ce qu'il arrive à faire » peut-on lire sur cette carte postale du 7 janvier 1902.

Le Petit Parisien Illustré décrit aussi les charmeurs d'oiseaux dans un article datant de 1901 :

« Au printemps, […] soit aux Tuileries, soit au Luxembourg, soit même aux Champs-Elysées, le charmeur consacre plusieurs heures à sa mission de père nourricier. (…) Paris compte plusieurs charmeurs d'oiseaux. Dès qu'ils arrivent dans une des allées du jardin, pierrots et pierrettes, ces gamins de l'air, se précipitent vers lui, abandonnant les arbres sur lesquels ils étaient perchés. (…)

Et vous voyez d'ici les passants aussitôt arrêtés, émerveillés et souriants, regardant avec admiration, au milieu de cette ronde de moineaux en fête, ce brave homme qui, d'un geste de semeur, jette à ses convives ailés les miettes du festin ! C'est une des plus aimables curiosités de nos jardins publics que ce spectacle offert par les charmeurs d'oiseaux (…) »

Des pigeons dans la ville.indb 112 07/10/2019 19:21

La place de l'Hôtel de ville de Paris : haut lieu de compassion et de jeu avec les pigeons !

Cette place fut longtemps un lieu partagé avec les pigeons : du rendez-vous pour la promenade du dimanche aux parties de jeux avec les pigeons, il était normal d'y rencontrer cet oiseau en venant sur cette place !

Les cartes postales présentées ci-après n'ont rien d'original en apparence. Mais à y regarder de près…

Sur une première carte, nous voyons l'ancienne place de l'Hôtel de ville, telle qu'elle était dans les années 1950. Les voitures de types Citroën traction avant et Renault 4 CV permettent de dater la photo aux alentours de cette période.

Une observation plus approfondie (en zoomant la carte postale), dans la partie basse à droite, nous montre une centaine de personnes entourant la partie gazonnée de la place. Nous y voyons aussi bien des hommes que des femmes et des enfants. Elles portent leur attention sur des pigeons au nombre d'environ 200.

Il s'agit visiblement d'un moment de promenade pendant lequel on donne à manger aux pigeons de façon ostensible, devant un public non hostile et plutôt curieux.

Des pigeons dans la ville.indb 113 07/10/2019 19:22

La seconde carte postale nous montre la même vue, à priori dans les années quarante, visiblement en période d'activité avec des passants et des véhicules. Sur le même terre-plein, une centaine de pigeons est paisiblement installée.

La présence des pigeons semble donc être récurrente à cet endroit de la capitale. Citadins et oiseaux cohabitent en toute harmonie.

Il existe **une troisième photo**, mettant en scène un élu de la Ville de Paris entouré de pigeons, Pierre de Gaulle, frère du Général (élu au Conseil municipal de Paris en 1947 et président de l'assemblée municipale jusqu'en 1951).
Nous n'avons hélas pas pu obtenir les droits pour vous la présenter ici.

De nos jours, pourrait-on imaginer un(e) personnalité se faisant photographier ainsi autour d'un groupe de pigeons ?

Photo : Docteur Alexander Ruttkay, place St Marc à Venise (Collection personnelle)

Des pigeons dans la ville.indb 114 07/10/2019 19:22

La quatrième carte est prise sur la même place dans les années 60, d'après la voiture située au premier plan, une Dauphine Renault. L'objectif du photographe n'est plus tourné vers la Mairie, mais vers le Bazar de l'Hôtel de Ville.

Le zoom permet de voir un nombre important de pigeons, toujours au sol, en bas de la carte postale et au loin un homme leur donnant à manger. Tout cela se fait en plein jour en présence d'autres personnes. Ce nourrisseur ne semble pas déranger, ni se cacher ou prendre le risque d'être sanctionné.

Cette dernière photo de la place de l'Hôtel de ville dans les années 1960, met en lumière deux aspects :

- ✔ les nourrisseurs viennent ouvertement donner à manger aux pigeons, avec le panier de nourriture,
- ✔ la relation établie entre le nourrisseur et les oiseaux est particulièrement forte, pour preuve la proximité des oiseaux qui se perchent sur la tête d'un des nourrisseurs.

Des pigeons dans la ville.indb 115 07/10/2019 19:22

Dans la première moitié du 20ème siècle, le nourrissage est tout autant un acte de compassion envers ces oiseaux qu'une recherche de relation particulière, de jeux avec ces animaux.

Jusque dans les années 1960, le nourrissage est toléré par les autorités. Et dans les sites touristiques ou de promenades, on peut même y acheter des sachets de graines.

Ces images, riches d'enseignements, fournissent plusieurs informations sur la relation entre les hommes et les pigeons à cette l'époque :

- ✔ la relation est apaisée et sereine entre le citadin et l'animal qui visiblement n'est pas considéré alors comme nuisible,
- ✔ donner à manger aux oiseaux est une action réalisée en public, voir en famille,
- ✔ il existe un désir collectif d'établir une relation avec ces oiseaux.

Prendre en compte l'histoire de cette relation entre les hommes et ces oiseaux permet de discerner les raisons pour lesquelles, 60 ans après l'interdiction de nourrissage et les campagnes d'euthanasie, le nourrissage et les tensions qui en découlent, perdurent.

Les lâchers de pigeons pour évènements festifs

Aujourd'hui encore, plusieurs sites proposent d'organiser des lâchers de pigeons pour accompagner des évènements festifs, par exemple on peut lire sur le site suivant[101].

« Voici quelques raisons qui prouvent que choisir un lâcher de colombes pour son mariage est :
- Une illustration de la paix
- Un symbole de raffinement
- Une animation différente »

101 https://www.lacherdecolombes.com

Des pigeons dans la ville.indb 116 07/10/2019 19:22

À travers ces pages qui mêlent le passé et le présent, nous avons pu découvrir comment le pigeon, vivant en interdépendance avec l'humain et l'environnement urbain, a pu être un objet utilisé, adulé, surexploité par l'homme. Le pigeon, en tant qu'espèce, a trouvé sa place à nos côtés grâce à ses capacités physiologiques et comportementales, ainsi qu'à ses capacités d'adaptation. Place, qu'il va chèrement payer, souvent au prix de sa vie !

Dans la seconde moitié du 20ème siècle, son utilité dans les secteurs économiques s'atténue, voir disparait. Ces utilisateurs, qui le considéraient comme objet de consommation, n'ont plus besoin de lui (agriculteurs). D'autres n'occupent plus la même position dans la société (colombophiles).

Les pigeons vivent maintenant en nombre dans les rues, sans propriétaire, sans utilisateur officiel. Bons acteurs, ils attirent encore des partisans. Mais pour combien de temps encore ?

Après avoir été l'objet de tant d'usages, ils n'ont plus beaucoup d'alliés. Leur représentation a évolué : d'animaux utiles, ils sont devenus progressivement des intrus et même pour certains des objets de désordre.

Et pourtant, les pigeons sont sans doute l'expression vivante que pour certains d'entre nous, la vie sans ces animaux libres à nos côtés est inimaginable. Parmi eux, les nourrisseurs dont nous parlerons dans le prochain chapitre.

Des pigeons dans la ville.indb 117 07/10/2019 19:22

N comme Nourriture et Nourrissage

Nourrissage, de quoi parle-t-on ? ..... p. 120
La ville et ses multiples ressources alimentaires ..... p. 121
Stéréotypes et réalités sur les nourrisseurs compassionnels ..... p. 125
Une interdiction ancestrale de nourrissage ..... p. 127
Une interdiction de nourrissage toujours en vigueur ..... p. 129
Nourrir ou pas les pigeons : entre incompréhension et impasse ..... p. 131
Ce nourrissage délibéré implique-t-il toujours des nuisances ? ..... p. 136

Impossible de s’intéresser au pigeon sans parler d’une des raisons qui l’a rapproché de l’homme.

Car parler du pigeon, c’est obligatoirement se pencher sur les ressources alimentaires que cet oiseau trouve en vivant à nos côtés.

Nourrissage : de quoi parle-t-on ?

En se référant à la définition du mot « nourrissage » concernant un être vivant, le dictionnaire Larousse par exemple indique : *« action de se nourrir ou le fait d'être nourri »*.

Le nourrissage des pigeons : une histoire millénaire

Depuis les époques les plus reculées, l'homme nourrit des animaux. Ces nourrissages étaient effectués soit en milieu fermé, soit en appâtant les bêtes pour les capturer. Concernant les pigeons, l'homme les a nourris en les fidélisant dans des bâtis, appelés colombiers ou pigeonniers.

De nos jours, en Europe, le pigeon est moins utilisé au profit des activités humaines : sa viande est moins consommée, sa fiente n'est presque plus utilisée comme engrais. Les nouvelles technologies ont remplacé le pigeon dans sa fonction de messager.

D'un nourrissage du pigeon majoritairement élevé au profit de l'homme a émergé un autre type de nourrissage, principalement axé autour d'une nouvelle relation avec cet animal errant devenu notre pigeon des villes.

Entre le pigeon dit urbain et celui d'élevage, la différence tient aux circonstances dans lesquelles chacun trouve sa pitance[102]. Le pigeon d'élevage dépend totalement de ce que lui donne son éleveur. En revanche, la situation du pigeon de nos villes varie selon qu'il est nourri par une ou plusieurs personnes, ou qu'il doive partir, chaque jour, quérir tout ou partie de sa nourriture.

102 Rappel de ce que mange le pigeon biset : Dans la nature, le pigeon biset est essentiellement granivore. Son bol alimentaire quotidien est d'environ 30g/jour et est composé de céréales, de baies, etc. En élevage, son régime alimentaire est identique
En ville, son régime alimentaire varie : parfois des graines et des baies et d'autres fois, il devra se contenter de pains ou autres restes alimentaires carnés ou non

Des pigeons dans la ville.indb 120 07/10/2019 19:22

La ville et ses multiples ressources alimentaires

Aujourd'hui, en ville, de multiples ressources alimentaires s'offrent aux pigeons : de la frite jetée sur un trottoir aux miettes de pain partagées jusqu'aux graines méthodiquement distribuées par des nourrisseurs.

Notre pigeon biset semble apprécier ces différents couverts.

Ressources alimentaires à l'extérieur de la ville

Il est fréquent de voir le matin des groupes de pigeons sortir de la ville et d'un coup d'ailes se diriger vers les terres agricoles les plus proches.

Champ limitrophe à la ville du Plessis Trévise 94

Ou encore des centaines, sinon des milliers de pigeons sont aussi observés à des endroits d'entreposage de graines, comme par exemple l'entreprise Panzani à Nanterre ou dans le nouveau port de Metz.

Nuées de pigeons, silo proche de SISSONNE (Aisne)

Des pigeons dans la ville.indb 121 07/10/2019 19:22

Ressources alimentaires générées au sein même de la ville

Les végétaux (baies, graminées, …) participent au bol alimentaire saisonnier, mais reste marginal pour nos pigeons. Par contre, en France, les déchets et restes alimentaires jetés sur la voie publique représentent selon les villes des quantités importantes de nourriture. Ces sources alimentaires génèrent le plus souvent des petits regroupements d'individus. À cette occasion, notre pigeon est même considéré comme **le nettoyeur des trottoirs**.

Dans de nombreuses villes, la quantité de déchets jetés par les fenêtres est abondante. Ils augmentent le bol alimentaire disponible et constituent un facteur accentuant la présence des pigeons.

À ces pratiques individuelles manquant de civisme s'ajoutent des insuffisances dans le nettoyage de certaines villes et les difficultés de traitement des déchets (voir photos avec les poubelles qui débordent). Les riverains interrogés sont alors moins critiques sur les fientes des pigeons tombées au sol que sur le laps de temps trop long entre les nettoyages.

Ainsi, l'acceptation d'une salissure « normale[103] » laisse place pour les habitants à l'exaspération dûe à un sentiment d'abandon de l'endroit.

103 Cette notion de « salissure normale », comme nous l'avons démontré dans le Chapitre G comme Gênant

Des pigeons dans la ville.indb 122 07/10/2019 19:22

Nourrissages délibérés

L'attirance du pigeon vers des quartiers de nos villes est aussi occasionnée par des nourrissages délibérés.

Le nourrissage délibéré d'origine culturel

Sans recherche d'une relation directe avec l'animal, ce nourrissage correspond à une éducation familiale : on donne les restes du repas à un être errant. Dans de nombreuses villes, ces bols alimentaires sont nombreux, mais ne rassemblent, le plus souvent, que de petits groupes de pigeons.

Le nourrissage délibéré d'origine cultuel

Le pigeon, comme nous l'avons développé dans le chapitre précédent, est représenté dans toutes les religions et sa symbolique perdure encore aujourd'hui comme l'expliquent différents experts et amateurs du pigeon des villes. Tout d'abord, des scientifiques comme Daniel Haag[104] définissent ce nourrissage cultuel comme *« actif par le plaisir et pour des raisons religieuses »*. Et ensuite, des protecteurs comme l'association Nalo ont observé : *« Les personnes bouddhistes d'origine asiatique leur jettent à titre d'offrande du riz cuit. Les musulmans les nourrissent aussi, car les pigeons auraient sauvé le prophète. (…) Les hindouistes aussi considèrent cet oiseau comme sacré et lui donnent des offrandes.*[105] »

Il ressort des témoignages recueillis par AERHO auprès des membres de ces communautés religieuses que ce type de nourrissage correspond à la fois à une éducation familiale et à une offrande ritualisée. Nous avons pu vérifier l'importance quantitative de ce bol alimentaire fourni par des croyants de toutes religions.

Le nourrissage délibéré de circonstances

Ce type de nourrissage est lié à une circonstance occasionnelle. C'est par exemple, la personne qui profite d'une promenade, avec ou sans enfants, pour distribuer à manger aux oiseaux dans un square, ou celle qui assise sur un banc public partage son sandwich avec des pigeons.

Ou également une personne SDF qui donne du pain aux pigeons. Certains penseront qu'elle agit pour attirer l'attention ou pour passer le temps. Mais une plus longue observation de la scène permet de comprendre qu'il s'agit là d'un désir d'établir un contact avec cet oiseau qui l'approche sans crainte et ne le juge pas.

104 Daniel Haag-Wackernagel est professeur de biologie à la faculté de médecine de l'université de Bâle. Il consacre ses recherches scientifiques au pigeon depuis plus de 20 ans

105 Pigeons domestiques des villes Stratégie de dépopulation des pouvoirs publics, Association Nalo, nalo28.pagesperso-orange.fr/NALO/communique-presse-septembre1.pdf

Des pigeons dans la ville.indb 123 07/10/2019 19:22

Le nourrissage délibéré compassionnel

« Nourrissage compassionnel » est le terme adopté par le groupe scientifique interdisciplinaire « le pigeon en ville, écologie de la réconciliation et gestion de la nature »[106].

Cette définition correspond à l'action de nourrir un ou plusieurs animaux qui ne sont pas de compagnie, mais des animaux des rues.

L'action de ces nourrisseurs est motivée par une sensibilité face à l'errance des pigeons et à leur souffrance supposée. Ces personnes distribuent régulièrement graines et pain et agissent le plus souvent en solitaire. Pourtant, elles se connaissent souvent entre elles et forment parfois un réseau informel, en mutualisant leurs achats de nourriture ou en se remplaçant en cas d'absence. Selon les villes, l'ampleur de ce type de nourrissage varie et peut même générer l'essentiel des rassemblements de pigeons.

Même s'il a trouvé sa source dans le culturel et le cultuel, le nourrissage compassionnel dépasse la notion d'offrande ou de circonstance. En effet, il est le seul nourrissage délibéré, dont la mission est la défense du pigeon et dont les acteurs se sentent investis d'un véritable devoir de protection de ce volatile.

Des nourrisseurs compassionnels par milliers ?

Lors du sondage IFOP/AERHO réalisé en 2018 auprès des Parisiens : 13% des personnes interrogées ont déclaré donner à manger aux pigeons de façon épisodique et 1% régulièrement. Rapporté au nombre d'habitants de Paris, ce 1% correspond à plus de 20 000 personnes. Dans le 10ème arrondissement, nous avons croisé, beaucoup de nourrisseurs dont 4 distribuaient 70 kg de graines chaque jour à eux seuls.

Il est donc possible d'affirmer, que ce sont des milliers de personnes qui donnent régulièrement à manger aux pigeons en France.

À ce stade, il est nécessaire de balayer certains stéréotypes et de tenter d'identifier plus précisément les raisons qui animent celles et ceux qui se sentent investit de ce devoir.

106 Le Groupe de recherche interdisciplinaire et interprofessionnel, sous la direction de Anne Caroline Juillard, réunissait différents laboratoires scientifiques. Voir détail en annexe

Des pigeons dans la ville.indb 124 07/10/2019 19:22

Stéréotypes et réalités sur les nourrisseurs compassionnels

Nous partageons pleinement l'analyse décrite ci-dessous par deux anthropologues P-L Colon et N. Lequarré (2013) :

« En plus d'observations de terrain, notamment de « tournées de nourrissage » et de soins apportés aux oiseaux, nous avons réalisé des entretiens avec 16 personnes (13 femmes et 3 hommes), (…) Ils nous ont montré les groupes de pigeons qu'ils nourrissent dans les espaces publics et, pour certains, ceux qu'ils soignent à leur domicile (…) Les femmes apparaissent majoritaires (…) La moitié des personnes rencontrées avait plus de 60 ans, l'autre moitié entre 30 et 60 ans. Parmi les premières, trois avaient commencé cette activité il y a près de trente ans ; les autres le faisaient depuis moins d'une dizaine d'années. Il s'agit donc d'une pratique qui ne concerne pas exclusivement les personnes âgées. (…)

Comment devient-on nourrisseur ? *Pour beaucoup, cela s'est fait par hasard, au cours d'une promenade ou en jetant négligemment quelques miettes aux oiseaux, sur un balcon ou dans un parc. La vision de pigeons blessés, ou apparemment affaiblis, a suscité leur pitié et les a poussés à en prendre soin. (…) Les succès qu'ils rencontrent dans leurs soins apportés aux oiseaux, l'empressement des volatiles à consommer ce qu'ils leur distribuent les confortent dans la nécessité de leur action. Ils se sentent alors « pris dans un engrenage », ainsi que l'ont formulé plusieurs d'entre eux : plus ils s'occupent des pigeons, plus ils découvrent des individus qui mériteraient leurs soins, les conduisant à leur consacrer encore plus de temps et de moyens. (…) À la suite de cette découverte, il semble en effet au nourrisseur qu'il a « ouvert les yeux » sur une réalité qui lui était jusqu'alors étrangère. C'est ce qui caractérise pour Florence Burgat l'expérience de la pitié, Il s'agit de quelque chose d'immédiat, de l'ordre de l'émotion, antérieur à toute réflexion. (…) Le fait de concevoir la « souffrance », la « faim » des pigeons implique la capacité de projeter sa sensibilité sur l'animal afin de comprendre son attitude, de sorte qu'il semble au nourrisseur ressentir ce que ressent l'animal. Les actions de soins et de nourrissage consistent donc à effacer la douleur de la bête en tant qu'elle est aussi une douleur pour l'homme.*

(…) nous avons pu observer que les pigeons semblent reconnaître les nourrisseurs dans des lieux habituels du nourrissage. À leur arrivée, ceux qui sont présents aux alentours convergent vers eux. (…). Quoi qu'il

Des pigeons dans la ville.indb 125 07/10/2019 19:22

en soit, la simple existence du phénomène leur fournit (aux nourrisseurs) *une forte gratification, qui joue un rôle important dans la pérennité de leur activité. Il leur donne le sentiment qu'une « véritable communication s'établit avec ces oiseaux », qu'il est possible de développer avec eux une relation « désintéressée, gratuite. (…)*

Ce plaisir du contact direct avec l'animal est toutefois tempéré par l'impératif moral qu'ils attribuent à leur action, faisant de celle-ci à la longue un véritable sacerdoce, dont les aspects contraignants surpassent parfois le plaisir qu'ils en retirent. (…) Tous se plaignent de la charge de travail que leurs « tournées » représentent. (..) Tous se refusent cependant à arrêter, car ils se savent les seuls à s'occuper ainsi des pigeons. C'est pour eux une véritable obligation morale, en même temps qu'une question de justice et d'identité. (…)

Il existe des affinités, des organisations informelles entre eux pour assurer le nourrissage dans un quartier en fonction des disponibilités de chacun, pour trouver un hébergement ou des conseils de soin pour un pigeon blessé. Mais cela reste ponctuel. Les relations aux quelques associations qui s'occupent des pigeons parisiens sont également contrastées. Chacune a ses détracteurs et ses partisans. (…)

Revenons à présent sur le constat de départ de cet article : l'existence dans la littérature spécialisée, surtout écologique, sur les pigeons urbains, de stéréotypes associés au nourrissage régulier. À la lumière de notre enquête, nous pouvons y apporter plusieurs nuances. (…) ***Quel que soit leur âge ou leur sexe, ces personnes ne répondent pas aux critères d'isolement et d'inadaptation sociale relevés plus haut. »***

Des pigeons dans la ville.indb 126 07/10/2019 19:22

Une interdiction ancestrale de nourrissage en ville

Le pigeon interdit dans les villes

Depuis les temps les plus reculés, en France et en Europe, **les lois interdisent d'élever et de nourrir certains animaux dans les villes** et ce, pour des raisons d'hygiène et de salubrité. Parmi ces animaux dit de basse-cour, se trouve le pigeon. Une incursion dans les archives permet de lire de nombreux textes réglementaires et autres ordonnances de police qui régissent depuis des siècles la présence des animaux dans nos villes.

Un long saut dans le passé, pour revenir tout d'abord au Moyen-âge : il y est interdit d'élever et de nourrir les pourceaux, les moutons et autres canards ; interdit aussi de nourrir les pigeons chez soi en élevage. Deux raisons au moins expliquent à cette époque ces réglementations :

- ✔ une précaution sanitaire : pour éviter la transmission des épidémies,
- ✔ la lutte contre le braconnage : pour empêcher la capture des pigeons appartenant aux nobles.

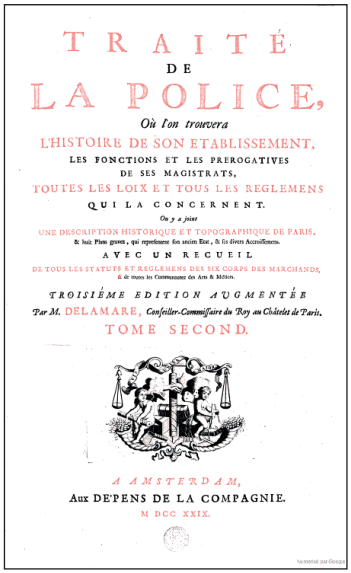
TRAITÉ
DE
LA POLICE,
Où l'on trouvera
L'HISTOIRE DE SON ETABLISSEMENT,
LES FONCTIONS ET LES PREROGATIVES
DE SES MAGISTRATS,
TOUTES LES LOIX ET TOUS LES REGLEMENS
QUI LA CONCERNENT.
On y a joint
UNE DESCRIPTION HISTORIQUE ET TOPOGRAPHIQUE DE PARIS,
& huit Plans gravez, qui représentent son ancien Etat, & ses divers Accroissemens.
AVEC UN RECUEIL
DE TOUS LES STATUTS ET REGLEMENS DES SIX CORPS DES MARCHANDS,
& de toutes les Communautez des Arts & Métiers.
TROISIÉME EDITION AUGMENTÉE
Par M. DELAMARE, *Conseiller-Commissaire du Roy au Châtelet de Paris.*
TOME SECOND.
A AMSTERDAM,
Aux DEPENS DE LA COMPAGNIE.
M DCC XXIX.

Nicolas de La Mare - 1729, p. 482-483

Sous l'Ancien Régime, le pouvoir de contrôle de ces interdictions est exercé par les autorités municipales et/ou royales. D'après la jurisprudence des tribunaux, les sanctions infligées vont de la confiscation à l'amende.

En 1368, Charles V *« défendit expressément à toute personne de nourrir des pigeons dans la Ville, Faubourgs et Banlieue de Paris »*

Sous François 1er, cette interdiction est de nouveau rappelée. Toutefois, les pauvres des faubourgs élevant ces oiseaux obtiennent le droit de continuer leur activité à condition qu'ils l'exercent dans des lieux exposés au grand air. Mais d'après les archives, *« Ceux qui avoient obtenu cette permission en abusèrent, d'autres se joignirent à eux, la Ville se trouva remplie de volaille ; leur infection jointe à celle des immondices dont le nettoiement avoir été beaucoup négligé, causèrent plusieurs maladies. »*

Le 30 avril 1663, les autorités parisiennes renouvellent cette interdiction et augmentent les sanctions.

Des pigeons dans la ville.indb 127 07/10/2019 19:22

Au 18ème siècle, les différentes éditions des Traités de Police Générale présentent également ce sujet : « *Il y a plusieurs animaux & volailles, qu'il n'est pas permis d'élever & nourrir dans les Villes ; tels sont les Porcs, Truies, Boucs, Chèvres, Cochons, Lapins, Lièvres, Pigeons, Poules, Poulets, Oies, Oisons, Poulets d'indes, Canes & Canards : non seulement les Ordonnances de Police les ont défendus dans tous les temps, parce qu'elles causent de l'infection.* »

En dépit des lois et décrets, cette réglementation était peu respectée et les contrevenants furent nombreux malgré le risque d'amende, voire de punition corporelle (fouet) en cas de récidive. En effet, s'il n'est pas aisé d'élever des cochons sans être vu ou des poules sans être repéré par les chants du coq, l'élevage du pigeon est plus aisé et discret.

À ces époques, les animaux étaient nourris pour être mangés et récupérer leurs fientes comme engrais. Ce nourrissage n'était donc pas encore motivé par une volonté de les protéger.

Une période de tolérance à l'égard du nourrissage

A partir de la fin du 19ème siècle jusqu'au milieu du 20ème siècle, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, le nourrissage des pigeons, sans être autorisé, est toléré en remerciement des services que le pigeon a rendu à la Nation durant les guerres. Héros de la Nation, il a alors le statut d'animal intouchable[107].

Ainsi, après la guerre de 1870, les autorités encouragent le développement de la colombophilie et tolèrent la présence de pigeons en ville et leur nourrissage sous contrôle de l'éleveur colombophile. Jusqu'au début du 20ème siècle, il y a peu de pigeons errants. Mais, dès la fin de la première guerre mondiale, le nombre de pigeons errants va progressivement augmenter en raison :

- ✔ de la démobilisation de milliers de pigeons militaires à la fin de la guerre et leur lâchage dans l'espace public,
- ✔ du développement des concours de colombophilie au cours desquels des milliers de pigeons « se perdent » et retrouvent ainsi leur liberté.

Le statut de héros national du pigeon explique pourquoi les autorités préfectorales hésitent longtemps avant de relancer la règlementation interdisant le nourrissage. Néanmoins, dès 1961, à Paris le préfet déclare avoir prié les services de police de *« réprimer les abus commis en matière de distribution de nourriture sur la voie publique ».*

C'est en 1979, que les autorités « réactivent », dans le règlement sanitaire départemental, des articles interdisant le nourrissage des pigeons et la possibilité de sanctions pour les contrevenants.

107 Grandeur et déclin d'un héros ou l'histoire d'un déclassement : le pigeon des villes, Didier LAPOSTRE, président d'AERHO, Association Espaces de Rencontres entre les Hommes et les Oiseaux et Catherine DEHAY, présidente d'ACR, Association Chats des Rues Revue RSDA, 2012

Des pigeons dans la ville.indb 128 07/10/2019 19:22

Une interdiction de nourrissage toujours en vigueur

La réglementation française actuelle :

Il s'agit d'une réglementation s'inscrivant dans la lignée des réglementations anciennes basées sur l'hygiène et la salubrité, avec comme objectif supplémentaire la diminution des nuisances dues aux pigeons.

Extrait de l'Article 120 du règlement sanitaire départemental type

« Il est interdit de jeter ou de déposer des graines ou nourriture, en tous lieux ou établissements publics, susceptibles d'attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'un immeuble ou d'un établissement lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. »

Extrait de l'Article 26 du règlement sanitaire départemental type

« Sans préjudice de l'application de la réglementation en vigueur, il est interdit d'élever et d'entretenir dans l'intérieur des habitations, leurs dépendances et leurs abords et de laisser stationner dans les locaux communs des animaux de toutes espèces dont le nombre ou le comportement ou l'état de santé pourraient porter atteinte à la sécurité, à la salubrité ou à la tranquillité du voisinage. Il est interdit d'attirer systématiquement ou de façon habituelle des animaux, notamment les pigeons et les chats, quand cette pratique est une cause d'insalubrité ou de gêne pour le voisinage. »

Selon les villes, l"amende encourue pour le nourrissage de pigeons va d'une cinquantaine d'euros à plusieurs centaines d'euros.

Une exception : le nourrissage hivernal

De façon quelque peu contradictoire, il existe des formes de tolérance concernant le nourrissage hivernal de petits oiseaux en ville. Selon le dossier de presse de la ville de Paris (2003) : *« Ces interdictions ne concernent pas le nourrissage hivernal des petits passereaux. Il faut bien sûr veiller à ne pas attirer d'autres oiseaux moins désirables. Par exemple, les aliments suspendus ne sont pas accessibles aux pigeons. Ce nourrissage temporaire n'aide que les petites espèces sauvages beaucoup plus durement touchées par les froids »*

Ainsi, il serait « bien » de nourrir certains oiseaux et pas d'autres. Ce message discriminant à l'encontre des pigeons n'est pas accepté par les personnes qui ont cette relation compassionnelle envers les animaux errants.

Des pigeons dans la ville.indb 129 07/10/2019 19:22

Application et impact de cette réglementation ?

Peu de villes verbalisent les nourrisseurs. Même dans les villes où des agents sont spécialement chargés des incivilités, ils sont souvent débordés et doivent traiter en priorité d'autres incivilités « plus graves » (urines humaines, déchetteries sauvages…).

Sites de verbalisations

Le choix du site n'est pas toujours opérant. Ainsi, dans certaines villes, des verbalisations sont réalisées sur des sites sans grande nuisance, alors que les sites à problèmes semblent échapper à ces sanctions. De plus, les verbalisations se concentrent parfois sur le même contrevenant et sur le même lieu. Les Halles de Paris battent ainsi des records avec des dizaines de verbalisations.

Taux de recouvrement des verbalisations

Dans les faits, le pourcentage des contraventions payées est souvent très faible, lié le plus souvent à l'insolvabilité des contrevenants.

Impact des verbalisations sur le nombre de pigeons

Il suffit de retourner sur les sites précédemment verbalisés pour constater que la contravention n'a pas eu d'impact sur le comportement des nourrisseurs. Après verbalisations, 80% des sites de nourrissage sont toujours en activité avec des signes de présence des volatiles : pigeons, fientes et nourriture au sol. Et, dans les cas où il n'y a plus de nourrissage à l'endroit initial, un nouveau site de nourrissage est apparu dans une autre rue à proximité.

Source photo : Le Parisien … « les poulets partent en guerre contre les fientes de pigeon »

Ces résultats démontrent :

- ✔ que la verbalisation n'entraîne aucun changement dans la pratique du nourrissage,
- ✔ une constance et une détermination des nourrisseurs.

En conclusion, nous considérons que l'interdiction du nourrissage n'est pas une réponse adaptée.

Balancer à terre des déchets, cracher ou ne pas ramasser les excréments de son chien sont des incivilités dues à manque de civisme. Par contre, le nourrissage des animaux errants, sanctionné lui aussi, correspond à un acte d'empathie. Ainsi, la réglementation en vigueur porte en elle-même les éléments d'incompréhension et de tensions avec les protecteurs. Elle génère même des effets contre-productifs comme nous allons le voir.

Des pigeons dans la ville.indb 130 07/10/2019 19:22

Nourrir ou pas les pigeons : entre incompréhension et impasse

Les arguments des villes

Pour tenter de faire appliquer cette réglementation, les villes fournissent des explications sur les méfaits du nourrissage des pigeons. Citons ici l'une d'entre elles, Paris, dont les arguments correspondent à ceux utilisés par l'ensemble des villes :

« Les méfaits du nourrissage sauvage[108]

Alors qu'ils croient bien faire, les nourrisseurs de pigeons ignorent les conséquences de leurs gestes. En nourrissant les oiseaux aux mêmes endroits et aux mêmes heures, ***ils favorisent leur concentration et la surpopulation.*** *Ceci occasionne* ***l'accumulation de fientes****, provoquant des dégâts considérables sur les biens publics et privés. Ces rassemblements contribuent à la* ***transmission de maladies*** *et des parasites entre les pigeons et accroissent l'agressivité entre les individus. Pour éviter d'être verbalisés, certains nourrisseurs distribuent la nourriture de nuit, entraînant des troubles comportementaux chez cet oiseau diurne et attirant d'autres espèces animales non désirées, notamment les rats. La réglementation interdit le nourrissage de tous les animaux sauvages (corneilles, oiseaux d'eau, ragondins, rats…) cette pratique pouvant avoir des conséquences néfastes sur leur comportement et leur santé »*

Le respect de cet arrêt du nourrissage semble d'autant plus légitime pour les élus et les services lorsque la ville a décidé d'arrêter les captures à but d'euthanasie et d'installer des pigeonniers[109] :

« La Mairie de Paris a pris l'initiative, en relation avec les associations de protection animale, d'établir un protocole de gestion durable des pigeons bisets visant à garantir le bien-être de ces animaux et à diminuer les nuisances pour les parisiens.
(…) C'est d'abord permettre la médiation et ***instaurer le dialogue*** *avec les personnes qui alimentent les pigeons,* ***afin de leur faire cesser leurs pratiques.*** *Si on n'obtient pas ce premier point, l'installation de pigeonniers ne sert à rien. »*

Ces différents arguments repris dans la presse sont interprétés et mènent à des articles au titre évocateur « Le pigeonnier contraceptif, une arme antinourrisseurs[110] ».

108 Extraits de la brochure de la ville de Paris « Je favorise la nature »
109 Conseil d'arrondissement du 3ème (Séances de novembre 2012), F. GIBOUDEAUX, adjointe de Paris
110 Article du Monde 30/9/2012

Des pigeons dans la ville.indb 131 07/10/2019 19:22

Il semble donc intéressant de compléter ces arguments par ceux des protecteurs de pigeons (qu'ils soient ou non des nourrisseurs de ces oiseaux) pour comprendre les divergences, mais aussi **poser les bases d'un rapprochement possible et indispensable.**

Les arguments de la protection animale

Les associations de protection des pigeons ne sont pas structurées en fédération[111]. Elles fonctionnent en réseau informel. Nous citerons trois d'entre elles :

- ✔ La Société Protectrice des Oiseaux des Villes – SPOV – fondée par Nadia Fontenaille – Président Robert Revel – Association possédant un refuge qui accueille et soigne tous les oiseaux blessés ou en détresse.
- ✔ L'Ambassade des pigeons - Présidente Brigitte Marquet. L'association œuvre auprès des collectivités pour aider à une intégration des pigeons en ville.
- ✔ Nos Amis Les Oiseaux - NALO - Président Pascal Cousin. Son site internet est riche d'informations sur les pigeons.

Nous présentons ici une synthèse de leurs positions et de leurs critiques concernant l'interdiction de nourrissage, et plus largement leurs propositions sur la gestion des pigeons en ville.

La SPOV – Société Protectrice des Oiseaux des Villes

Source : Journal de l'association Le lien n°74 :

« (…) Alors les « nourrisseurs » sont stigmatisés, lourdement pourchassés et sanctionnés, et l'état des animaux se dégrade encore. Par contre, les individus qui agressent physiquement les « nourrisseurs », empoisonnent ou tabassent les animaux ne sont absolument pas inquiétés par l'Ordre Public – malgré nombre de plaintes déposées. Par ailleurs, cet article 120[112] fait obligation aux propriétaires ou gestionnaires des bâtiments d'empêcher leur accès à ces animaux et notamment la nidification, par exemple au moyen de grillages, et de procéder à l'obstruction des locaux non occupés. A ce propos, la communication officielle est demeurée minime sur ce point et sur l'effarouchement ; or, si rien n'est fait au moins en partie aux environs d'un pigeonnier, son efficacité est nettement restreinte ; enfin, à l'inverse des « nourrisseurs », les contrevenants à cette seconde prescription sont préservés de toute incitation, injonction ou sanction, à commencer par les collectivités publiques (bâtiments municipaux, écoles…). (…) ***Et à Paris, en France, et comme ailleurs sur terre, les citoyens qui aident les oiseaux à se nourrir ne sont ni des criminels ni des imbéciles »***

111 Comme l'ont montré les deux anthropologues, Paul-Louis Colon et Nicolas Lequarre (2011)
112 Article 120 du règlement sanitaire départemental interdisant le nourrissage des animaux errants, chats et pigeons

Des pigeons dans la ville.indb 132 07/10/2019 19:22

L'Ambassade des pigeons

Source : Guide Le pigeon en ville Natur Parif - 8 novembre 2011 :
Position de l'Ambassade des pigeons lors du colloque « Le pigeon en ville »

« L'article 120 des règlements sanitaires départementaux n'a pas débouché sur l'arrêt d'un nourrissage jusqu'alors spontané et de faible importance, mais, au contraire, sur un nourrissage plus ou moins clandestin et plus massif par épandage de graines, ce qui provoque des rassemblements de pigeons, puis des plaintes croissantes – et enclenche donc un cercle vicieux. Dans un premier temps au moins, ***un nourrissage contrôlé*** *semblerait plus opportun pour montrer à la population que les communes s'emparent de la question.*
L'expérience allemande montre qu'il faut à la fois ***réduire les espaces de nidification*** *et informer la population du fait qu'il est préférable de nourrir les pigeons correctement grâce à des pigeonniers. Dans ce cas, la plupart des nourrisseurs – à l'exception de quelques forcenés – cessent leurs tournées »*

NALO – Nos Amis Les Oiseaux –

Source : Site de Pascal Cousin
Dernière mise à jour : 01/18/2013 - http://cousin.pascal1.free.fr/paris_demarche.html :

« Maintenant, au lieu de s'en prendre à l'oiseau trop fort, on veut s'attaquer à son maillon faible, ses amis, les humains qui parfois le nourrissent. Ces « nourrisseurs » sont maintenant des délinquants, ils commettent des « incivilités » et sont responsables de sa présence à Paris. Des campagnes de presse distillent une propagande bien rodée : sus aux nourrisseurs, responsables de tous les maux. La diabolisation du pigeon passe au nourrisseur, celui-ci représenté comme un être dérangé psychologiquement, un SDF, une personne âgée à moitié gâteuse.
(…) Et je propose dans ce document de montrer la véritable stratégie de la ville de Paris, à savoir détruire les pigeons parisiens en leur retirant leurs sources de nourriture. Une stratégie basée sur la maltraitance animale puisque pour un animal domestique, en captivité ou apprivoisé, il est interdit par la loi de l'affamer. (…)

Des pigeons dans la ville.indb 133 07/10/2019 19:22

(…) La ville s'est donnée les moyens de ses ambitions en :
- *installant un pigeonnier par arrondissement servant à éduquer à la fois la population, expliquer qu'il ne faut pas nourrir les pigeons, c'est le volet médiation.*
- *organisant des campagnes massives et régulières auprès des nourrisseurs (personnes âgées, colombophiles parisiens traditionnels et musulmans, bouddhistes, hindouistes pour qui donner à manger aux pigeons peut être un culte) là encore pour expliquer qu'on ne doit pas nourrir les pigeons, c'est le volet propagande.*
- *le volet répression avec une embauche importante de contractuels : Tout contrevenant à l'article 120 du Règlement sanitaire départemental est susceptible d'être verbalisé.*

Dans ces conditions, la pénalisation du nourrissage de ces oiseaux qui peut être une entrave à la liberté religieuse, voire un acte discriminatoire, outre son inefficacité, n'est pas une bonne solution. La phobie entretenue des pigeons qui provoque un auto-contrôle social par une violence dirigée contre les nourrisseurs, plus une politique agressive de communication et de verbalisation par la police municipale, génèrent, en réaction, des attroupements importants de pigeons, dans des lieux et à des heures fixes, lieux où les amis des pigeons jettent leur offrande en une seule fois, parfois la nuit »

Ces positions d'associations de protection animale résument l'état d'esprit de l'ensemble des protecteurs de pigeons avec lesquels nous échangeons :

✔ Exaspération face aux attaques culpabilisant uniquement les nourrisseurs,

✔ Dénonciation des stratégies des villes qui utilisent des arguments exagérés pour justifier leur politique de destruction des pigeons

Au-delà de la radicalité des mots qui sont employés de part et d'autre, il est visible que les différents protagonistes semblent ne pas parler du même sujet :

✔ Les villes parlent de nuisances subies,

✔ Les défenseurs de la nécessaire protection des pigeons.

Pour les uns, l'acte de nourrissage est la cause des nuisances, et pour les autres, le nourrissage est vital aux pigeons.

Néanmoins, les possibilités de rapprochement entre les plaignants et les nourrisseurs existent en partant du postulat que ce n'est plus le nourrissage en tant que tel qui est à verbaliser, mais seulement l'acte délibéré de causer des nuisances.

Des pigeons dans la ville.indb 134 07/10/2019 19:22

Le ressenti des habitants

Comment sortir de ces dissensions sans prendre en compte le ressenti même de l'opinion publique ? Dans le cadre de nombreuses études commandées par des villes, AERHO a recueilli les avis et ressentis des habitants au moyen d'échanges auprès de passants, de questionnaires ou même d'un sondage (avec l'IFOP).

Résultats de ces enquêtes d'AERHO

Pour la très grande majorité (2/3) des répondants à ces enquêtes, la responsabilité des nuisances est imputée aux nourrissages.

Le reproche le plus fréquent ne concerne pas tant l'action de nourrir que la fait que le nourrissage se fasse n'importe où, en trop grande quantité et sans prendre en compte les nuisances provoquées. Pour illustration : à la sortie d'un square, une petite dame âgée donnant à manger aux pigeons n'est pas une source de critiques. Par contre, si le nourrissage rassemble plus d'une centaine de pigeons, cela occasionne un sentiment d'oppression ou d'envahissement. **Cohabitent alors deux sentiments : une forme de compassion des passants pour le nourrisseur et pour les pigeons, mais aussi le rejet dû au dérangement d'un rassemblement d'un trop grand nombre d'oiseaux.**

Résultats du sondage de l'IFOP

Pour corroborer les résultats de ces précédentes enquêtes, AERHO a commandé en 2018 un sondage auprès de l'IFOP. À la question : *« Selon vous, le fait que des particuliers nourrissent des pigeons à Paris, cause-il des nuisances ? »*

Le résultat est sans appel : plus de 70% répondent par l'affirmative.

La réglementation sur l'interdiction de nourrissage est connue de la plupart des participants interrogés. Bon nombre y font référence et en cela, le message des villes se trouve en adéquation avec la perception négative du nourrissage. Pour autant, les personnes interrogées nous rétorquent fréquemment : *« qu'est-ce qu'on peut faire ? ces personnes ne sont quand même pas des délinquants ».* Cette ambigüité dans l'appréhension et l'appréciation du sujet touche toutes les villes concernées.

Une césure est donc importante entre les habitants et les nourrisseurs. Une fracture qui s'exprime par des tensions et parfois même des agressions. Quelles sont les solutions ?

Des pigeons dans la ville.indb 135 07/10/2019 19:22

Les nourrissages délibérés impliquent-ils toujours des nuisances ?

Pour répondre à cette question, il est essentiel de s'attarder sur les paramètres qui caractérisent les sites de nourrissage délibéré, compassionnel ou non : la fréquence de nourrissage, le type de lieu et les pratiques de nourrissages. En effet, c'est à partir du cumul ou non de ces paramètres que va varier le ressenti des nuisances selon les lieux.

Fréquence de nourrissage

Le classement des sites de nourrissage peut se résumer en 3 catégories qui influent sur la durée de présence des pigeons.

Site à nourrissage unique

Les pigeons connaissent les habitudes du nourrisseur : ils arrivent peu avant la distribution et repartent après puisqu'ils savent qu'ils n'ont rien d'autres à espérer. Un tel site connaît un temps limité de présence des pigeons.

Site à nourrissages multiples à des heures régulières

Sur certains sites plusieurs distributions à heures régulières ont lieu. Nous avons observé, comme pour le nourrissage unique, un temps de présence des pigeons limité autour des heures de nourrissage. Ces distributions à heures régulières permettent une diminution substantielle de la colonie entre les deux nourrissages.

Site à nourrissages multiples à des heures irrégulières

La distribution de nourriture à des heures irrégulières amplifie le temps de présence du groupe sur un site : les oiseaux attendent les nourrisseurs successifs, ils s'adaptent à l'élasticité des horaires de distribution. Sur ce type de site, même une importante diminution du bol alimentaire, n'entraîne pas une réduction conséquente du nombre de pigeons.

Les sites de nourrissages multiples ne sont donc pas tous source de nuisances. C'est bien évidemment sur les sites où le temps de présence des pigeons est le plus long que les nuisances sont les plus fortes.

Des pigeons dans la ville.indb 136 07/10/2019 19:22

Le type de lieu

Des nourrisseurs donnent à manger dans l'espace public, d'autres donnent à manger sur leurs balcons ou jardins. Certains le font de chez eux en jetant de la nourriture par la fenêtre. Quelques-uns accueillent un ou plusieurs pigeons dans leur appartement.

Nourrissages dans l'espace public.

Nourrissage à la sauvette, sans relation aux oiseaux

Nourrissage de nuit

Comme nous avons pu l'observer, un grand nombre de personnes distribuent sur plusieurs sites, à distance de leur domicile et à l'abri des regards, au petit matin ou même la nuit. Elles évitent ainsi les reproches de leurs voisins. Elles peuvent accomplir leur mission tout en conservant une certaine discrétion.

Nourrissage quasi individualisé s'apparentant à un apprivoisement

Des pigeons dans la ville.indb 137 07/10/2019 19:22

Nourrissages au domicile du nourrisseur

Certaines personnes y sont contraintes parce qu'elles ne peuvent plus sortir de leur domicile pour des raisons de mobilité physique. D'autres le font par peur des reproches et verbalisations subies lorsqu'elles donnaient à manger dans l'espace public, préférant se réfugier chez elles pour poursuivre leur mission. En nourrissant les pigeons, elles trouvent une utilité à leur existence et un moment de profond réconfort en se sentant encore utile. Notre pigeon biset porte en lui un atout : il se rapproche de son nourrisseur. Il offre un lien affectif permettant de rompre la solitude.

A Fontenay au dernier étage d'un immeuble, une personne donne à manger à une soixantaine de pigeons sur son balcon.

Nourrissage au domicile Paris 12ème. La fenêtre ouverte montre l'accord de l'habitant pour cette relation avec les pigeons

À partir des études réalisées par AERHO, nous pouvons avancer les proportions suivantes : 80 % nourrissent dans l'espace public et 20 % à leur domicile.

Les nourrissages à domicile semblaient moins nombreux il y a 15 ans. Ne faut-il pas y voir l'effet contre-productif des verbalisations et tensions avec les nourrisseurs dans l'espace public ?
En effet, la majorité des nourrissages à domicile accentue la relation homme/pigeon, s'apparentant à de l'apprivoisement. Ce type de pratique est toujours source de nuisances.

Des pigeons dans la ville.indb 138 07/10/2019 19:22

Pratiques de nourrissage

Pour être complet, il est nécessaire de différencier les pratiques de nourrissage en fonction de leur impact sur l'environnement.

Pratique de nourrissage à l'origine de nuisances

Paris 11ème

Passage Charles Dallery
Côté commerces Côté habitation

En soi, le nourrissage d'une trentaine de pigeons sur un trottoir au pied d'un arbre, ne semble pas poser de problème. Par contre, il a des conséquences. Dans l'attente du nourrisseur, les pigeons se perchent sur la façade et les rebords des fenêtres de l'immeuble situé de l'autre côté de la rue. Des traçes de leur venue sont visibles le long de la façade et sur le trottoir.

Meudon

Une quarantaine de pigeons sont nourris chaque jour par deux personnes sur un trottoir, à des moments différents de la journée, dans le prolongement d'un passage piéton et d'un parking. Les passants allant au tramway pataugent alors sur la nourriture et sur les fientes de pigeons.

Près du Tramway T2

Il suffirait que les nourrisseurs se déplacent de dix mètres et déposent les aliments le long d'un mur pour que cette pratique ne provoque plus aucune gêne pour les passants.

Ces nuisances provoquées par certaines pratiques de nourrissage sont le fait d'un manque d'attention aux autres habitants de la part de ces nourrisseurs. Elles donnent une mauvaise image des oiseaux et confortent l'impression d'envahissement et d'oppression.

Des pigeons dans la ville.indb 139 07/10/2019 19:22

Pratique de nourrissage n'occasionnant pas de nuisance

Aux pieds des arbres, Paris 16ème

Premier exemple à Paris 16ème, Quai Saint Exupéry

Plusieurs distributions en quantité limitée, à plusieurs endroits (au pied d'un arbre et 200m plus loin, le long d'un mur aveugle). Le temps de présence des pigeons est court et aucune nuisance n'est constatée.

Orly (94)

Nourrissage au sol, devant la façade sans fenêtre d'un bâtiment. Les pigeons se perchent avant le nourrissage sans causer de nuisances et quittent les lieux après avoir mangé sans gêne pour l'environnement.

Paris 11ème

Nourrissage au pied d'un arbre, les pigeons viennent quelques minutes, mangent et repartent aussitôt. Là encore sans qu'il y ait de nuisances.

Ces pratiques de nourrissage permettent aux nourrisseurs de concilier à la fois leur volonté de nourrir les pigeons et le respect d'autrui en limitant au maximum les nuisances.

L'action de nourrir n'est pas en soi source de nuisances. Ce sont les bonnes ou mauvaises pratiques des nourrisseurs qui limitent ou amplifient les nuisances.

Des pigeons dans la ville.indb 140 07/10/2019 19:22

Les nuisances génèrent parfois des tensions entre nourrisseurs et plaignants, comme nous venons de l'exposer. La situation pourrait sembler bloquée.

La place de cet oiseau est rarement remise en cause par les habitants interrogés : *« Lui aussi a bien le droit de vivre ». « ces oiseaux vivent à nos côtés depuis des millénaires », « ils font partie du paysage urbain », « ils sont un élément de la nature »*

Alors existe-t-il des solutions pour sortir de cette impasse ?

Cela passe par une autre vision et c'est le sens du dernier chapitre de notre livre, qui à partir de savoirs-faire existants, ouvre sur un savoir-vivre à bâtir avec notre pigeon biset.

Des pigeons dans la ville.indb 141 07/10/2019 19:22

S comme Solutions, savoirs et stratégie

Des pigeons dans la ville.indb 142 07/10/2019 19:22

Dans les chapitres précédents, nous avons vu la constance des relations établies entre l'homme et le pigeon, qu'elles soient utilitaires ou affectives.

Dans ce dernier chapitre, nous allons traiter des **solutions actuellement proposées** pour réduire les populations de pigeons. Nous les compléterons par les solutions issues des savoirs acquis par AERHO lors de ses 15 ans d'expérience et terminerons par la présentation de notre **stratégie** pour une cohabitation harmonieuse avec les pigeons.

Solutions actuellement proposées

Actions augmentant la mortalité.....p. 144
Moyens réduisant les perchages
et la nidification .....p. 145
Actions diminuant la natalité .....p. 149
Actions relatives aux ressources alimentaires.p. 157
Moyens relatifs à l'habitat des pigeons.....p. 162

Autres Savoirs acquis par AERHO

Action de connaissance locale
des populations de pigeons et leur impact.....p. 174
Action en lien avec l'humain.....p. 175

Stratégie P.I.G.E.O.N pour l'avenir

Le concept novateur :
l'écologie de la réconciliation.....p. 180
Un programme d'actions : P.I.G.E.O.N.....p. 182

Solutions actuellement proposées

Des « solutions » sont présentées aux villes avec pour objectif la réduction du nombre de pigeons. Elles reposent sur différentes actions et moyens, utilisés individuellement ou conjointement, dont les résultats permettraient de diminuer le nombre d'individus en :

- ✔ augmentant la mortalité
- ✔ réduisant les perchages et la nidification
- ✔ diminuant la natalité
- ✔ organisant les ressources alimentaires
- ✔ gérant l'habitat des pigeons
- ✔ préservant l'habitat des hommes

Ces actions seront présentées ici, à la lumière des résultats obtenus, des analyses de scientifiques et des 15 années d'expérience d'AERHO.

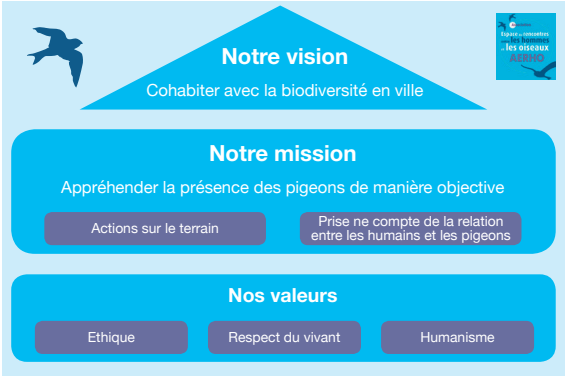

Actions augmentant la mortalité

Nos lecteurs ont compris notre **parti-pris éthique** lié à notre opposition aux captures à but de mise à mort ou aux tirs aux fusils (voir chapitre E comme Élimination).

Par ailleurs, comme précédemment démontré, ces destructions d'oiseaux sont inefficaces et engendrent des effets pervers :

- ✔ accélération de la reproduction pour remplacer les pigeons morts,
- ✔ rupture avec les défenseurs des pigeons,
- ✔ et rejet d'une grande partie de l'opinion publique pour la cruauté de ces méthodes.

Des pigeons dans la ville.indb 144 07/10/2019 19:22

Moyens réduisant les perchages et la nidification

1 - Moyens répulsifs

• Les pics en inox :

Il s'agit de bandes de pics pointus à coller aux endroits où se posent les pigeons. Ce procédé est le plus utilisé, autant par les particuliers que les sociétés, car il est le moins onéreux.

NOTRE AVIS

Leur efficacité n'est pas toujours démontrée. Comme l'écrit un scientifique *: « car les pigeons arrivent à nicher dessus ou derrière. Ce système peut blesser et tuer les oiseaux en leur perforant l'abdomen et n'est pas plus performant que les systèmes respectant l'animal*[113] ». De plus, lorsqu'ils sont mal posés, ils peuvent se décoller. Cela peut même devenir inesthétique par exemple avec des feuilles entre les pics.

• Les fils tendus :

Ce sont des câbles inox gainés de nylon soutenus par des tiges fixées sur le support.

NOTRE AVIS

Ce moyen répulsif est efficace, esthétique et ne retient pas les saletés. **Il est sans danger pour les oiseaux**.

• Électro-répulsion :

Ce système consiste à créer un champ électromagnétique à effet répulsif sur des fils tendus.

NOTRE AVIS

Ce procédé efficace et discret est sans danger pour les oiseaux. De nombreux monuments historiques sont équipés de ce système. Seul inconvénient le prix élevé de l'installation.

• Les filets et grillages définitifs :

Il s'agit de grillages ou filets posés à l'horizontale (sous le plafond des sous-sols où circulent des tuyaux ou des chemins de câbles électriques) ou à la verticale.

NOTRE AVIS

Bien installés, ils sont efficaces. Ils doivent être retendus et entretenus régulièrement. Mal posés, ils deviennent des perchoirs et nichoirs pour les pigeons. Ils peuvent aussi devenir alors des pièges mortels pour les pigeons et autres oiseaux.

113 Haag 2000

Des pigeons dans la ville.indb 145 07/10/2019 19:22

• Les filets et grillages provisoires sur balcons :

Ces filets sont nécessaires pour les logements vacants, lors des absences des propriétaires ou locataires.

NOTRE AVIS
Ils sont efficaces et se posent et se retirent facilement avec des crochets.

2 - Moyens par effarouchement

• Les corneilles factices et les ballons épouvantails :

Ils sont suspendus ou déposés à l'endroit où se posent les pigeons afin de les effaroucher.

NOTRE AVIS
De nombreux particuliers utilisent ces effaroucheurs sur leurs balcons.

Les retours des utilisateurs sont mitigés. Il semble que les pigeons perturbés au départ s'habituent à ces objets et reviennent progressivement.

• Ultrasons :

Un boitier émet des ultrasons qui perturbent les oiseaux et les fait fuir.

NOTRE AVIS
Utilisés dans l'agriculture, les ultrasons sont éfficaces au milieu des champs, car il est possible d'augmenter les fréquences. Par contre, en ville, les résultats sont très mitigés et les habitants et leurs animaux sont quelques fois plus gênés que les pigeons.

• Produits répulsifs touchant l'odorat des pigeons :

À appliquer ou pulvériser sur les surfaces où se posent les pigeons.

NOTRE AVIS
Leur efficacité annoncée par les distributeurs n'est que de quelques jours. Mais, cette efficacité est controversée par les utilisateurs eux-mêmes.

• Gels répulsifs :

Ces produits, vendus comme non toxiques, se présentent sous forme de gel à appliquer sur des surfaces telles que des rebords de fenêtres, murs, gouttières, enseignes et tous les autres endroits où les oiseaux peuvent se loger.

NOTRE AVIS
Nous sommes opposés à ce type de répulsif car ces gels peuvent agir comme des colles dont les effets sont semblables à la glue. Les pigeons ou les petits oiseaux pris au piège connaissent alors une mort lente et cruelle.

Des pigeons dans la ville.indb 146 07/10/2019 19:22

3 - Actions autour de l'habitat des hommes

En milieu urbain, les recoins de balcons et rebords de fenêtres sont propices à la présence de notre oiseau.

Pour réduire les sites de nidification et de perchage, l'action doit démarrer à partir du projet de construction ou de rénovation.

Jusqu'à présent, peu de professionnels du bâtiment ont intégré la question de la présence animale dans leurs travaux. Les conséquences ultérieures engendrent des dépenses non prévues, parfois importantes et souvent moins efficaces et moins respectueuses des animaux que si elles avaient été intégrées dès le projet initial.

Cette sensibilisation doit être réalisée auprès des architectes et des écoles d'architecture. Sous l'impulsion de jeunes architectes, des projets novateurs voient le jour, en France et à l'étranger permettant de voir l'avenir de manière positive[114].

La LPO et le CAUE de l'Isère ont d'ailleurs publié en 2012 un guide technique « Comment concilier nature et habitat ? »[115].

Intégration de plus de 130 gîtes
et nichoirs dans un bâtiment commercial

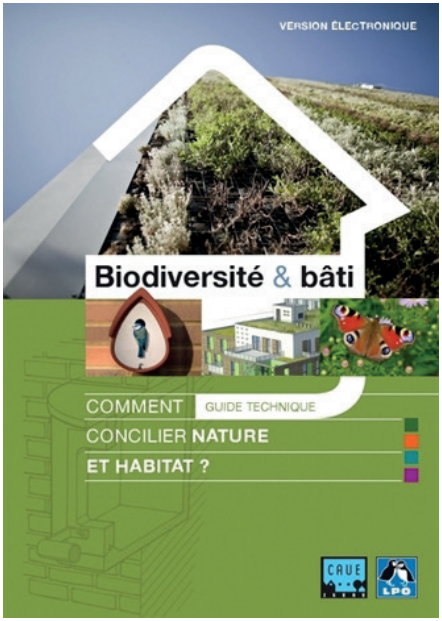

114 Par exemple voir le site de Arki anima
115 Guide de la LPO et du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) « Biodiversité et architecture » sur internet

Des pigeons dans la ville.indb 147 07/10/2019 19:22

Illustrons notre propos par un exemple

Sur ces photos, on peut distinguer des alvéoles créées dans une façade pour des raisons esthétiques. L'absence de prise en compte de la présence animale a offert à nos pigeons de formidables lieux de nidification qui n'avaient nullement été anticipés et ont été source de nuisances et de plaintes. La pose d'un grillage très fin en aluminium à l'intérieur de la structure décorative aurait empêché l'installation des pigeons entre le bâti et le décorum. Pour résoudre la problématique, il a fallu démonter la façade et placer des filets devant chaque alvéole engendrant un coût de plusieurs dizaines de milliers d'euros à la collectivité.

NOTRE AVIS

Si en théorie, les projets d'urbanisme comportent un volet « Nature en ville », ils ne prennent pas en compte tous les animaux vivant à proximité de nous. Il est donc nécessaire d'inscrire un lot « Gestion des animaux » dans les différentes passations de marché de construction et de rénovation.

Pour conclure sur ces actions réduisant les perchages et la nidification

Contrairement aux moyens par effarouchement, les moyens répulsifs bien posés et entretenus sont efficaces à l'endroit où ils sont installés. Toutefois, ils ne suppriment pas à eux seuls les nuisances. Ils ne font que déplacer les pigeons et donc repousser ailleurs les problèmes. Notre principale préconisation est l'anticipation de cette présence animale dans tous projets de construction ou de rénovation.

Des pigeons dans la ville.indb 148 07/10/2019 19:22

Actions diminuant la natalité

À ce jour, parmi les solutions intervenant sur la natalité, les trois principales sont :

- ✔ la distribution de graines contraceptives,
- ✔ la stérilisation chirurgicale des pigeons,
- ✔ l'installation de pigeonniers. L'action sur la suppression des œufs ou la mise en place d'œufs factices sera traitée dans le paragraphe lié à la gestion des pigeonniers (page 162).

1 – Distribution de graines contraceptives

Ces graines sont enrobées d'un produit chimique « *proche du cholestérol entravant la biosynthèse de la progestérone ainsi que toutes les hormones sexuelles*[116]»

Considérée comme une méthode douce, ces graines sont soutenues par une partie des amis des pigeons, car elles présenteraient deux avantages :
• efficace, elle réduirait le nombre de pigeons
• elle légitimerait le nourrissage

Med'Vet

ORNISTERIL

Date de création : 08-11-2017 Date de mise à jour : 17-09-2018

Informations et posologie

Espèces cibles

Espèce cible complément
Pigeons.

Indications d'utilisation, spécifiant les espèces cibles
Chez les pigeons des villes : Limitation de la fécondité.

Mise en garde

Contre-indications et mise en garde

Contre-indications
Ne pas traiter les pigeons destinés à la consommation humaine.

Précautions particulières d'emploi chez les animaux
Ne pas distribuer à d'autres espèces d'oiseaux, et plus particulièrement aux oiseaux d'élevage.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux
Éviter le contact avec la peau et les muqueuses. En cas de contact, rincer à l'eau.

Présentations

Numéro d'autorisation de mise sur le marché et date de première autorisation
FR/V/0335205 6/1982 - 25/05/1982
Présentation et quantité
Sac de 25 kg
Code GTIN : 03760161603126

http://www.med-vet.fr

Ces graines contraceptives ont été utilisées dans un certain nombre de villes en France et en Suisse, surtout depuis les années 1980 jusqu'au début des années 2000.

116 Rapport scientifique du Conseil du bien-être des animaux de Belgique,2011

Des pigeons dans la ville.indb 149 07/10/2019 19:22

La ville de Rennes (Résumé issu de la thèse de A. Schnitzler[117]) :

Les graines « Ornistéril » utilisées de 1982 à 1992, étaient distribuées par le personnel municipal et des particuliers. Chaque année, la ville établissait un rapport détaillé avec évaluation de la population colombine.

Principaux résultats :

- De 1982 à 1986, diminution importante de 1600 à 900 pigeons sur la ville.
- Après arrêt de la distribution en 1987, un accroissement de la population colombine est observé et il faut attendre la reprise de la distribution de graines contraceptives pour que cette diminution du nombre de pigeons reprenne.
- En revanche, le nombre de plaintes, malgré cette variation du nombre de pigeons, est restée quasi stable au long de ces 10 années. De plus, les avis des participants sont contradictoires *« Certains riverains ayant participé à la distribution de graines ont remarqué une diminution du nombre de nidifications et donc de dégradations, d'autres pensent que la distribution de grains a attiré de nouveaux pigeons et même des rats. »*

La ville de Lausanne (Résumé issu de la thèse de A. Schnitzler[117]) :

Cette ville située en Suisse annonçait 3 000 pigeons et avait installé 5 pigeonniers. En 1996, une distribution de la graine contraceptive « Ornistéril » fut organisée dans les pigeonniers et 18 emplacements de rencontre hommes/pigeons dans la ville où normalement seule la distribution de « maïs anticonceptionnel était admise ». Mais, hélas, ces graines furent également distribuées dans des endroits non autorisés ce qui provoqua, outre une anomalie dans le déroulement de l'étude, de nouveaux lieux de rassemblement de pigeons et donc des nuisances.

« Les conclusions sont donc les mêmes que Rennes : les pigeons n'absorbent pas assez de graines (moins de 30g/jour). Ainsi, dans les pigeonniers, il y eu à cette période autant d'œufs prélevés que si aucune graine stérilisante n'avait été distribuée. »

Au vu des résultats, les villes de Rennes et Lausanne ont choisi d'arrêter ces distributions de graines au début des années 2000. D'autres villes comme Villeurbanne, Brest ou Genève ont également utilisé les graines contraceptives, mais en les accompagnant de captures ponctuelles à but de mort des oiseaux.

117 « Le pigeonnier dans la ville : intérêt dans la maîtrise de la population des pigeons urbains» (1999)

Des pigeons dans la ville.indb 150 07/10/2019 19:22

Un constat d'échec

Pour A. Schnitzler, le constat est partout le même : *« Les pigeons qui ne seront pas stérilisés vont compenser la diminution d'effectif en se reproduisant plus. De nouveaux pigeons provenant des villes alentours sont attirés par ces distributions de nourriture. D'où un effectif qui finalement ne va pas diminuer de façon très significative[118]. »*

Elle ajoute : *« La graine contraceptive Ornistéril est certes un produit intéressant (…), on peut remarquer que :*

- ✔ *Il faut faire un recensement des pigeons pour savoir quelle quantité de graines distribuer*
- ✔ *Elle doit être distribuée tous les jours sur une longue période de l'année. Il faut mettre en place 7/7 une équipe approvisionnant les sites où se nourrissent les pigeons*
- ✔ *Les pigeons doivent en ingérer une quantité suffisante (30g/jour/oiseau)*

(…) Lorsqu'on rassemble tous ces paramètres, on se rend compte que ce produit contraceptif, bien que relativement efficace, est d'une utilisation difficile et peu adaptée au milieu urbain. Les contraintes sont trop lourdes. »[119]

Parallèlement en France, les scientifiques, P. Clergeau et N. Machon[120], viennent amplifier les critiques concernant cette méthode : *« Une analyse fine de la méthode montre que, les pigeons mâles sont souvent les premiers sur les tas de graines (or, la progestérone ne leur fait rien !) et que des habitants prenant ces graines colorées pour du poison, s'empressaient de les débarrasser. »*

De même pour Daniel Haag : *« Il n'existe aucune preuve d'un effet significatif sur la taille de la population par l'administration de médicaments sur le long terme.*[121]*»*

118 Extraits de la thèse de A. Schnitzler (1999)
119 Séance plénière du mardi 27 novembre 2007 un élu a posé une question écrite intitulée : « Dangers écotoxicologiques liés à l'emploi de l'Ornistéril »
120 Philippe Clergeau et Nathalie Machon, « Où se cache la biodiversité en ville ? » (2014)
121 Haag, 2002

Des pigeons dans la ville.indb 151 07/10/2019 19:22

L'éventuel risque « écotoxicologique des graines contraceptives

L'exemple de Genève permet d'aborder cette question. Cette ville a été une des premières à utiliser ces graines et ce, durant 35 ans. En 2007, le conseil administratif[122] apporte un nouvel éclairage :

- de 1969 à fin 2004, cette distribution s'est faite sans aucun suivi, ni comptage. Ce qui a pour conséquence *« de renvoyer dos à dos les partisans et les détracteurs du maïs stérilisant. »*
- aucune garantie n'est fournie concernant l'impact environnemental : *« l'hormone distribuée depuis de nombreuses années n'a pu se cantonner aux seuls pigeons. Le transfert dans la chaîne alimentaire est automatique. L'effet réel sur la chaîne trophique, en l'absence d'étude, peut être jugé risqué pour l'environnement. (…) Par ailleurs, le travail « Comportement et régulation d'une population de pigeons des villes », réalisé par Fabienne Nötzli à l'Université de Genève, en 1991, montre que les graines traitées à l'Ornisteril sont consommées par tous les oiseaux granivores. (…) l'ingestion d'Ornisteril peut être mortelle, notamment parce que la méthode de distribution ne permet pas de limiter la quantité consommée. »*

Ces arguments sur l'impact « éco toxicologique » ont été convaincants puisque la ville de Genève a alors arrêté les distributions de graines contraceptives.

NOTRE AVIS

AERHO a réalisé une étude à Annemasse, ville utilisant les graines contraceptives. Les conclusions de cette étude résument à elles seules les difficultés et les limites de l'utilisation de ces graines contraceptives et concordent avec les résultats annoncés sur les autres villes :

- des distributions complexes à organiser : malgré l'attribution des graines aux nourrisseurs en mairie, il n'existe aucun contrôle sur leur répartition aux oiseaux. Elles sont distribuées de façon inégale : certains endroits sont sur-approvisionnés et d'autres oubliés,
- l'existence d'un risque éventuel pour les autres animaux qui peuvent consommer ces graines,
- pas de résultats significatifs sur le nombre de pigeons, ni sur les nuisances.

Enfin, il est essentiel de signaler un point de vigilance. Un risque de pollution médicamenteuse subsiste, notamment au travers des déjections imbibées d'hormone dans les nappes phréatiques.

122 Séance pleinère du mardi 27 novembre 2007, un élu a posé une question écrite intitulée « dangers écotoxicologiques liés à l'emploi de l'Ornisteril »

Des pigeons dans la ville.indb 152 07/10/2019 19:22

2 - Stérilisation chirurgicale

Cette opération chirurgicale consiste à retirer les organes reproducteurs situés dans la cavité abdominale autant pour des individus mâles que femelles. Depuis le début des années 2000, une seule entreprise en France propose de réaliser ce type d'intervention.

Une ville de la région parisienne utilisait cette méthode depuis 2002 et souhaitait vérifier l'efficacité de cette action de régulation des pigeons. En 2008, elle a demandé à AERHO une analyse indépendante du prestataire.

Partant du principe éthique qu'à l'instar des chats, un pigeon vivant stérilisé valait mieux qu'un pigeon mort, l'association AERHO a accepté la mission.

L'entreprise réalisant ces stérilisations, était favorable à cette étude. En effet, si les résultats s'avéraient positifs, elle envisageait : « *l'arrêt des captures à but d'euthanasie et la possibilité de proposer aux collectivités locales une prestation s'articulant autour de la stérilisation des pigeons avec d'autres outils tels que la gestion de pigeonniers*[123] ». Des représentants de la protection animale, des élus et des vétérinaires étaient invités à assister aux différentes opérations chirurgicales.

Fort de cette dynamique visant à développer un mode de régulation alternatif aux captures à but d'euthanasie, AERHO a participé, durant trois ans, à raison de deux fois par an, à toutes les phases de l'appâtage jusqu'aux relâchages des animaux avec suivi régulier des pigeons sur la ville.

Cette étude a été réalisée en toute objectivité et indépendance et a fait l'objet d'un rapport comprenant des résultats et des propositions pour l'avenir.

Déroulement et résultats obtenus

Phase d'anesthésie

Pour ces actes chirurgicaux, un anesthésiant devait être injecté de façon individuelle à chaque pigeon. Or l'anesthésie s'accompagnait d'une baisse de température corporelle de l'oiseau, accentuée ensuite par une nouvelle chute de température due à l'incision chirurgicale. Ce qui provoquait une mortalité. Aussi pour y faire face, l'opérateur avait fait le choix d'injecter moins de produit anesthésiant, voire même aucun. Ce qui s'apparentait alors à du chaponnage[124]. Même si cette dernière méthode de castration à vif, sans anesthésie, sur les volailles est autorisée en France, elle est sujette à de nombreuses oppositions éthiques.

123 Déclaration orale du PDG de l'entreprise réalisant ces stérilisations chirurgicales
124 Opération qui consiste à castrer un animal

Des pigeons dans la ville.indb 153 07/10/2019 19:22

Phase chirurgicale et post-opératoire

Le taux de mortalité dû à l'opération se situait entre 3% et 6% et était principalement dû à une hémorragie interne touchant des mâles. En effet, une veine est proche de la gonade[125] et peut être sectionnée lors de l'extraction de cette dernière.

Lors de nos suivis ornithologiques après relâchage, nous n'avons pas observé de pigeons morts sur la ville.

Malgré tout, des résultats encourageants

Un stress réduit

Après la capture, à l'arrivée dans les locaux, des graines étaient distribuées pour diminuer le stress des pigeons. Ils étaient ensuite laissés au repos pendant 24h afin de permettre l'élimination de ce bol alimentaire avant l'acte chirurgical.

Un réel impact sur la fidélité des pigeons stérilisés à leur site

Les pigeons étaient identifiés et bagués par site de capture. Une fois stérilisés, ils étaient libérés sur leur site d'origine. 60 % de ces pigeons restaient sur place. Le point fort de cette stratégie de régulation était donc ce fort taux de fidélisation.

Un impact limité sur le nombre de pigeons sur la ville

Même si nos comptages ont permis de relever une baisse du nombre de pigeons sur la ville, durant la période de l'étude, celle-ci doit être pondérée par d'autres facteurs qui sont intervenus simultanément à ces stérilisations chirurgicales :

- forte diminution du bol alimentaire par un nourrisseur sur un des sites,
- suppression d'un site conséquent de nidification et de perchage.

Un impact positif auprès des habitants

Durant les appâtages, de nombreux habitants ont dialogué avec nous pour obtenir des informations et nous féliciter pour cette action de vie. Des protecteurs de pigeons, inquiets au départ, ont été satisfaits de voir les relâchages de pigeons. Ils ont souvent fait le lien avec l'efficacité de la stérilisation des chats libres aujourd'hui reconnue. Des personnes, plutôt critiques face aux nuisances des pigeons, nous ont aussi encouragées.

125 Synonyme d'organe sexuel

Des pigeons dans la ville.indb 154 07/10/2019 19:22

Une étude sous haute tension

La stérilisation chirurgicale est un mode de régulation controversé qui divise au sein même de la protection animale

Au départ, la stérilisation chirurgicale des pigeons se veut une alternative à la mise à mort. Sur ce sujet, les avis des associations de protection animale divergent :
- certaines ont encouragé cette méthode en prêtant leurs locaux afin d'y effectuer les stérilisations chirurgicales.
- d'autres associations ont considéré cette méthode comme cruelle, au même titre que les captures à but de mort, le tir au fusil ou l'empoisonnement.

En 2011, la publication sur internet d'une vidéo de l'association de protection animale belge GAÏA[126] a suscité l'émoi de l'opinion publique en montrant comment les pigeons non anesthésiés étaient opérés. Les images rendaient alors cette méthode de régulation inacceptable.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

L'association Gaia a réussi à faire stopper la stérilisation chirurgicale à Bruxelles. Mais, cette méthode a été remplacée par la capture et l'abattage de milliers de pigeons. Les seuls perdants de tout ce gâchis ont été les pigeons !

De son côté, l'entreprise[127] effectuant toujours ces stérilisations chirurgicales indique sur son site : « *Anesthésie : tous les pigeons sont sélectionnés, bagués et endormis par une injection intramusculaire dans le muscle du bréchet. Le produit anesthésique utilisé garantit une bonne analgésie périphérique et une analgésie viscérale suffisante sans effet d'accoutumance. Les réactions des pupilles, ainsi que la sensibilité de la peau sont testées.*
L'ensemble des opérations est réalisé sous le contrôle d'un vétérinaire avec du matériel spécialement conçu à cet effet dans des locaux adaptés. Après l'opération, les pigeons reçoivent des antibiotiques dans l'eau de boisson et restent sous observation pendant 48 heures. Ils sont ensuite relâchés sur un site déterminé avec le client. Cette méthode nous permet de garantir à nos clients une mortalité inférieure à 5%. »

Nous observons que certaines villes utilisent toujours cette méthode. Mais hélas, nous savons que certaines le font en complément de captures à but d'euthanasie.

126 http://www.youtube.com/watch?v=y3gQOuqpwpQ
127 Site Pigeon Contrôle, La stérilisation chirurgicale, consulté le 9 mais 2019

Des pigeons dans la ville.indb 155 07/10/2019 19:22

NOTRE AVIS

Fin 2010, nous écrivions sur la question de l'anesthésie : « *Tant qu'une solution n'aura pas été trouvée pour régler la souffrance des oiseaux à ce moment-là, cette méthode sera considérée comme cruelle et ne pourra se développer. Il y aura un dialogue de sourds entre ceux qui évoqueront les 90 % de pigeons sauvés et ceux qui parleront de souffrance animale. Et dans tous les cas, pour la ville comme pour l'entreprise, l'image sera négative* »

Dès cette époque, et fort des enseignements de cette étude, nous avions conclu par un souhait : la création d'un Comité éthique et scientifique composé de vétérinaires, scientifiques et représentants des associations de protection animale, sous le contrôle du Bureau de la protection animale du Ministère de l'Agriculture. Ce Comité aurait pour objet de valider une procédure d'anesthésie permettant le respect du bien-être animal.

L'efficacité de la stérilisation chirurgicale, restant à démontrer, nous souhaitions que d'autres études complémentaires soient réalisées.

Aujourd'hui, il appartient aux responsables des villes de vérifier si cette question de l'anesthésie est réglée et si ce mode de régulation ne se fait pas en complément de mises à mort.

Cette méthode présente un réel potentiel de gestion des populations de pigeons et peut devenir une alternative aux captures à but d'euthanasie. Mais elle ne sera acceptée par la protection animale et de façon plus large par l'opinion publique, que si elle ne génère pas de souffrance pour les oiseaux. Et elle ne doit pas être utilisée en parallèle d'opérations d'euthanasies des pigeons.

Pour approfondir cette réflexion, souvenons-nous de l'exemple des chats libres. Dans les années 1950, lors des premières stérilisations chirurgicales des chats, il y eut une levée de boucliers et ce durant une vingtaine d'années. Aujourd'hui, tous les acteurs de terrain, élus, associations de protection animale et vétérinaires, louent cette méthode.

Alors qu'en sera-t-il demain de la stérilisation chirurgicale des pigeons ? Sera-t- elle encore considérée comme une action cruelle ou éthique ?

L'histoire le dira.

Des pigeons dans la ville.indb 156 07/10/2019 19:22

Actions relatives aux ressources alimentaires

Comme nous l'avons vu dans le chapitre « N comme Nourriture et Nourrissage », la présence des pigeons est liée principalement à l'offre alimentaire. Celle-ci est multiple : déchets alimentaires au sol, poubelles ouvertes et nourrissages volontaires. Nous allons ici nous intéresser à ce qui est du ressort de la responsabilité humaine, individuelle et/ou collective.

Nous traiterons successivement :

- ✔ de la question du nettoyage des villes,
- ✔ d'une action avec pour objectif l'arrêt du nourrissage à Bâle,
- ✔ de l'impact réel des verbalisations sanctionnant les nourrissages,
- ✔ et enfin, d'une organisation innovante du nourrissage.

1 - Actions autour du nettoyage de la ville

En ville, l'offre alimentaire est largement complétée par les déchets au sol ou jetés par les fenêtres et les poubelles ouvertes ou mal fermées.

Bonnes et mauvaises pratiques relatives aux traitements des déchets et au nettoyage

L'exemple d'une ville du centre de la France est à ce titre encourageant. Au pied de bâtiments, des déchets jetés par les fenêtres étaient visibles attirant de nombreux pigeons. Les services de la ville en lien avec l'amicale des locataires ont mis en place la réappropriation collective des alentours de l'immeuble : végétalisation et fleurissement tout autour des bâtiments. Action réalisée par les occupants eux-mêmes avec le concours de la ville (fourniture des végétaux…. conseils). Ainsi, les jets par les fenêtres ont fortement diminué.

NOTRE AVIS

Il est donc important d'intervenir sur deux axes :

- ✔ sensibiliser les habitants à ne pas jeter de déchets par les fenêtres
- ✔ mettre en place un nettoyage adapté et fréquent

Des pigeons dans la ville.indb 157 07/10/2019 19:22

2 - Arrêt du nourrissage, l'expérience menée à Bâle

La ville de Bâle (Suisse) fait souvent référence pour la gestion des populations de pigeons par la mise en place de plusieurs mesures. En voici la synthèse, issue de différents textes scientifiques.

Le professeur Haag, dans un article montre la difficulté de cette action[128] :
« Dans un questionnaire sur 54 villes de l'Europe centrale, 53% déclarent avoir une interdiction d'alimentation (Vater 1999), mais dans beaucoup d'entre elles, il n'est pas possible d'appliquer les décrets. Les interdictions d'alimentation sont très difficiles à contrôler et, dans de nombreuses villes, une opposition publique forte existe contre ces interdictions d'alimentation. En 1988, la ville de Bâle a lancé un projet de réduction de la population de pigeons, par la réduction de la nourriture disponible. (…)
Ce projet interdisciplinaire fut mené conjointement par l'Université de Bâle, le gouvernement Suisse (département santé et sanitaire) et la Société pour la Protection des Animaux de Bâle sous le nom de « Pigeon Action ». (…) Ces résultats ont démontré que la réduction de la population est seulement possible en réduisant la capacité écologique de l'écosystème. La source du problème à Bâle était l'alimentation persistante des oiseaux par certains résidents de la ville qui ne respectaient pas l'interdiction mise en place déjà en 1978 (…) Une diminution de la nourriture disponible facilement intensifie la compétition alimentaire entre individus, ce qui diminue le nombre de pigeons pouvant se nourrir et diminue les succès de reproduction. Il y a moins de jeunes pour remplacer la mortalité naturelle adulte. Après un temps d'adaptation, la population atteint une taille déterminée par la quantité de nourriture disponible. C'est sur cette base que, de 1988 à 1992, la ville de Bâle a effectué une campagne massive d'information publique pour éduquer le public sur les pigeons et la relation entre l'alimentation et la surpopulation qui en résulte.»

Une large campagne d'information, activement soutenue par l'équivalent suisse de la SPA en France, fut lancée. Elle mettait en évidence la relation entre nourrissage, densité de population et mauvaises conditions de vie de ces animaux.

Des tracts étaient distribués et des affiches placardées avec comme slogan : *« nourrir les pigeons est un acte de cruauté envers ces animaux »*. Un petit livret accompagnait cette campagne et expliquait les « effets néfastes » du nourrissage. Des spots d'information à la télévision, à la radio et dans les journaux furent même diffusés.

128 Daniel Haag-Wackernagel - Culture History of the Pigeon… https://anatomie.unibas.ch>IntegrativeBiology>feral-…

Des pigeons dans la ville.indb 158 07/10/2019 19:22

Par dérogation, à Bâle le nourrissage était autorisé dans des aires bien définies et 9 pigeonniers de 300 places avaient été ouverts selon le scientifique suisse :
« ils sont visités et nettoyés sur une base hebdomadaire et les œufs qui sont pondus pendant la semaine sont supprimés. En 1992, 1.570 œufs par an ont été enlevés et remplacés par des œufs factices. Ces pigeonniers sont aussi nettoyés chaque semaine (1050 kg de fientes en 1992) et des compléments alimentaires (vitamines et minéraux) sont fournis mais pas d'alimentation à proprement dite. » (D.Haag, 1995).
Les résultats obtenus sont :

- *réduction de 50% du nombre de pigeons en 50 mois, la population estimée des 13 colonies diminua, passant de 1500 pigeons à 700. Si on extrapole aux 20 000 pigeons de Bâle, on peut penser que la population est maintenant de 10 000 oiseaux.*
- *diminution de 50% des coûts de la ville dans le nettoyage/l'entretien des bâtiments, monuments et parcs de la ville.*

Une bonne partie de l'opinion publique a bien compris le message : le nourrissage est un acte nocif contre les pigeons. »

A. Schnitzler[129] précise les limites de cette méthode :
« Restreindre le nourrissage est une méthode intéressante pour limiter la population de nos pigeons. Elle doit, pour être efficace, être associée à d'autres méthodes telles que des captures ponctuelles et/ou la mise en place de pigeonniers. Mais il faut bien comprendre que ce n'est pas l'interdiction de nourrir ces oiseaux qui va faire évoluer la situation, mais l'information et l'éducation des citoyens, ceci avec l'aide des associations de protection des animaux. »

NOTRE AVIS

Le projet de la ville de Bâle, fait, aujourd'hui encore, référence auprès des scientifiques et de certains services techniques des villes. Même si ce mode de gestion a pu être opérant en Suisse, il est difficilement duplicable en France.

De plus, cette action a été complétée à Bâle par des captures avec mise à mort des pigeons. Ces captures auraient été limitées à 20% de la population, soit tout de même une moyenne de 1800 pigeons tués par an[130] . Nous n'adhérons pas à ces actions de mise à mort qui vont à l'encontre de notre vision éthique de la gestion du pigeon en ville.

129 Thèse A. Schnitzler,1999
130 Extrait de l'article de D Haag : « Elimination des pigeons les plus faibles. L'objectif étant d'accélérer la sélection naturelle et de soustraire au regard du public parfois sceptique des animaux faibles et/ou affamés. »

Des pigeons dans la ville.indb 159 07/10/2019 19:22

3 - Impact de la verbalisation des nourrisseurs

Dans le chapitre N comme Nourriture et Nourrissage, nous avons montré que la verbalisation qui découle de l'interdiction du nourrissage des pigeons en France n'a aucun impact sur la pratique et la détermination des personnes nourrissant les pigeons.

NOTRE AVIS

Nous sommes persuadés qu'en sanctionnant le nourrissage comme d'autres incivilités, la réglementation en vigueur porte en elle-même, les éléments d'incompréhension et de tensions avec les protecteurs. Ces verbalisations ne constituant donc pas une réponse adaptée, la question n'est plus de savoir s'il en faut davantage, mais bien de trouver une nouvelle organisation du nourrissage.

4 - Organiser le nourrissage, une démarche innovante

Il est indispensable d'appréhender le nourrissage autrement. Cette nouvelle approche doit s'inscrire dans un cadre expérimental. **Plutôt que d'interdire totalement le nourrissage, il faut le gérer et l'organiser à partir de pratiques prenant en compte l'intérêt collectif.**

Bonnes et mauvaises pratiques de nourrissage : c'est quoi ?

- ✔ Les « mauvaises pratiques » sont les nourrissages effectués sans prendre en compte les nuisances qu'elles provoquent. Elles sont fréquentes malgré les reproches qu'elles suscitent à l'encontre des nourrisseurs. Elles sont à l'origine de rassemblements réguliers de pigeons qui laissent des traces de leur passage. Elles donnent surtout une image négative du pigeon.
- ✔ Les « bonnes pratiques », au contraire, mettent en lumière un autre comportement des nourrisseurs visant à concilier leur empathie envers les pigeons, tout en prenant en compte les risques de nuisances par respect pour les autres citoyens et la nature.

En premier lieu, le nourrissage en quantité raisonnable doit être autorisé au pieds des pigeonniers dans des vasques en hauteur. En second lieu, sur des sites référencés pour éviter les nuisances, des autorisations de nourrissage pourraient être données à des nourrisseurs, là encore dans des vasques.

Des pigeons dans la ville.indb 160 07/10/2019 19:22

Nous proposons aux villes le même fonctionnement pour les pigeons que pour les chats libres : **officialiser des espaces dédiés au nourrissage des pigeons, à titre expérimental dans un premier temps.**

Mais, cette proposition ne suscite pas un grand enthousiasme des services des villes qui craignent de se retrouver avec pléthore de pigeons. Paradoxalement, les freins viennent également de nourrisseurs qui ont peur de se retrouver fichés. Alors qu'au contraire, lorsque nous avons obtenu, des autorisations de nourrissage pour certaines personnes[131], les résultats ont alors été probants.

Pour nous, ces espaces dédiés sont nécessaires, car comme l'écrit A. Schnitzler[132] : « *créer des lieux de rencontre homme/pigeons permettant un nourrissage restreint et contrôlable de ces oiseaux peut s'avérer un moyen intéressant. Le but est bien d'avoir une petite population équilibrée de pigeons en bonne santé* »

Abri chats
Fontenay-sous-Bois
géré par l'association A.C.R.

NOTRE AVIS

Cette organisation de bonnes pratiques de nourrissage, actuellement au stade embryonnaire et expérimental, pourrait donc se développer avec une adaptation de la réglementation : au lieu d'interdire totalement le nourrissage des pigeons, il s'agirait de l'autoriser par dérogation et uniquement dans des lieux précis, identifiés et en lien avec des nourrisseurs.

Ainsi, des démarches ayant été effectuées pour permettre le respect et la bonne entente entre tous, la verbalisation ne concernerait que les personnes causant des nuisances et refusant de changer leur comportement.

131 Autorisation temporaire et nominative fournie conjointement par la ville de Paris et la DDPP (Direction Départemental de la protection des populations) de 2003 à 2005 à 3 nourrisseurs dans le 10ème arrondissement

132 Thèse A. Schnitzler,1999

Des pigeons dans la ville.indb 161 07/10/2019 19:22

Moyens relatifs à l'habitat des pigeons

Après plusieurs années d'engouement pour les pigeonniers, les villes s'interrogent sur leur efficacité. Ainsi, en 2017, Paris, commandite une étude scientifique[133] afin de tirer un bilan de ses 12 pigeonniers.

Voici le bilan argumenté de ce type d'habitat, à partir de la quarantaine de pigeonniers urbains que nous avons pu suivre, en tant que gestionnaire, observateur ou chargé d'étude.

1 - Le pigeonnier urbain

Initialement, le pigeon biset nichait dans les anfractuosités des falaises, à l'abri de tout prédateur terrestre. Lorsqu'il a été domestiqué, l'homme lui a fourni un habitat dénommé colombier ou pigeonnier[134].

Vers 1900, dans des villes françaises, apparaissent les premiers pigeonniers urbains. Ils sont souvent installés dans des parcs publics : la structure repose sur un ou quatre pieds. Chaque couple de pigeons y possède son propre logement avec une entrée privée.

A la fin des années 1980, en France, un nouveau type de pigeonnier urbain est proposé aux villes. Il est fabriqué sur le même modèle que les anciens à la différence que les entrées sont communes pour les pigeons. A l'intérieur, les oiseaux se partagent une centaine de cases. Un accès est prévu pour permettre au personnel de réaliser la maintenance.

Les modèles de pigeonniers proposés par les fabricants sont souvent très ressemblants au niveau de l'habitacle. Les différences techniques n'ont pas d'impact sur leur utilisation et leur fonctionnement[135].

Ces installations sont estimées en France à plus de 300 dont une soixantaine en Ile-de-France.

Extérieur pigeonnier urbain

Intérieur pigeonnier urbain

133 Étude réalisée par AERHO et EspaceS en 2017

134 Source Wikipédia : « Le colombier, lointain héritier du colombarium romain, est nommé plus souvent pigeonnier depuis le 18ème siècle, mais le terme de colombier peut dans une acception plus étroite désigner un pigeonnier en forme de tour, généralement indépendant des autres bâtiments. »

135 En France, il n'existe que 4 fabricants de pigeonniers urbains : SREP, Servibois, SACPA et Pro Urba

Des pigeons dans la ville.indb 162 07/10/2019 19:22

Construction d'un nouveau discours

Les travaux de deux chercheuses illustrent le rôle du pigeonnier comme outil de réconciliation[136], véritable alternative douce à la destruction pure et simple des pigeons : « *Un grand espoir est placé dans le pigeonnier public, à la mesure d'un long passé de politiques municipales échouant à sortir de l'engrenage pernicieux de la nourriture distribuée et des pollutions qui en découlent, entraînant des plaintes des habitants hostiles aux pigeons, puis des captures destructrices, provoquant de nouvelles plaintes émanant d'habitants défenseurs du biset. (…) Une culture du pigeonnier et des stratégies d'implantation se sont donc mises en place. (…)* ***L'édifice est censé produire de la paix sociale, en même temps qu'il transformerait le « rat volant » en un bel oiseau sympathique, ramenant ses populations à un volume raisonnable et lui octroyant, enfin, une place dans la cité. »***

Dans l'ensemble des villes étudiées par notre association, les résultats montrent que le pigeonnier en tant que mobilier urbain est fortement apprécié par les habitants. Cette « Maison des pigeons » contribue à revaloriser l'image même de cet oiseau.

Les arguments en faveur des pigeonniers avancés par les fabricants et des défenseurs des pigeons, sont :

- Regrouper plusieurs centaines de pigeons dans un pigeonnier,
- Nourrir les pigeons à l'intérieur du pigeonnier, ceux-ci y feraient leurs fientes et y resteraient,
- Contrôler la situation sanitaire des pigeons,
- Contrôler les naissances par le retrait des œufs, d'où l'appellation de pigeonnier contraceptif.

Mais pour autant, ces pigeonniers répondent-ils aux principales préoccupations des citoyens ?

✔ Les pigeonniers ont-ils de réelles capacités de regroupement ?

✔ Si oui, permettent-ils de réduire les nuisances aux alentours ?

✔ Réduisent-ils le nombre de pigeons ?

Coût financier d'un pigeonnier

Investissement

Le budget pour l'installation d'un pigeonnier est d'environ 25 000€

Prix de la maintenance

En 2019, la maintenance coûte environ 4 000 € HT/an et varie selon les prestations effectuées : fréquence, distribution de graines…

136 Bernadette Lizet et Jacqueline Milliet, « Le pigeonnier de la réconciliation - Construction d'un modèle de rapport à l'animal »

Des pigeons dans la ville.indb 163 07/10/2019 19:22

2 - Pour en finir avec les illusions

Des capacités de regroupements réelles, mais limitées

La fonction première d'un pigeonnier, mais non la seule, est de regrouper un nombre important de pigeons. On parle alors de capacité de regroupement. Elle se mesure à partir de deux critères : de nuit en comptant les pigeons qui y dorment et de jour en comptant ceux qui le fréquentent. En croisant ces deux capacités de regroupement, des disparités importantes apparaissent entre les pigeonniers. Ainsi, par exemple, un pigeonnier peut avoir une capacité de regroupement importante en journée et faible la nuit.

Sur la quarantaine de pigeonniers que nous avons étudiés seuls 10% ont une capacité de regroupement très importante (plus de 100 pigeons) et 30 % assez importante (entre 51 et 100 pigeons). Alors que 35 % ne regroupe qu'entre 20 et 50 pigeons et même moins de 20 pigeons pour 25 %.

Les résultats sont donc très inférieurs aux promesses des constructeurs de pigeonniers, aux espoirs des défenseurs des pigeons et aux attentes des élus.

L'impact de l'emplacement du pigeonnier

Les pigeonniers sont installés à différents emplacements de la ville. Dans les squares, ils regroupent souvent peu de pigeons, mais ils sont totalement intégrés au paysage urbain et ne sont sources d'aucune salissure puisque les fientes se dégradent d'elles-mêmes sur les espaces végétalisés.

Les pigeonniers installés sur les trottoirs ont souvent des capacités de regroupement supérieures. Ils donnent une image positive à partir du moment où l'entretien de la voirie est régulièrement réalisé. **En effet, lorsque des salissures demeurent longtemps sur le bitume, l'image du pigeonnier se dégrade et des tensions émergent.**

Le choix du site est particulièrement important et doit être décidé en concertation avec tous les acteurs concernés.

Des pigeons dans la ville.indb 164 07/10/2019 19:22

Un impact limité sur la dynamique des populations de pigeons

Les pigeonniers servent à diminuer le nombre de pigeons d'où l'appellation de **« pigeonniers contraceptifs »**. Du coup, les prestataires annoncent le retrait de centaines d'œufs, sans aucun moyen pour les villes de contrôler ces chiffres.

Dans la pratique, plus on retire les œufs, plus les pigeonnes pondent. C'est la méthode utilisée dans les élevages intensifs des volailles. Il est néanmoins logique d'en déduire que tous ces œufs sans naissance seront autant de pigeons en moins dans le quartier. Et pourtant, rien n'est moins vrai si cette action est menée seule. En effet, si l'on diminue le nombre d'individus d'une espèce tout en maintenant la niche écologique qui l'accueillait, d'autres individus de la même espèce ou d'autres espèces les remplaceront pour profiter de cette niche vacante.

Sur les sites étudiés où l'installation a été réalisée sans autre action d'accompagnement, nous n'avons pas observé de diminution significative du nombre de pigeons à proximité du pigeonnier ou à la périphérie.

Un impact non significatif, quelques soit les modes de gestion du pigeonnier.

En règle générale, la maintenance du pigeonnier est assurée par la venue d'une personne 1 fois par semaine. Quelques fois, le passage a même lieu seulement tous les 10 ou 15 jours. Le pigeonnier peut être aussi géré de multiples façons : avec ou sans distributions de graines dans le pigeonnier, retrait ou non des œufs, etc…

Ces différents modes de gestion actuels ont peu d'impact sur le nombre de pigeons présents dans le pigeonnier.

Des pigeons dans la ville.indb 165 07/10/2019 19:22

Un impact sur la présence des pigeons aux alentours des pigeonniers sous certaines conditions

Prenons un premier exemple : un pigeonnier est installé près d'un bâtiment où les pigeons nidifient. Si des moyens répulsifs sont installés, les pigeons ne peuvent plus fréquenter le bâtiment et le pigeonnier se remplira de pigeons.

Un second exemple concerne un pigeonnier proche de lieux de nourrissage. Si le ou les nourrisseurs cessent de nourrir à proximité et déplacent les pigeons pour les nourrir au pied du pigeonnier, ce dernier est alors une alternative efficace. Cette situation a été vérifiée, lors de l'implantation de plusieurs pigeonniers, lorsque les services de la ville se sont appuyés avec succès sur des nourrisseurs pour attirer les pigeons autour et dans les pigeonniers[137].

Mais, hélas, nos suivis des sites sur plusieurs années montrent que l'installation de pigeonniers est majoritairement réalisée sans être complétée par la pose de moyens répulsifs et sans la moindre concertation avec les nourrisseurs. C'est pour ces deux raisons que le pigeonnier ne contribue pas à diminuer la présence de pigeons aux alentours, ni à réduire les nuisances.

Une valorisation nécessaire des fonctions qualitatives des pigeonniers

Au-delà de son niveau d'activité, un pigeonnier est un outil intéressant à condition d'utiliser ses fonctions qualitatives : véritable mobilier urbain, considéré comme la maison des pigeons, il donne une image positive de la nature en ville.
En cela, le pigeonnier est un outil d'information, de médiation et de pédagogie.

NOTRE AVIS

Un bilan contrasté au vu des illusions créées. Il ne sera jamais possible de concentrer tous les pigeons des villes dans les pigeonniers. Notre conviction demeure que les pigeonniers, tels qu'ils sont, portent en eux un vice de fond : les nourrisseurs devraient déléguer leur acte de compassion à un inconnu, le gestionnaire. Ce qui n'est pas concevable à leurs yeux.

Mais cela ne signifie pas qu'il faille supprimer les pigeonniers existants. Il faut au contraire réfléchir à d'autres formes d'habitat pour les pigeons.

137 Voir l'exemple du pigeonnier du 11ème arrondissement de Paris en 2008. Une protectrice avait alors amené plusieurs dizaines de pigeons au pied du pigeonnier et les avait fixé à ce site

Des pigeons dans la ville.indb 166 07/10/2019 19:22

3 - D'autres formes originales de pigeonniers

C'est en Allemagne, en 2017, que nous sommes allés découvrir d'autres types d'habitat pour les pigeons. Ces rencontres nous ont permis d'affiner nos propositions.

Les pigeonniers d'Esslingen (92 000 habitants – 46km²)

Depuis près de 20 ans, la mairie s'est fixée deux objectifs : diminuer le nombre de pigeons et supprimer un maximum de nuisances. Les très nombreux moyens répulsifs sur les bâtiments publics, sur les devantures de commerces et les habitations sont de bonne qualité et bien entretenus. Peu de nourrissages sauvages ont été observés.

Parmi les quatre pigeonniers installés dans la ville, en voici deux exemples :

Un pigeonnier dans le grenier de la mairie

L'accès se fait en montant un escalier et par une simple porte. Des pièces du grenier ont été transformées en un pigeonnier spacieux et lumineux.

Un pigeonnier au dernier étage d'un parking

Ce pigeonnier est une cabane de jardin entourée de grillages, situé sur le toit d'un parking en plein centre-ville. Il y occupe deux à trois places de stationnement, sans aucune nuisance pour les voitures alentours. Il héberge plus d'une vingtaine de pigeons.

Ces deux structures présentent plusieurs avantages : elles sont spacieuses et d'un accès facile pour réaliser la maintenance.

Les pigeonniers de la ville sont gérés trois fois par semaine par un bénévole qui est remplacé lors de ses absences par la responsable de la ville en charge de ce dossier. Même si cela diminue le coût de fonctionnement pour la mairie, cette organisation fragilise la pérennité de ce travail.

Grâce à ces actions, la population de pigeons serait passée, pour le centre-ville, de 200 à moins de 70 pigeons évoluant en petits groupes.

Des pigeons dans la ville.indb 167 07/10/2019 19:22

Les pigeonniers de Stuttgart (600 000 habitants – 207km²)

En arrivant à Stuttgart par la gare, la première observation révèle **l'importance des moyens répulsifs installés** partout dans la gare. À tous les endroits où les pigeons sont susceptibles de se poser, des pics, filets et fils tendus sont disposés. Même situation à l'extérieur, dans les rues, avec l'installation de moyens répulsifs sur tous les bâtiments publics, immeubles, mais aussi sur les devantures des commerces. Peu de nourrissages sont observés et peu de déchets au sol.

La ville de Stuttgart développe une politique volontariste en passant un contrat de 60 000€ par an avec l'association Caritas pour la gestion des 6 pigeonniers installés sur la ville . Nous avons pu visiter deux d'entre eux.

Un pigeonnier sur le toit d'un immeuble

Le pigeonnier est installé sur un toit plat d'un immeuble situé en face de la gare de Stuttgart. On y accède par ascenseur jusqu'au 6ème étage, puis par une échelle, certes fixe mais raide. L'accès n'est donc pas facile. La structure correspond à un grand abri de jardin d'environ 7x3m. Elle est bien aménagée et adaptée aux pigeons. Une petite salle au fond est réservée pour l'infirmerie. Une centaine de pigeons fréquente ce site. Ils sont peu aperçus au sol et restent en hauteurs.

Des pigeons dans la ville.indb 168 07/10/2019 19:22

Un pigeonnier urbain original

Ce mobilier urbain est situé dans un parc arboré dans le centre-ville. Ce pigeonnier est habité par plus de 60 pigeons. Il s'apparente au format des pigeonniers installés en France. Par contre, les matériaux utilisés sont d'une plus grande qualité et d'un coût d'investissement plus élevé. L'accessibilité est facilitée et sécurisée par une échelle et sa rambarde circulaire.

Le contrat entre la ville et l'association prévoit quatre salariés à mi-temps pour s'occuper des six pigeonniers tous les jours avec nourrissage, nettoyage, remplacement des œufs par des œufs factices. D'après les responsables locaux, le fait de nourrir les pigeons tous les jours diminuerait les nuisances aux alentours, les pigeons restant proches des pigeonniers Ainsi les pigeons, n'iraient pas chercher leur nourriture au sol. Ce mode de gestion se rapproche de celui des colombophiles. La seule différence vient du fait que les pigeons ici sont en liberté et ne sont pas enfermés.

Pour les gestionnaires associatifs, la situation à Stuttgart s'améliore : il y a moins de pigeons et moins de nuisances.

Les pigeonniers de Berlin (3 520 000 habitants – 891km²)

L'association Avian e.V. est la référence à Berlin en matière de régulation des populations de pigeons. Fondée par la vétérinaire Almut Malone, elle s'inspire du "modèle d'Augsbourg", ville bavaroise qui a été la première à impulser l'installation de pigeonniers en Allemagne.

La capitale allemande compte 10 pigeonniers, 6 d'entre eux sont gérés en partenariat avec l'entreprise C.U.B.A GmbH, reconnue d'utilité publique. Celle-ci emploie une vingtaine de chômeurs de longue durée, chargés trois fois par semaine du nettoyage des déjections et du nourrissage des pigeons.

Les pigeonniers sont érigés sur des sites prêtés par les mairies d'arrondissement ou la Deutsche Bahn (les chemins de fer allemands).

Des pigeons dans la ville.indb 169 07/10/2019 19:22

Des roulottes aménagées en pigeonnier

Deux roulottes ont été aménagées face aux quais de Bahnhof Schöneberg, dans le sud de la ville. Installées en 2014, elles accueillent aujourd'hui 200 pigeons. *« À l'époque, sur une seule longueur de quai, on avait retiré trente oeufs et soixante-dix poussins, ce qui veut dire qu'il y avait une cinquantaine de couples de pigeons »,* précise Almut Malone, qui avait conseillé la Deutsche Bahn lors des travaux *« Aujourd'hui, la plupart a déménagé dans les pigeonniers. Il ne reste plus que 14 couples dans l'ensemble de la gare de Schöneberg et la quantité de déjections y a fortement diminué. »*

Un pigeonnier dans la cave de la bibliothèque

Entrée par le soupirail pour les pigeons.

Dans le quartier de Spandau, la bibliothèque municipale est l'une des plus fréquentées de Berlin. Mais pas uniquement par les rats de bibliothèque. Des pigeons ont élu domicile dans l'une des caves du bâtiment. *« Les oiseaux rentraient par le carreau cassé d'une fenêtre »,* raconte Patricia Schmarsow, bénévole de l'association Avian e.V. *« Alors, il y a huit ans, l'endroit a été transformé en véritable pigeonnier. Depuis, la cave est mise à disposition à titre gracieux par la mairie »*. De l'extérieur, seul un œil averti - ou celui d'un rapace - peut détecter la présence ici d'une centaine de couples. Patricia Schmarsow leur rend visite quotidiennement pour nettoyer les nichoirs, remplir les mangeoires de graines, remplacer chaque œuf par un œuf artificiel en plâtre.

Aménagement intérieur pour les pigeons.

Des pigeons dans la ville.indb 170 07/10/2019 19:22

Entre espoirs et regrets des intervenants

Le maire de l'arrondissement de Reinickendorf, Frank Balzer, où sont installés cinq autres pigeonniers, se déclare satisfait : *« l'installation des pigeonniers a entraîné une baisse de 80% de la pollution liée aux pigeons et une réduction des coûts de nettoyage. »*

Sous l'impulsion de Horst Spielmann, délégué à la protection animale de l'Etat de Berlin, trois à quatre nouveaux pigeonniers devraient voir le jour. Et un conseil de protection animale devrait aussi être créé réunissant des représentants du Sénat berlinois, des associations locales et des partis politiques.

Mais pourtant, les pigeonniers souffrent d'un manque d'appui politique. *« La question des pigeons n'est pas une priorité des autorités berlinoises »*, regrette Annette Rost, responsable de l'association qui s'occupe des pigeonniers. Pour Patricia Schmarsow, la population de pigeons ne sera pas réellement régulée sans mise en place d'une stratégie globale : *« Il faut changer les mentalités, mettre les politiques, les associations et les citoyens autour de la table et lancer un plan pigeons à l'échelle de Berlin »*

Malgré des résultats probants sur l'ensemble de la ville, le manque de financement fragilise la pérennisation des actions menées.

NOTRE AVIS

Les pigeonniers d'Allemagne sont généralement spacieux et nécessitent moins d'investissement. L'approvisionnement de nourriture, plusieurs fois par semaine ou même chaque jour, permet sans doute une fidélisation importante des pigeons au pigeonnier. Pourtant le manque de stratégie globale, entre autres sur la métropole de Berlin et l'organisation fondée principalement sur des bénévoles, fragilise à long terme certaines de ces actions.

En Allemagne, les rues sont propres, il n'y a pas ou peu de déchets au sol. Une véritable pression sociétale limite l'action de nourrissages dans les rues. De plus, de nombreux moyens répulsifs ont été installés. En France, la situation est différente, les mentalités, les traditions, l'histoire…

Néanmoins, il semble possible de s'inspirer de certaines de ces actions comme installer des pigeonniers intégrés dans l'urbanisme existant et dans des lieux de présence de pigeons (toits, cave…) réduisant les coûts d'investissement.

Mais surtout il faut oser aller plus loin : ne pas se limiter à des habitats imposés par l'homme.

Des pigeons dans la ville.indb 171 07/10/2019 19:22

4 - Développer des habitats à partir des choix des pigeons

Sous des ponts

Certains ponts sont déjà des lieux de nidification et de perchage choisis par les pigeons. Ils y vivent sans être trop visibles de l'homme et sans nuisances majeures. Les seuls signes de leur présence sont des fientes aux pieds de soutènement des ponts et leurs envols. Le matin, la majorité des pigeons se disperse à la recherche de lieux de nourriture.

La capacité de regroupement sous ces ponts est souvent importante la nuit. Elle pourrait augmenter en journée avec l'organisation d'actions pour les fidéliser à ce lieu par l'apport de nourriture.

Explications à partir de l'exemple du pont Mirabeau à Paris 15ème

Lieux de perchage
et de nidification actuels

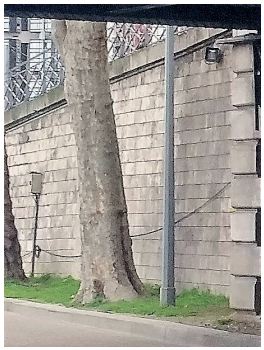

Endroit possible
pour l'installation d'une vasque
pour le nourrissage

Ce lieu présente plusieurs avantages : il est déjà un lieu choisi par les pigeons et il surplombe en grande partie la Seine ce qui limite le traitement des fientes au sol. L'impact de la présence des pigeons est donc limité.

Pour en faire un habitat officiel des pigeons, il suffirait de :

- Sanctuariser la partie au pied du soubassement,
- Mettre une signalétique au sol indiquant que l'endroit est dédié à la présence de pigeons,
- Autoriser le nourrissage à des endroits bien déterminés près des ponts. Une vasque pourrait être installée permettant la distribution de nourriture en hauteur.

À partir d'espaces dédiés de ce type, nombreux à Paris, mais aussi sur tout le territoire français, des expérimentations pourraient être faites pour, à moindre coût et à moindre nuisance, fidéliser notre pigeon des villes sur ces lieux chargés d'histoire de notre paysage urbain. Une alternative qui rassemblerait opposants et défenseurs des pigeons.

Des pigeons dans la ville.indb 172 07/10/2019 19:22

Sur des toits plats

Il est possible d'installer sur des toits plats des structures d'accueil pour les pigeons. Cette formule déjà utilisée, comme nous l'avons expliqué pour Stuttgart par exemple, est transposable en France et pourrait être mise en place sur certains bâtiments publics.

Sur des murs anciens et espaces de pleine terre

A l'image de ce qui se fait à Barcelone et en Turquie, sur de vieux murs ou des enclos de pleine terre, des sites sont aménagés avec distribution de nourriture. A Saint Pierre, en Martinique, les pigeons ont élu domicile dans les ruines de l'ancien théâtre. Animation vivante au milieu de ces vestiges, ils sont presque autant photographiés que cet édifice historique.

Ruines ancien théâtre St Pierre, Martinique

Habitat pigeon dans les ruines de l'ancien théâtre.

NOTRE AVIS

Bien sûr, toutes ces actions ciblées, comme celles sous les ponts et les toits, doivent être menées à long terme et être accompagnées d'un suivi régulier permettant un retour d'expérience et une adaptation des actions.

Dans tous les cas proposés, l'aménagement d'habitats choisis par les pigeons, présenterait de nombreux avantages : sans nuisance, éloigné de l'homme, avec un suivi et un coût nettement plus limité que l'installation des pigeonniers urbains. De plus, ce type d'aménagement permettrait une répartition spatiale mieux adaptée par petits groupes de pigeons.

Toutefois la politique des villes ne peut se limiter à quelques mesures techniques ou administratives. Le champ de réflexion et d'actions doit s'étendre, d'où nos propositions développées ci-après.

Des pigeons dans la ville.indb 173 07/10/2019 19:23

Autres savoirs acquis par AERHO

Lorsqu'une ville fait appel à notre association, nos préconisations comportent bien évidemment certaines actions précédemment exposées visant à réduire le nombre de pigeons, pourvu qu'elles soient éthiques. Mais, grâce aux savoirs acquis tout au long de nos 15 années d'expérience, nous proposons en plus des solutions basées sur la connaissance des pigeons et en lien avec l'humain.

Actions de connaissance locale des pigeons

La première action à mener dans une ville consiste à effectuer une **étude de terrain**. L'objectif est de permettre une meilleure appréhension de l'animal libre en ville et une transmission des connaissances acquises. Notre association AERHO propose une méthodologie par étape :

1ère étape – Récupération des informations locales

En lien avec le commanditaire de l'étude et ses services, il s'agit de comprendre l'origine de la demande et la problématique : recensement des plaintes et éventuelles verbalisations, identification des sites de regroupement déjà connus.

2ème étape – Observations sur le terrain

Observations sur les sites repérés avec comptage des pigeons. Ce temps passé sur le terrain permet d'identifier les lieux de nourrissage et de nidification, d'évaluer la situation sanitaire des pigeons, mais aussi de faire connaissance avec les nourrisseurs.

3ème étape – Etude des lieux de nuisances et du ressenti des habitants

Cette étape, permet d'évaluer le ressenti de la population et d'affiner les contacts. Le questionnement des personnes concernées permet également d'échanger avec les plaignants.

4ème étape – Présentation sommaire des villes environnantes

Observation des alentours de la ville pour déterminer les flux migratoires quotidiens des pigeons ou lieux de nidification à proximité.

5ème étape – Elaboration des rapports

L'ensemble des étapes précédentes permet l'élaboration de 2 documents :

- **un rapport d'observations ornithologiques** rédigé par site ou zone de regroupement avec le nombre d'oiseaux observés, leur activité, leur état sanitaire, l'identification des zones de nuisances, l'influence des nourrisseurs et le ressenti des habitants.
- **un document de travail** présentant des préconisations et rédigé afin de s'insérer dans le cadre de l'action générale du commanditaire.

Afin de rendre cohérente cette démarche de connaissance des pigeons de la ville, **un suivi annuel des populations de pigeons**, avec l'évolution des sites de présence et l'identification d'éventuelles nuisances, peut s'inscrire dans le cadre d'une 6ème étape.

Des pigeons dans la ville.indb 174 07/10/2019 19:23

Actions en lien avec l'humain

Pour le vivre ensemble « humains et animaux », il faut apprendre le partage limité de l'espace urbain, apprendre à cohabiter. La cohabitation signifie développer des liens sociaux, tout en prévenant et accompagnant les conflits, en respect des différences et des affects de chacun.

Partant de cette analyse, AERHO a inclus comme objectifs dans ses préconisations de :
- réduire les nuisances subies par les particuliers,
- limiter les tensions liées au partage des espaces entre les hommes et les animaux,
- développer des liens sociaux autour de la question de l'animal : mobiliser les énergies, créer des synergies autour d'actions thématiques.

Il n'est donc plus seulement question de traiter du pigeon, mais de tenir compte aussi du contexte pour apporter des réponses appropriées et créer du **lien social** notamment avec :
- Les nourrisseurs, mais aussi avec leurs détracteurs en traitant les plaintes éventuelles,
- Les habitants, en solutionnant leurs problèmes liés à la présence des animaux.

Ces objectifs s'intègrent parfaitement dans la notion du **bien vivre ensemble**, qu'il s'agisse :

- du bien vivre ensemble humain/humain : en prévenant par exemple des tensions issues des différences d'opinions sur la présence de l'animal en ville,

- du bien vivre ensemble humain/animal : en prenant autant en compte les personnes souhaitant l'animal à proximité que celles qui souhaitent le laisser à distance.

AERHO a développé plusieurs types d'actions sociales. Des villes utilisent ces différentes actions dans le cadre de conventions : Fontenay-sous-Bois, Ivry, Orly, Courbevoie… Au total, nous avons effectué environ 150 actions qui se répartissent en trois groupes.

Des pigeons dans la ville.indb 175 07/10/2019 19:23

Action de conseil auprès d'habitants subissant des nuisances

Le process : une ville est informée par un habitant de nuisances subies. Nous sommes alors missionnés (Association AERHO) par la ville. Dans un premier temps, nous prenons rendez-vous avec le plaignant pour effectuer un constat partagé de sa situation. Ensuite, nous remettons par écrit nos conclusions à la ville.

Un exemple parmi d'autres

Des habitants d'un logement entendent du bruit dans la gaine d'aération de la hotte de la cuisine et ont remarqué deux pigeons sur leur balcon. Ces derniers ne les dérangeaient pas jusqu'au jour où les locataires ont mis leur hotte en marche. Des fientes et de la poussière tombent alors de la hotte. Lors de notre venue, nous constatons que la grille d'aération, en hauteur de leur balcon était retirée. Des pigeons s'y étaient installés et y avaient fait leur nid, y pondant deux œufs.

En présence des propriétaires, nous avons retiré les œufs et le nid, la cavité a été nettoyée et un cache a été installé.

Cette action n'a rien d'exceptionnelle. Elle a du sens en montrant que le respect des animaux et la réduction des nuisances sont conciliables.

Des pigeons dans la ville.indb 176 07/10/2019 19:23

Action d'assistance au retrait/sauvetage des pigeons

Le process : une ville nous missionne pour retirer d'un lieu de la ville un ou plusieurs pigeons ou pigeonneaux. Les animaux récupérés, s'ils sont blessés ou pas encore sevrés, sont emmenés dans un centre de soins ou déplacés dans un pigeonnier. Cette action éthique de terrain règle un éventuel problème de présence inadaptée de pigeons, évite la création d'un nouveau lieu de nidification et satisfait les amis des oiseaux.

Les demandes se ressemblent : *« Pourriez-vous prendre contact avec monsieur ou madame X qui a un nid de pigeons sur son balcon. Bien cordialement »*

Souvent durant l'absence prolongée des habitants, des pigeons squattent leurs balcons. Bien à l'abri, des pigeons y ont fait leur nid dans un des coins et des pigeonneaux de quelques jours sont parfois présents.

Deux solutions s'offrent à nous. Soit les pigeonneaux sont trop jeunes et nous demandons aux habitants d'attendre deux ou trois semaines. Soit les pigeonneaux ont environ un mois, ils sont alors pris en charge par AERHO qui les emmène dans un centre de soins (voir Annexes).

Nous conseillons aux habitants de nettoyer leur balcon et d'empêcher toute nouvelle venue de pigeons par la pose de moyens répulsifs et par l'effarouchement. En effet, les pigeons ayant choisi cet endroit pour faire leur nid et élevé leur progéniture, risquent de refaire le prochain nid sur ce même balcon[138].

Ces actions d'assistance permettent de ne plus percevoir l'oiseau comme un animal source de nuisances, mais comme un être en état de souffrance qu'il faut sauver.

138 C'est pourquoi nous renouvelons notre préconisation auprès des bailleurs. Ils doivent installer des crochets sur le bâti autour du balcon afin d'accrocher un filet translucide lorsque les habitants ne sont pas présents

Des pigeons dans la ville.indb 177 07/10/2019 19:23

Action de médiation sociale.

Le process : une ville nous missionne pour tenter de régler une situation de tensions opposant ceux que nous appelons les plaignants et un ou plusieurs nourrisseurs.

Dans un premier temps, un rendez-vous est pris auprès du plaignant pour effectuer un constat partagé de sa situation. Dans un second temps, une ou plusieurs observations des va-et-vient des oiseaux est organisée pour comprendre l'origine du problème. Enfin, nous tentons d'identifier le ou les nourrisseurs, avec qui nous engageons un dialogue. A l'issue de ce travail, nous remettons à la ville un rapport avec des préconisations permettant d'améliorer la situation.

Au-delà d'une action de conseil, il s'agit d'une mission de médiation sociale.

Définition de la médiation sociale

La médiation sociale est définie « *comme un processus de création et de réparation du lien social et de règlement des conflits de la vie quotidienne, dans lequel un tiers impartial et indépendant tente, à travers l'organisation d'échanges entre les personnes ou les institutions, de les aider à améliorer une relation ou de régler un conflit qui les oppose*[138] »

Le préalable à la médiation est de reconnaître qu'on a affaire à un conflit de valeurs et non à des comportements « anormaux » à modifier ou interdire. Il n'y a pas celui qui a tort et celui qui a raison. Le rôle du médiateur est alors celui d'un passeur. Il est là pour tenter de rétablir les liens. Tout médiateur s'engage au respect de la confidentialité des échanges et demande aux parties de s'y engager. Il a une obligation de moyens et non de résultats.

Ces missions de médiation sont de véritables cas d'école pour les personnes chargées de l'aide sociale dans les villes. En effet, comme l'écrivait Jean de la Fontaine « je me sers d'animaux pour instruire les hommes.». Le sujet, le pigeon, permet d'ouvrir les portes des nourrisseurs, portes jusque-là fermées. En effet pour certain, le pigeon est leur raison de vivre. Notre mission sociale permet alors de tenter de les sortir de leur isolement.

Ces médiations sont pour les villes de véritables opportunités de développer du lien social.

139 Une définition de la médiation sociale été adoptée en septembre 2000, lors du séminaire européen organisé par la DIV et la Communauté européenne. Rapport du groupe de travail Interministériel et Interpartenarial, Cahiers pratiques, Décembre 2011

Des pigeons dans la ville.indb 178 07/10/2019 19:23

Un bilan encourageant pour ces trois types d'actions

Pour synthétiser, quelques constats permettent aujourd'hui d'appuyer le bilan de ces actions sociales innovantes.

Trois points positifs :

✔ les plaignants sont toujours satisfaits d'accueillir ces interventions : « enfin on prend en compte mon problème »,

✔ les villes peuvent prendre les décisions nécessaires concernant ce qui est de leur ressort,

✔ nos préconisations permettent de réduire les difficultés chez le plaignant, même si le problème de fond demeure.

Deux difficultés persistantes:

✔ Le plus souvent, les bailleurs et syndics ne font pas le nécessaire pour mettre en œuvre nos préconisations,

✔ Fréquemment les nourrisseurs sont rétifs à changer leurs habitudes même lorsqu'ils semblent convaincus de la démarche.

Ce type d'actions menées par AERHO peut être réalisé par d'autres personnes et structures.

Leur réussite est conditionnée à deux facteurs :

- Une planification dans la durée : ces actions se valorisent dans le temps pour pérenniser les relations, établir des rapports fiables et enraciner les actions dans les quartiers.
- Une analyse et une volonté commune à la ville et aux médiateurs.

Ces mesures permettent d'élargir le champ de réflexion sur la place que nous voulons donner aux pigeons et autres oiseaux dans nos villes et sur la place du bien vivre entre humains.

Des pigeons dans la ville.indb 179 07/10/2019 19:23

S comme Stratégie P.I.G.E.O.N

Certaines villes ne souhaitent pas donner une place aux pigeons et autres oiseaux. À l'inverse, d'autres recherchent un juste équilibre entre une présence des animaux et une limitation des nuisances.

Ce dialogue que nous avons eu avec un élu d'une ville d'Ile-de-France illustre cette volonté nouvelle des villes :

- **L'élu :** *« Durant des années, on m'a vendu les captures de pigeons comme étant LA solution, mais nous avons toujours des nuisances et en plus je passe pour un salop, le tueur de pigeons auprès de certains. Ensuite, on m'a avancé la solution éthique des pigeonniers. Mais là encore des résultats limités. Alors, vous, qu'est-ce que vous voulez encore me vendre ? »*
- **AERHO** *« Nous ne vous préconiserons jamais de solution miracle, car il n'y en a pas. Quel que soit les résultats de notre étude, nous tenons dès maintenant à vous prévenir que les solutions n'existent qu'au travers d'un engagement dans une démarche à la fois éthique et durable. Nous voulons vous convaincre de vous inscrire dans une nouvelle logique qui s'inscrira dans un concept novateur, débouchant sur une* **stratégie globale***.»*

Le concept novateur : l'écologie de la réconciliation

Les habitants des villes s'accordent à déclarer aimer un cadre verdoyant au sein duquel la biodiversité est préservée. Pour autant, cette population urbaine croissante, est-elle prête à partager quelques portions de son espace avec des espèces animales ?

Pour certains la nature bien qu'acceptée, doit rester en périphérie des habitations. D'autres habitants prônent une intégration réelle de la faune et de la flore en ville. La difficulté consiste donc à intégrer ces deux points de vue.

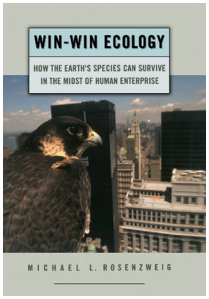

Pour aborder cette apparente contradiction, il existe une orientation environnementale. Il s'agit de l'écologie de la réconciliation *(reconciliation ecology)*.

Le concept a été initié par Michael Rosenzweig au début des années 2000, dans son livre *Win-Win Ecology*[140] en se fondant sur l'idée qu'il n'y a pas assez de zones pour que toute la biodiversité terrestre puisse être préservée dans des réserves naturelles. L'idée est donc de favoriser la biodiversité dans les milieux créés par l'Homme et d'aboutir à une situation gagnant-gagnant pour l'Homme et la biodiversité locale.

140 Michael L. Rosenzweig, Win-Win Ecology : How the Earth's Specles Can Survive in the Midst of Human Enterprises, Oxford University Press, 2003

Des pigeons dans la ville.indb 180 07/10/2019 19:23

Citons de nouveau Vinciane Despret[141] qui résume parfaitement cette notion : *« On a d'abord considérablement exterminé, ensuite on a dû apprendre à protéger, maintenant il s'agit de découvrir comment cohabiter »*

Elle affirme ensuite qu'il ne s'agit plus : *« Seulement de protéger des animaux, mais de développer des initiatives qui expérimentent avec d'autres vivants, d'autres manières d'habiter la ville et de la ré-humaniser (…) elle mobilise des non-humains d'une manière qui relie un peu mieux les humains »*

En 2011, en France, le groupe de recherche interdisciplinaire de scientifiques avec lequel a travaillé AERHO, s'est inscrit dans cette vision en donnant à son guide, Le pigeon en ville[142], le sous-titre : *« Ecologie de la réconciliation et gestion de la nature »*. Aujourd'hui, ce concept donne sens à notre conviction d'une nécessaire cohabitation entre les hommes et les animaux dans nos villes et sert de support au programme que nous présentons maintenant.

Des pigeons dans la ville.indb 181 07/10/2019 19:23

Le Programme pour l'Intégration et la Gestion Éhique des Oiseaux et de la Nature : P.I.G.E.O.N.

Partant de ce concept d'écologie de la réconciliation, notre programme repose sur trois piliers :

- ✔ un engagement éthique,
- ✔ une implication dans une gestion raisonnée et durable,
- ✔ une volonté d'apaiser, de pacifier les relations hommes/pigeons.

La réussite de ce programme découle de la nécessité d'y intégrer en plus de l'objectif de réduction des nuisances, les questions environnementales, sociétales et urbanistiques ainsi que la prise en compte de la relation entre les hommes et les animaux.

En cela, il s'agit d'une stratégie complète liant des actions techniques avec des missions sociales et s'accompagnant de campagnes de sensibilisation et de communication.

Bien sûr, comme pour tout programme, une prise de décision politique préalable est nécessaire :

- ✔ Présentation de ce projet en Conseil municipal, marquant ainsi la volonté politique des élus de s'engager en terme éthique et durable,
- ✔ Création d'une ligne budgétaire Nature en ville, comme il en existe dans d'autres domaines : nettoyage, communication, social, etc… ,
- ✔ Désignation d'un coordonnateur technique de ce projet. En effet, la question de la Nature en ville est un domaine transversal qui impacte de nombreux secteurs de la ville,
- ✔ Volonté d'impliquer les différents acteurs présents sur la ville : bailleurs, copropriétés, entreprises, commerçants, citoyens et protecteurs des animaux.

Ce type de gouvernance est indispensable pour enclencher une réelle dynamique.

Les étapes de ce programme sont identiques quelle que soit la taille ou la situation de la ville ou du lieu concerné. Cependant, pour les grandes agglomérations, il est possible d'intervenir dans un premier temps dans un quartier « pilote ». Ensuite, à partir des résultats obtenus et d'une campagne de sensibilisation et de communication, l'étendre aux autres quartiers.

Les actions d'études, de formation, de sensibilisation et de médiation peuvent être menées par différents protagonistes, comme AERHO, des cabinets conseils ou des services internes du commanditaire. La partie relative aux travaux peut être menée, soit par les services de la ville ou par des entreprises spécialisées.

Bien sûr, la partie information et communication est primordiale. Elle doit être portée par la ville ou le commanditaire en lien avec les intervenants. Il est aussi indispensable d'inclure un maximum d'acteurs dans la dynamique du projet et donc de faire participer les acteurs locaux, dont les protecteurs des animaux et les associations locales.

Des pigeons dans la ville.indb 182 07/10/2019 19:23

Voici les programmes engagés par 2 villes, dont les principales différences sont la taille et le nombre d'habitants.

Programme pour l'Intégration et la Gestion Éthique des Oiseaux et de la Nature : P.I.G.E.O.N.

Ville de 7 500 habitants

Etape 1 : Etude de terrain (2 mois)

✔ Observations sur la ville et rédaction d'un rapport
✔ Restitution de l'étude aux élus et services de la ville

Etape 2 : Validation du projet (2 mois)

✔ Élaboration du projet et du plan de financement
✔ Vote en conseil municipal du projet et du budget

Etape 3 : Sensibilisation (1 mois)

✔ Communication auprès des habitants avec un article
✔ Organisation d'une réunion publique

Etape 4 : Mise en œuvre des actions décidées (6 mois)

✔ Pose de moyens répulsifs et filets sur le toit de l'église
✔ Végétalisation autour de la place de l'église
✔ Médiation auprès de nourrisseurs pour déplacer le nourrissage dans un lieu sans nuisance
✔ Aménagement d'un habitat pour les pigeons dans un vieux bâtiment sans risque de nuisances

Etape 5 : Retour d'expérience (1 mois)

✔ Suivi des populations et bilan des actions menées

Pour ce type de ville, sans entrer dans le détail, les coûts financiers la première année sont à hauteur de :

- pose de moyens répulsifs : 7 000 euros
- conseil et suivis : 4 500 euros

Les années suivantes, le budget n'excède pas 3 000 euros, correspondant pour 80% à l'installation et l'entretien des moyens répulsifs, soit moins de 0,50 euro par habitant et par an.

www.aerho-oiseauxdesvilles.org - aerhooiseaux@sfr.fr

Des pigeons dans la ville.indb 183 07/10/2019 19:23

Programme pour l'Intégration et la Gestion Éthique des Oiseaux et de la Nature : P.I.G.E.O.N.

Ville de 55 00 habitants

Etape 1 : Étude de terrain, commandée par la ville et des bailleurs (2 mois)
- ✔ Observations sur la ville et rédaction d'un rapport
- ✔ Restitution de l'étude aux élus, services de la ville et bailleurs

Etape 2 : Validation du projet (4 mois)
- ✔ Élaboration du projet et du plan de financement
- ✔ Vote en conseil municipal du projet et du budget
- ✔ Projet s'inscrivant dans le cadre du CUCS
- ✔ Accord des bailleurs
- ✔ Choix d'un quartier pilote pour engager les premières actions

Etape 3 : Sensibilisation (2 mois)
- ✔ Communication auprès des habitants de la ville avec un article dans le journal municipal
- ✔ Information aux locataires du quartier choisi
- ✔ Organisation de réunions publiques

Etape 4 : Mise en œuvre des actions décidées (6 mois)
- ✔ Pose de moyens répulsifs et filets sur certains bâtiments
- ✔ Aménagement d'un habitat pour les pigeons dans un vieux bâtiment sans risque de nuisances
- ✔ Médiation auprès de nourrisseurs pour limiter le nourrissage et ne donner que dans des lieux sans nuisance

Etape 5 : Retour d'expérience (1 mois)
- ✔ Suivi des populations et bilan des actions menées

Pour ce type de ville, sans entrer dans le détail, les coûts financiers la première année sont à hauteur de :
- Pose de moyens répulsifs : 20 000 euros
- Conseil et suivis : 7 000 euros

Les années suivantes, le budget n'excède pas 10 000 euros, correspondant pour 80% à l'installation et l'entretien des moyens répulsifs.
Soit moins de 0,20 euro par habitant et par an.

www.aerho-oiseauxdesvilles.org - aerhooiseaux@sfr.fr

Des pigeons dans la ville.indb 184 07/10/2019 19:23

Les pistes explorées dans ce chapitre permettent d'envisager une nouvelle perception de la place des pigeons dans nos villes. Il s'agit de contribuer à une vie urbaine apaisée où la nature et les êtres vivants dans leur diversité y ont toute leur place.

C'est l'objectif de cette nouvelle stratégie.

Pour la pérenniser et la diffuser auprès des commanditaires et du public, AERHO a choisi de lui donner pour nom :

✔ Le P.I.G.E.O.N : Programme d'Intégration par une Gestion Ethique des Oiseaux et de la Nature

Chacun comprendra que le meilleur messager de cette stratégie est notre pigeon lui-même.

Des pigeons dans la ville.indb 185 07/10/2019 19:23

Conclusion

Notre pigeon biset, pigeon urbain, pigeon des villes est bien un « drôle de p'tit gars » au statut hybride, ni sauvage, ni domestiqué. S'il n'est pas non plus un animal de compagnie, il tient compagnie à de nombreuses personnes. Et surtout, notre pigeon, lui, recherche notre compagnie.

Notre but sera atteint, si votre regard à vous, lecteur, n'est plus le même : si au lieu d'avoir le sentiment d'être uniquement envahi de nuisances, vous pouvez maintenant aussi apprécier les parades amoureuses, les envolées toutes ailes déployées et autres roucoulades de notre pigeon.

Notre but sera atteint si les décideurs, élus, bailleurs et autres citoyens comprennent désormais que les pigeons ne font qu'occuper la niche écologique qu'on leur octroie et qu'il faut juste organiser leur présence par une stratégie globale et éthique.

Nous aurons également atteint notre but, si les protecteurs de ces oiseaux comprennent que pour la sauvegarde de leurs protégés, ils doivent développer des bonnes pratiques de nourrissage et permettre à ces oiseaux de garder une certaine distance avec les autres bipèdes que nous sommes, nous les êtres humains.

Enfin, notre but sera totalement atteint, si en plus, de nouvelles personnes, scientifiques ou non, se mobilisent en faveur de cet oiseau autour de cette stratégie globale et éthique que nous proposons.

Nous savons qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour convaincre tous les acteurs. Nous voulons y croire ! Ce n'est pas un vain espoir, mais bien la seule perspective raisonnable : apprendre à cohabiter aujourd'hui et prévoir le vivre ensemble de demain avec notre pigeon des villes et les autres espèces.

Des pigeons dans la ville.indb 186 07/10/2019 19:23

Annexes

Des pigeons dans la ville.indb 187 07/10/2019 19:23

Les Parisiens et les pigeons

Résultats du sondage IFOP réalisé pour AERHO

Ces oiseaux sont bien là, à nos côtés pour le plaisir de certains et le mécontentement d'autres.

Afin de mesurer les ressentis et perceptions sur le pigeon des villes, l'association AERHO a fait appel à l'IFOP, institut de sondages et d'études marketing, pour réaliser fin 2018, ce sondage auprès des Parisiens.

Cette étude est une **première** qui permettra **d'apporter une contribution importante à la compréhension et aux décisions liées à la gestion du pigeon biset, notre pigeon des villes.**

63% **des Parisiens considèrent que le nombre de pigeons est stable ou a diminué dans leur ville**

Regards sur la cohabitation entre hommes et animaux à Paris

78% **sont favorables à une cohabitation hommes-animaux en ville**

QUESTION : De manière générale, diriez-vous qu'il est très souhaitable, plutôt souhaitable, plutôt pas souhaitable, pas du tout souhaitable que les habitants des métropoles et villes puissent cohabiter avec certains animaux en liberté à leurs côtés dans les espaces publics (oiseaux, poissons, écureuils, chats) ?

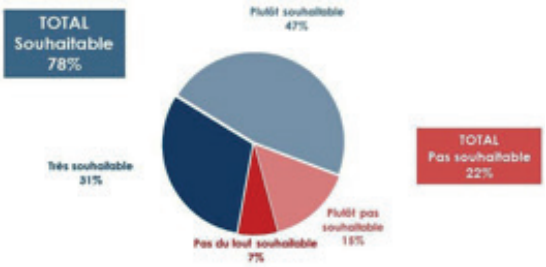

68% **estiment que les collectivités n'en font pas assez pour permettre à des animaux de vivre librement aux côtés des urbains**

Méthodologie

Échantillon

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de 1017 personnes, représentatif de la population de la commune de Paris âgée de 18 ans et plus.

Méthode

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

Mode de recueil

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne du 12 au 14 septembre 2018.

Des pigeons dans la ville.indb 188 07/10/2019 19:23

Résultats du sondage IFOP réalisé pour AERHO

Perception du nourrissage

73% des Parisiens portent un regard plutôt négatif sur le nourrissage de pigeons qui cause des nuisances

Les nuisances dues aux pigeons apparaissent comme les moins désagréables pour les Parisiens

Très loin après :

- les détritus
- la pollution
- les déjections de chien
- le bruit
- l'urine humaine

Capture avec mise à mort des pigeons

QUESTION : Une des méthodes de régulation du nombre de pigeons consiste à en capturer une partie pour les abattre (gazage, glue, etc..). Qu'en pensent les parisiens ?

57% Sont opposés à cette méthode qui leur semble trop cruelle.

43% Comprennent cette méthode, car ils ne voient pas d'autres solutions.

Une FORTE adhésion aux méthodes « éthiques » de régulation de la population de pigeons

QUESTION : D'autres méthodes de régulation du nombre de pigeons consistent à utiliser des dispositifs dits « éthiques » permettant de les éloigner (filets, grillages…) ou de les rassembler dans des espaces dédiés afin de limiter les nuisances (pigeonniers…).

	Total «D'accord»	Total «Pas d'accord»
Ces méthodes respectent le bien-être animal	85%	15%
Ces méthodes sont efficaces	60%	40%

Créée en 2003, l'association AERHO conseille et agit en s'appuyant sur des recherches, des actions de terrain, des études ornithologiques, la maintenance de pigeonniers et la médiation sociale.

www.aerho-oiseauxdesvilles.org - aerhooiseaux@sfr.fr

Notre vision	Notre mission	Nos valeurs
Cohabiter avec la biodiversité en ville	Appréhender la présence des pigeons de manière objective	Éthique & Respect du vivant

Des pigeons dans la ville.indb 189 07/10/2019 19:23

AERHO et ses partenaires

Cabinet conseil associatif depuis 15 ans, AERHO agit en s'appuyant sur des recherches et actions de terrain :

- 40 villes étudiées, principalement en IDF
- Maintenance des pigeonniers
- Médiations sociales auprès des plaignants et des nourriciers
- Participation à des projets scientifiques pluridisciplinaires

Notre vision	Notre mission	Nos valeurs
Cohabiter avec la biodiversité en ville	Appréhender la présence des pigeons de manière objective	Ethique et repect du vivant

Quelques partenaires associatifs d'AERHO :

L'Association ESPACES : avec laquelle AERHO a réalisé par exemple l'étude de Paris.

ASSOCIATION ESPACES L'INSERTION PAR L'ÉCOLOGIE URBAINE

Association d'insertion par les métiers de l'environnement, Espaces propose des emplois d'insertion à des personnes en difficulté et applique une gestion différenciée des espaces naturels urbains. Elle réalise également la maintenance de pigeonniers.

https://www.association-espaces.org/

La L.P.O (Ligue pour la protection des oiseaux) : avec laquelle AERHO a réalisé par exemple des études sur des bases militaires en 2019.

LPO AGIR pour la BIODIVERSITÉ

Association créée en 1912 ayant pour but la protection des espèces d'oiseaux et de leur environnement, la LPO administre des centres de soins à la faune sauvage.

https://www.lpo.fr/

L'Association A.C.R (Association Chats des Rues) : partenaire d'AERHO pour la maintenance des pigeonniers à Fontenay-Sous-Bois.
Mieux vivre ensemble avec les chats des rues dans nos villes. ACR capture les chats pour les stériliser, identifier, soigner et les faire adopter dans son refuge de Montreuil.

https://www.chatsdesrues.org/

Des pigeons dans la ville.indb 190 07/10/2019 19:23

Les partenaires scientifiques d'AERHO :

Le Groupe de recherche interdisciplinaire et interprofessionnel, sous la direction de Anne Caroline Juillard, ce groupe réunissait des associations comme AERHO et des laboratoires scientifiques :

- Conservation des espèces, Restauration et Suivi des Populations Muséum national d'Histoire naturelle
- Écologie et évolution, Université Pierre-et-Marie Curie, Paris
- Laboratoire d'Éthologie et Cognition Comparées, Université Paris Ouest Nanterre
- Laboratoire d'Écologie, Systématique et Évolution-Université Paris-Sud
- Éco-anthropologie et ethnobiologie- Muséum national d'Histoire naturelle
- Anthropologie Sociale et Culturelle, Institut des Sciences Humaines et Sociales, Université de Liège, Archéo-zoologie et archéo-botanique – Muséum national d'Histoire naturelle

Adresses utiles des centres de soins pour oiseaux blessés

En France les soins pour les oiseaux sauvages blessés se font au sein des Centres de sauvegarde. La grande majorité des centres français sont regroupés au sein de l'UFCS. Cependant vous trouverez aussi des centres indépendants dans certaines régions.

L'Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage (www.ufcs.fr) a pour but de récupérer les animaux sauvages blessés, malades, mazoutés pour les soigner en vue de les relâcher dans leur milieu naturel.

Centres de sauvegarde LPO
Pour faire face au nombre croissant d'oiseaux victimes des effets nocifs des activités humaines, la LPO a créé sept Centres de Sauvegarde (Ile-Grande, Clermont-Ferrand, Buoux, Audenges, Castres, Rosenwiller, Villeveyrac) et deux unités mobiles de soins, stationnées à La Rochelle.

En Ile de France

Le CEDAF basé au sein de l'école vétérinaire de Maisons-Alfort accueille les animaux de la faune sauvage 24/24 au 7 avenue du Général de Gaulle, métro « Ecole vétérinaire », ligne 8.

La SPOV, Société Protectrice des Oiseaux des Villes, est une association spécialisée dans les pigeons. Elle conseille et accueille au sein de son refuge les pigeons et les autres oiseaux. 68 rue Gabriel Péri - 92320 Chatillon - 01 42 53 27 22

Un site utile : sos-pigeons.forumactif.org

- http://sos-pigeons.forumactif.org/t623-premiers-gestes-de-secours-pour-sauver-un-pigeon-ou-pigeonneau-en-detresse
- http://sos-pigeons.forumactif.org/t136-soins-et-nourriture-a-donner-aux-pigeonneaux-et-pigeons-rescapes

Des pigeons dans la ville.indb 191 07/10/2019 19:23

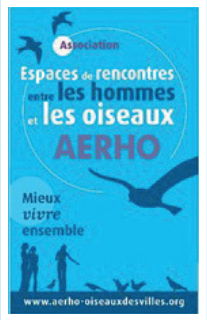

Un autre combat d'AERHO

AERHO agit en mémoire des animaux ayant servi aux côtés des soldats lors de la guerre de1914-1918

Le pigeon, comme d'autres animaux, a servi aux côtés des soldats. Dans le cadre du devoir de mémoire et de sa volonté de créer des espaces de rencontre entre les hommes et les oiseaux, AERHO s'engage dans une mission de formation et d'information sur la place des animaux à nos côtés.

Le pigeon qui s'envole du relief est dans son rôle bien connu de messager, porteur d'espoir de réconciliation avec l'homme et porteur du devoir de mémoire que les soldats ont eux-mêmes réclamé.

Des pigeons dans la ville.indb 192 07/10/2019 19:23

Une œuvre d'ART en mémoire de nos aniaux compagnons d'arme.

C'est parce que l'ART traverse et perdure à travers le temps qu'AERHO a commandité auprès du sculpteur VIRGIL, une sculpture relief en mémoire à ces animaux de la Grande Guerre.

Un voyage émouvant avec ces soldats et animaux qui se sont retrouvés par milliers dans un enchevêtrement de souffrances et de complicité.

Dans le cadre de la transmission de la mémoire, le Souvenir Français parraine cette sculpture relief.

Participation à des expositions et à la création d'outils pédagogiques pour les élèves du primaire avec quelques villes. (Photos : La Frette sur Seine - 95)

Conférence sur les destins mêlés des soldats et des animaux, des compagnons d'armes sur le Front d'Orient.
Paris, Mairie du V° - 8 nov.2018

Des pigeons dans la ville.indb 193 07/10/2019 19:23

Bibliographie

Nous avons regroupé des textes qui, durant toutes ces années,nous ont permis d'acquérir des connaissances et d'évoluer dans nos analyses.

La place de l'animal dans les politiques urbaines
Nathalie Blanc, Communications, Année 2003, Volume 74, Numéro 1 p. 159 - 175
On observe l'évolution de la place du vivant animal et de l'idée même de vie, liée aux mouvements de protection animale et à la problématique écologique de la biodiversité.

Symposium du Grand Lyon 2009
En 2009, le Grand Lyon et l'École Nationale Vétérinaire de Lyon organisaient la seconde édition des ÉCHANGES : le VIVANT en VILLE. Un événement international qui explore les nouvelles relations qui se créent entre humains, animaux et végétaux dans la ville.

Fidélité des pigeons à un pigeonner
Catherine Dehay - 2007
Comment les pigeons utilisent-ils cette structure conçue pour eux ? Lui sont-ils fidèles ? Quelles populations fréquentent le pigeonnier : nicheurs locaux ou individus en recherche d'alimentation ? Le pigeonnier déplace-t-il une population ou est-il simplement une place offerte à des pigeons qui n'en avaient pas ? Quel rôle joue la nourriture déposée à l'intérieur ? L'objectif de ce mémoire consiste à déterminer si un pigeonnier urbain est un outil permettant d'y fidéliser des pigeons.

Autour des pigeons
Etude anthropologique des relations entre des savoirs et des pratiques de l'animal à partir d'un projet de recherche pluridisciplinaire.
Mémoire de licence présenté par Paul-Louis Colon - Université de Liège - 2007.

Les pigeons dans le Figaro -1861- 1942
Eve Givois - 2010
L'objectif de ce travail est de comprendre quelles sont les racines des représentations actuelles du pigeon urbain, de quoi elles se nourrissent. Quand et comment, dans l'hexagone, le pigeon urbain a commencé à être perçu comme un problème ?

Enquête sur les nuisances causées par la présence de corbeaux, corneilles et autres oiseaux dans les grandes villes
La présente enquête a été engagée à la demande de l'Association des Maires de Grandes Villes de France. En effet, les populations de corbeaux, corneilles et autres oiseaux, indépendamment des pigeons, ont connu une croissance élevée dans les grandes villes. Cette étude décrit les méthodes de prévention et d'intervention pratiquées, et ce dans leurs aspects techniques, organisationnels et juridiques. Ces méthodes sont analysées et mises en parallèle avec leurs résultats et les budgets qui leur ont été consacrés.

Oiseaux en ville : les espèces dites à problèmes
Dossier technique de la LPO
Les oiseaux en ville sont source de plaisir, mais aussi parfois source de problèmes. La Ligue pour la Protection des Oiseaux est favorable à des solutions de gestion intégrée qui permettent au mieux la cohabitation des oiseaux, de la nature et des hommes.

Des pigeons dans la ville.indb 194 07/10/2019 19:23

Bibliographie

Maitrise des populations de pigeons dans les villes
Rapport scientifique sur demande du Conseil du bien-être
des animaux de Belgique - 2011.

Gouvernance de la biodiversité en milieux anthropiques : De l'intégration des conceptions de la nature à la considération des dynamiques socio-écologiques
Zina Skandrani - 2014
Muséum national d'Histoire naturelle
Ecole doctorale «Sciences de la nature et de l'homme».

Le pigeonnier de la réconciliation
Construction d'un modèle de rapport à l'animal
Bernadette Lizet et Jacqueline Milliet - 2010

Dossier d'économie urbaine : nuisible, indésirable ou invasif
Rapport collectif de l'EIVP Ecole des ingénieurs de la ville 2010

Grandeur et déclin d'un héros ou l'histoire d'un déclassement : le pigeon des villes
Didier Lapostre, président d'AERHO, Catherine Dehay, présidente d'ACR, Association Chats des Rues - Revue Semestriel de Droit Animalier n°1 2012

Le nourrissage des pigeons dans la région parisienne
Paul-Louis Colon, Laboratoire d'anthropologie sociale et culturelle LASC, Université de Liège et Nicolas Lequarré, Université Sud-Liège
Ethologie française, janvier 2011.

Les animaux de la discorde
Vanessa Manceron et Marie Roué
P.U.F. | Ethnologie française - 2009/1 - Vol. 39 pages 5 à 10.

Oiseaux à risques en ville et en campagne : vers une gestion intégrée des populations?
Philippe Clergeau
Editions Quae, 1997 - 374 pages 1
Une nouvelle approche se dessine donc aujourd'hui : la gestion intégrée des populations d'oiseaux. Elle implique une gestion raisonnée et simultanée de ces populations et des ressources utilisées par ces oiseaux. Les comportements de l'homme, nourrissage direct et indirect, type de culture, évolution des plantations et des paysages, sont en cause et doivent être modifiés. Cet ouvrage dresse un état des lieux des différentes espèces à risques et des pistes en cours de validation.

Le pigeon en ville : écologie de la réconciliation et gestion de la nature
Cet ouvrage collectif invite à réfléchir aux représentations complexes et multiples d'un animal qui est partie intégrante de la biodiversité urbaine, mais aussi une composante du patrimoine touristique des villes. Ce guide aborde la question sous tous les angles : l'histoire, les relations citadins-pigeons, l'écologie de l'espèce et les politiques publiques menées pour gérer les populations. Ce guide se veut, lui, un jalon en faveur de l'évolution de la place du pigeon en ville. La question est d'autant plus cruciale que cet oiseau commun est souvent le premier témoin de la nature en milieu urbain.

Des pigeons dans la ville.indb 195 07/10/2019 19:23

Pour joindre AERHO
www.aerho-oiseauxdesvilles.org - aerhooiseaux@sfr.fr

© 2019

Dépôt légal : Octobre 2019.

ISBN 978-2-9569996-0-7
Imprimé en U.E. sur papier Condat Silk PEFC 100%

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays. L'article L.122-5, 2° et 3° à, relatif au Code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite par quelque procédé que ce soit, sans le consentement de l'auteur, de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite et constitue une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code pénal et les articles L.335-2 et suivant du Code de la propriété intellectuelle.

Crédits photos : AERHO - Marie-Hélène Goix
©acnaleksy - ©Zsolt Biczó - ©sonsedskaya - ©penguin_house - ©Direk Takmatcha

Maquette, conception et réalisation :
Marie-France FERREIRA DAS NEVES (mybloodymary@orange.fr)

Des pigeons dans la ville.indb 197 07/10/2019 19:23

Des pigeons dans la ville.indb 198 07/10/2019 19:23